

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt : 22 août 2012

Projet de loi

accordant une aide financière annuelle de 545 000 F à l'association Foyer Arabelle, de 726 000 F à Solidarité Femmes, de 355 000 F à SOS-Femmes et de 295 000 F à Viol-Secours, pour la période de 2013 à 2016

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Contrat de prestations

¹ Les contrats de prestations conclus respectivement entre l'Etat et l'association Foyer Arabelle, Solidarité Femmes, SOS-Femmes et Viol-Secours sont ratifiés.

² Ils sont annexés à la présente loi.

Art. 2 Aide financière

¹ L'Etat verse pour les années 2013 à 2016 :

- | | |
|--|-----------|
| a) à l'association Foyer Arabelle un montant annuel de | 545 000 F |
| b) à Solidarité Femmes un montant annuel de | 726 000 F |
| c) à SOS-Femmes un montant annuel de | 355 000 F |
| d) à Viol-Secours un montant annuel de | 295 000 F |

sous la forme d'une aide financière de fonctionnement au sens de l'article 2 de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005. Le montant de cette aide financière est identique à celui de la période précédente (2009-2012).

² Dans la mesure où l'aide financière n'est accordée qu'à titre conditionnel au sens de l'article 25 de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005, son montant fait l'objet d'une clause unilatérale du contrat de prestations. Cette clause peut être modifiée par décision du Conseil d'Etat dans les cas visés par l'article 8, alinéa 2, de la présente loi.

Art. 3 Rubrique budgétaire

Ces aides financières figurent sous le programme « C02 Soutien à la famille) » et les rubriques suivantes du budget annuel voté par le Grand Conseil :

<u>Rubrique budgétaire</u>	<u>Montant</u>	<u>Bénéficiaire</u>
07.14.11.00.365.0.4902	545 000 F	Association Foyer Arabelle
07.14.11.00.365.0.3200	726 000 F	Solidarité Femmes
07.14.11.00.365.0.4802	355 000 F	SOS-Femmes
07.14.11.00.365.0.3600	295 000 F	Viol-Secours

Art. 4 Durée

Le versement de ces aides financières prend fin à l'échéance de l'exercice comptable 2016. L'article 8 est réservé.

Art. 5 But

Ces aides financières doivent permettre :

- à l'association Foyer Arabelle d'offrir un lieu d'accueil et d'hébergement à des femmes, avec ou sans enfant, momentanément en difficulté;
- à Solidarité Femmes de procurer une aide sociale et psychologique aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants et de contribuer à la sensibilisation du public et des institutions au phénomène de la violence conjugale;
- à SOS-Femmes d'accueillir et d'accompagner des femmes ayant exercé la prostitution et qui souhaitent se réorienter ainsi que des femmes qui vivent une exclusion sur le plan social et professionnel;
- à Viol-Secours de soutenir les femmes victimes de violences sexuelles et de contribuer à la prévention de ces violences.

Art. 6 Prestations

L'énumération, la description et les conditions de modifications éventuelles des prestations figurent dans les contrats de droit public.

Art. 7 Contrôle interne

Les bénéficiaires des aides financières doivent respecter les principes relatifs au contrôle interne prévus par la loi sur la surveillance de la gestion administrative et financière et l'évaluation des politiques publiques, du 19 janvier 1995.

Art. 8 Relation avec le vote du budget

¹ Les aides financières ne sont accordées qu'à la condition et dans la mesure de l'autorisation de dépense octroyée par le Grand Conseil au Conseil d'Etat dans le cadre du vote du budget annuel.

² Si l'autorisation de dépense n'est pas octroyée ou qu'elle ne l'est que partiellement, le Conseil d'Etat doit adapter en conséquence le montant des aides financières accordées, conformément à l'article 2, alinéa 2.

Art. 9 Contrôle périodique

Un contrôle périodique de l'accomplissement des tâches par les bénéficiaires des aides financières est effectué, conformément à l'article 22 de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005, par le département de la solidarité et de l'emploi.

Art. 10 Lois applicables

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005, aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève, du 7 octobre 1993, ainsi qu'aux dispositions de la loi sur la surveillance de la gestion administrative et financière et l'évaluation des politiques publiques, du 19 janvier 1995.

Certifié conforme

La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les Députés,

1. Introduction

Les quatre associations mentionnées ci-après sont déjà au bénéfice de contrats de prestations pour la période 2009-2012. Le présent projet de loi vise à reconduire leurs aides financières – dont les montants restent inchangés par rapport à la période précédente – et à renouveler leur contrat de prestations pour la période 2013-2016.

2. Présentation

Le présent projet de loi concerne quatre associations dont le point commun est d'œuvrer, chacune selon ses pratiques et prestations spécifiques, en faveur de femmes se trouvant, pour des motifs divers, en difficulté sociale et/ou psychologique.

2.1. Association Foyer Arabelle

L'association Foyer Arabelle gère un foyer ouvert en 1964, qui hébergeait initialement des femmes enceintes contraintes d'élever seules leur(s) enfant(s). Depuis 1980, l'institution accueille des mères et futures mères, ainsi que des femmes sans enfant. Les personnes actuellement logées au foyer sont, pour la plupart, des mères victimes de violences domestiques et/ou en situation de rupture. L'association leur offre un lieu de vie sécuritaire où elles peuvent bénéficier d'un « séjour confidentiel » si elles le souhaitent. Afin de redevenir entièrement autonomes, elles reçoivent également l'aide dont elles ont besoin pour surmonter la crise qu'elles traversent, reprendre confiance, se reconstruire et faire des projets d'avenir. Par ailleurs, leurs enfants se retrouvent, eux aussi, dans un lieu rassurant, chaleureux et respectueux de leur bon développement, où ils bénéficient de la crèche du foyer (20 places, dont 10 ouvertes depuis 1992 aux enfants onésiens).

L'année 2014 sera une date déterminante pour l'association qui fêtera ses 50 ans au service des femmes et enfants en difficulté.

2.2. Solidarité Femmes

Solidarité Femmes a été créée en 1977 pour remédier, dans le canton de Genève, à l'absence de prise en charge spécifique des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants. Elle dispose d'un centre de

consultation ambulatoire et d'un foyer d'hébergement. Elle est aujourd'hui, au sein du réseau genevois, la seule institution exclusivement destinée à leur procurer une aide sociale et psychologique en rapport direct avec cette forme de violence. Le corollaire de cette mission d'aide directe est, d'une part, la mise à disposition d'un pôle professionnel spécialisé en interventions psychosociales et, d'autre part, la sensibilisation de la société à cette problématique, dans ses composantes sociales et individuelles.

2.3. SOS-Femmes

L'association SOS-Femmes offre depuis 1940 un accueil et un accompagnement social et pédagogique à des femmes ayant exercé la prostitution et qui souhaitent se tourner vers une autre activité. En complément de ce but spécifique, SOS-Femmes intervient également auprès de femmes vivant des situations problématiques de rupture ou d'exclusion (famille, travail, formation, relations sociales). Par des actions individuelles ou collectives et dans le respect des différences, SOS-Femmes accueille les parcours et expériences de vie de chacune des personnes venant consulter. Les professionnelles de l'association valorisent les compétences et ressources propres, notamment en proposant des activités de préformation aux femmes peu ou pas qualifiées et en facilitant l'accès à des formations ou à des stages. Le but est de favoriser une reconstruction du lien social pour les femmes vivant dans l'isolement et de les mobiliser pour leur permettre d'améliorer leur situation et celle de leurs enfants ou de leur famille.

2.4. Viol-Secours

Depuis sa création en 1985, Viol-Secours a pour mission de lutter contre les violences sexuelles faites aux femmes et de les prévenir. Les constatations des professionnel-le-s, ainsi que les recherches scientifiques, viennent confirmer la réalité, l'ampleur et la gravité de ce phénomène qui constitue à la fois une atteinte à l'intégrité des personnes et un problème de santé publique. Viol-Secours est aujourd'hui la seule association genevoise qui propose des conseils, un soutien et des suivis psychosociaux spécifiques aux femmes victimes de violences sexuelles. En parallèle, elle continue de remplir une mission indispensable de prévention en mettant sur pied des projets qui s'adressent à différents publics. L'association est également sollicitée par diverses institutions pour dispenser des formations, ainsi que par des professionnel-le-s qui font appel à son expertise. L'expérience et les connaissances acquises depuis 26 ans ont amené Viol-Secours à développer un modèle d'intervention ciblé qui lui permet de jouer un rôle spécifique et complémentaire aux autres organismes dans ces différents domaines.

3. Objectifs

3.1. Association Foyer Arabelle

L'association offre aux femmes fragilisées qu'elle accueille :

a) Un foyer adapté à leurs besoins

Afin de garantir une prise en charge optimale, le foyer offre aux résidentes et à leurs enfants, dont des bébés, un lieu de vie où les professionnels de l'éducation veillent à ce que le séjour se déroule dans les meilleures conditions. Tout est mis en œuvre pour que, notamment, les normes de vie communautaire et d'hygiène, ainsi que le règlement interne, soient respectés, et l'accent est mis sur la prévention des tensions pouvant survenir dans un cadre de vie communautaire.

b) Un soutien à la reconstruction de la personne

La souffrance des femmes accueillies au foyer est prise en compte en priorité à leur arrivée. Celles-ci bénéficient du soutien permanent du personnel socio-éducatif, qui les aide à reprendre confiance en elles et à retrouver l'énergie qui leur permettra de se réaliser et de devenir entièrement autonomes. Les mères fragilisées par leur vécu, souvent précaire, peuvent compter sur l'équipe socio-éducative, qui les conseille et les aide dans le but de favoriser, notamment, un développement adéquat du lien mère-enfant et de faciliter le contact avec des services spécialisés en cas de besoin (psychologues, etc.)

c) Un appui à la réinsertion sociale et professionnelle

Les femmes sont aidées dans les démarches administratives relatives à la recherche d'emploi et orientées vers des lieux de formation adaptés à leurs besoins. Les éducateurs collaborent étroitement avec le réseau social et des associations pouvant faciliter la réinsertion socioprofessionnelle, entre autres.

3.2. Solidarité Femmes

De manière à répondre à sa mission d'aide aux femmes victimes de violence conjugale et de sensibilisation à cette problématique, l'association œuvre sur deux axes :

a) Aide directe

Quels que soient la forme et le stade de la violence, l'association travaille avec les personnes qui la consultent en vue de réduire la dangerosité de leur situation, d'élaborer des stratégies de protection et de mobiliser leurs ressources individuelles et collectives afin de trouver des issues à la violence.

L'aide directe a pour objectif de répondre aux besoins des femmes victimes de violence, d'évaluer leur situation, de les informer sur leurs droits

et les ressources du réseau et de leur proposer un suivi psychosocial ponctuel ou prolongé, individuel et en groupe. Elle permet d'offrir un soutien à la relation mère-enfant en rapport avec les difficultés liées à la situation de violence conjugale. L'hébergement des femmes et de leurs enfants permet de leur offrir une prise en charge spécifiquement orientée sur la violence conjugale.

b) Collaborations avec les institutions partenaires du réseau et actions de sensibilisation et de formation

Ce volet d'activité vise à garantir la diversité des réseaux spécifiques à la mission de Solidarité Femmes et d'élaborer en commun des réflexions de fond sur les thèmes liés à la violence conjugale. Le but est de contribuer à l'identification et la reconnaissance de la violence conjugale, de défendre les intérêts collectifs des victimes et de préconiser des modes d'intervention auprès des autorités compétentes et du réseau professionnel.

Concernant les activités de sensibilisation et de formation, Solidarité Femmes intervient dans différents lieux de formation, tels que l'Université ou la Haute Ecole de Travail Social afin de transmettre ses connaissances théoriques et compétences professionnelles.

3.3. SOS-Femmes

SOS-Femmes remplit sa fonction d'insertion sociale et professionnelle grâce à la réalisation de plusieurs objectifs :

a) Accueil, évaluation de la situation et mobilisation des compétences de la personne

La consultation consiste à apporter aux femmes des outils leur permettant d'évaluer leurs capacités et compétences, d'accroître leur confiance en soi, de clarifier et mettre à jour des situations administratives ou professionnelles (reconnaissance d'acquis, équivalence); d'accompagner de manière proche celles désirant quitter la prostitution en s'informant de l'évolution du milieu et des contraintes sur leur mode de vie; de soutenir les situations de celles travaillant régulièrement et qui sont confrontées à des problèmes financiers ou d'éducation des enfants; et enfin d'accompagner certaines par le travail en réseau ou vers d'autres services compétents.

Les femmes qui consultent SOS-Femmes restent les actrices principales de leur évolution. Le rôle de SOS-Femmes consiste surtout à mobiliser leur énergie et leur potentiel, à offrir des outils utiles et adaptés à chacune, tout en leur garantissant accueil, écoute et respect dans le but d'améliorer leur situation sociale ou professionnelle.

b) Formation de base et stage de réinsertion

La boutique « Les Fringantes » met les femmes en contact avec la réalité d'une activité professionnelle par le biais de stages pratiques dans le domaine de la vente. La boutique permet d'offrir une évaluation des besoins en formation et activité de préformation; une évaluation des compétences et des ressources, dans le but de construire un projet de réinsertion sociale et/ou professionnelle pour des femmes peu ou pas qualifiées; une formation de base individuelle (en français, informatique, mathématiques, technique de vente) en lien avec les objectifs et le projet de chaque femme. Les différentes activités en formation de base permettent de développer les mécanismes d'apprentissage et d'orienter les femmes vers d'autres lieux de formation afin d'augmenter leurs chances et leur potentiel sur le marché de l'emploi et/ou de faciliter leur insertion dans la cité.

c) Interventions collectives sous forme d'ateliers

Dans le but de mobiliser les femmes et de favoriser leur autonomie dans les sujets traités, les ateliers de formation collective abordent les thématiques suivantes : la gestion des frais médicaux, les relations à la clientèle, la recherche d'emploi et les impôts. Le travail collectif est également une occasion pour les participantes de renforcer leurs compétences à travailler en groupe et à partager des ressources. D'autres formes d'ateliers sont proposées touchant le domaine de la prostitution pour des femmes désirant quitter ou ayant quitté la prostitution.

d) Sensibilisation

Des interventions touchant le domaine de la prostitution, et plus particulièrement les mécanismes en jeu dans le processus de changement d'activité, sont effectuées auprès d'autres professionnel-le-s du réseau socio-sanitaire genevois, des étudiants de la Haute Ecole de Travail Social ou des responsables de fondations octroyant des fonds.

3.4. Viol-Secours

L'intervention de l'association Viol-Secours se construit autour de deux axes interdépendants :

a) Aide et soutien aux femmes ayant vécu des violences sexuelles ainsi qu'à leurs proches

La majorité des demandes d'aide directe et indirecte s'effectue par le biais de la permanence téléphonique et du site internet. L'accueil et le soutien permet aux femmes d'entamer un processus de reconnaissance et de reconstruction de leur autonomie. Elles peuvent trouver à Viol-Secours un espace d'élaboration où il est possible de mettre des mots sur les violences

vécues. L'association privilégie tant l'approche individuelle que collective. Un espace individuel avec des entretiens gratuits et confidentiels permet de restaurer son intégrité. Le premier contact permet aux femmes victimes de violences sexuelles de déterminer leurs besoins.

Par la suite, le suivi psychosocial, dont la durée dépend du contexte, est un processus qui implique différentes phases comme l'accueil et la reconnaissance des violences sexuelles vécues, leur intégration dans la réalité, l'analyse des conséquences des violences tant sur le plan psychologique que social et le travail de reconstruction. Un suivi à Viol-Secours peut également inclure un soutien concret dans les démarches médicales, sociales et/ou juridiques. L'espace collectif inclut les différents groupes d'expression, ainsi que les stages d'autodéfense Fem Do Chi. Les prestations groupales permettent notamment aux femmes de restaurer la confiance en soi et en l'autre.

b) Mise sur pied de projets visant à prévenir les violences sexuelles et à en limiter les conséquences

L'association Viol-Secours considère l'axe « prévention » comme indissociable de l'axe « soutien individuel ». En effet, la prévention est interdépendante du travail fait auprès des femmes dans la mesure où un champ alimente l'autre. L'objectif premier des projets de prévention, des différentes interventions d'expertise, ainsi que des formations dispensées, est de sensibiliser la population et les professionnel-le-s à la problématique des violences sexuelles.

4. Fonctionnement et prestations

4.1. Association Foyer Arabelle

L'association comporte trois secteurs : le secteur administration, le secteur foyer, le secteur crèche externe (dont le financement n'est pas concerné par le présent contrat de prestations). La directrice de l'institution, qui dépend directement du comité de l'association, assume la gestion et la responsabilité de ces trois secteurs. La directrice de la crèche lui est subordonnée pour la direction de cette dernière.

En 2011, 28 collaborateurs étaient employés à Arabelle, ce qui correspond à 18,1 emplois à temps plein (ETP) et, sans la crèche, 16 personnes pour 8,2 ETP. Les salaires des collaborateurs du foyer se situent légèrement en-dessous des barèmes de la convention collective de travail de l'association genevoise des organismes d'éducation, d'enseignement et de réinsertion (AGOER), qui se réfère aux barèmes de l'Etat.

Le foyer offre les prestations suivantes :

- l'hébergement proprement dit, soit un logement et la demi-pension pour les adultes, et la pension complète pour les enfants, bébés compris (hormis le week-end). En 2011, 38 femmes et 47 enfants ont passé 13 719 nuitées. Le 76,32 % d'entre elles étaient victimes de violences domestiques;
- un soutien socioéducatif et psychosocial individuel offert 365 jours par an, de 8h00 à 22h00; les nuits sont assurées par des veilleurs;
- un accompagnement dans la recherche d'un logement, d'un emploi, d'une formation, ainsi que dans toute démarche juridique ou médicale, selon le projet défini à l'arrivée au foyer, ce dernier étant réévalué régulièrement;
- diverses activités d'animations et de loisirs, dont des sorties, sont organisées par les équipes, tout au long de l'année, week-ends et jours fériés inclus. Des projets de partenariats et des activités externes sont développés avec des entreprises et des institutions genevoises.

4.2. Solidarité Femmes

Solidarité Femmes est une association de droit privé. Depuis 2011, les compétences de l'équipe et du comité ont été redéfinies dans le sens d'une plus grande différenciation. Une directrice a été nommée, elle fait partie de l'équipe professionnelle et assure la conduite des activités opérationnelles et institutionnelles. Le comité, exclusivement formé de bénévoles, est garant du projet institutionnel et responsable de la politique de l'association, ainsi que de l'utilisation des ressources.

L'équipe compte 10 personnes, correspondant à 5,6 postes équivalents plein temps (ETP). Le travail d'aide directe est effectué par des professionnelles au bénéfice d'une formation de base en travail social et/ou en psychologie et de formations complémentaires spécialisées. Leurs salaires sont fixés par le comité, par analogie avec les grilles de rémunération du personnel de l'Etat.

Les prestations d'aide directe sont régulièrement revues pour les améliorer et les adapter, en fonction des besoins constatés, de l'évolution des ressources du réseau et des pratiques d'aide aux victimes. Les principes d'intervention de Solidarité Femmes reposent sur l'identification des impacts de la violence conjugale au niveau individuel, social, relationnel mère-enfant et sur l'élaboration de réponses spécifiques.

En 2011, Solidarité Femmes a proposé les prestations suivantes :

- des activités ambulatoires permettant de faire face aux traumatismes de la violence : des entretiens individuels sociaux et psychologiques, des activités de groupe et des entretiens soutenant la relation mère-enfants (463 femmes, 2 165 entretiens individuels, 335 prestations mère-enfants et 519 prestations groupales);
- un hébergement dans un lieu sécurisé offrant la possibilité de sortir de la violence : les prestations individuelles et collectives, certaines spécifiques à la vie commune, telles que le groupe de gestion, sont assurées hebdomadairement (12 femmes et 16 enfants pour 3 119 nuitées);
- un pôle d'accueil facilitant l'accès aux prestations : afin de répondre au mieux et toujours plus rapidement aux demandes et besoins des femmes en diversifiant les moyens, tels que la permanence téléphonique, la permanence sans rendez-vous, des séances d'information, etc. (428 nouveaux contacts);
- des relations de concertation et de collaboration entre institutions et avec les autorités faisant entendre les intérêts des familles qui vivent dans la violence conjugale (55 séances); des sensibilisations et formations auprès de stagiaires, étudiants et professionnels visant à transmettre des savoirs à l'aide de modules spécifiquement élaborés à cette fin (39 interventions).

4.3. SOS-Femmes

La stratégie et l'orientation des actions de l'association SOS-Femmes, ainsi que l'utilisation des ressources, relèvent de la responsabilité d'un comité constitué de personnes bénévoles.

L'équipe professionnelle est constituée de personnes au bénéfice d'une formation en travail social (3,4 postes) et d'une secrétaire-comptable (0,6 poste). Le temps de travail total équivaut à 4 postes répartis entre 6 personnes incluant 0,8 poste financé par un fonds privé dans le but de développer la formation de base (renforcement des suivis lors des stages d'insertion, création d'ateliers, développement d'activités autour de la réinsertion sociale et professionnelle). Le financement de ce poste a été octroyé pour une durée de 5 ans (jusqu' à fin 2012). Chaque année, SOS-Femmes accueille et forme des étudiantes en formation pratique provenant généralement de la Haute Ecole de Travail Social.

Les fonctions et les salaires de chaque professionnelle sont déterminés par le comité. Les salaires actuels octroyés au personnel de SOS-Femmes sont nettement en-dessous des barèmes de l'État.

En 2011, les prestations offertes sont :

- une consultation sociale : les 2 travailleuses sociales (1,3 poste dont 0,3 est dédié à la coordination, gestion de l'association et des ressources humaines) et une stagiaire (HES) ont accueilli 223 femmes dont 60 % sont de nouvelles demandes; dans les anciennes situations, 18,8 % sont suivies depuis 2010, 15,7 % sont suivies depuis 2 à 5 ans et 5,8 % ont un suivi de plus de 5 ans. L'accueil d'une nouvelle personne comprend : l'écoute et la compréhension détaillée de sa demande, l'évaluation globale du parcours privé et professionnel (administratif, psychologique, formation et compétences), la recherche conjointe des pistes d'amélioration ou de résolution des problèmes et l'établissement d'un plan d'action. Pour 215 femmes accueillies en 2011, l'accompagnement a débouché sur la mise en place d'interventions concrètes et de projets individualisés (démarches administratives, choix et recherches de financement de formation, travail en complément de divers services tels que l'Hospice général, le service des prestations complémentaires, les régies, les assurances). Les demandes de fonds individuels (77 situations) totalisent un montant d'aide financière redistribuée de 89 429 F. Sur les 31 situations provenant du domaine de la prostitution, 5 femmes exercent encore alors que 26 femmes ont totalement arrêté cette activité;
- la boutique « Les Fringantes », structure d'insertion professionnelle : 2 travailleuses sociales (1,3 poste), 1 travailleuse sociale (0,8 poste financé par un fonds privé) et une étudiante de la Haute Ecole de Travail Social ont géré l'activité commerciale du magasin et l'accompagnement social et pédagogique. Un poste (100 %) en emploi de solidarité est venu renforcer le versant de la vente et de l'intendance du magasin. En 2011, 33 femmes ont effectué un stage de réinsertion. Elles sont âgées de 21 à 55 ans. Le stage est d'une durée de 3 à 6 mois renouvelable deux fois. Il permet la mise en situation pratique dans le domaine de la vente, l'acquisition de compétences techniques, de savoir-faire et de savoir-être professionnels. Les travailleuses sociales des « Fringantes » assurent un accompagnement social et pédagogique de proximité défini par un contrat de stage. Des appuis individuels en formation de base tels qu'en français, mathématiques, informatique, encouragements à la recherche d'emploi et activités de réinsertion sont assurés. Durant le stage, la situation sociale de la femme ainsi que sa santé psychique et physique sont également prises en compte par des entretiens réguliers;
- des ateliers collectifs (assurance-maladie, recherche d'emploi, impôts) sont organisés sous forme de session.

La force de travail supplémentaire (80 %) financée par un fonds privé a permis d'augmenter l'accueil des personnes en stage (de 20 à 30 par année en moyenne), mais également d'offrir un accompagnement plus soutenu aux femmes pendant et après le stage d'insertion. Un travail de partenariat avec certains commerces a également vu le jour, permettant l'ouverture de places de stage. Ce supplément de temps de travail a permis la construction et la mise en place d'ateliers collectifs. SOS-Femmes a ainsi non seulement renforcé le suivi des stagiaires de la boutique « Les Fringantes », mais également développé celui des personnes en emploi de solidarité de la boutique (1 poste) et de la nouvelle structure « Label Bobine » (6 postes).

SOS-Femmes entretient toujours un partenariat important avec l'École-Club Migros qui octroie aux bénéficiaires des prix réduits pour plusieurs de ses cours.

4.4. Viol-Secours

Viol-Secours est une association à but non lucratif. Le comité assume le rôle d'employeur. Il est garant du projet associatif et de l'utilisation des ressources de l'association. Il est composé de 5 membres bénévoles et de 2 membres de l'équipe. L'équipe professionnelle se compose de 3 co-responsables psychosociales et co-gestionnaires de l'association, soit l'équivalent de 2,1 postes, et d'une employée administrative à 30 %. Une fiduciaire de l'économie sociale et solidaire est chargée de la comptabilité et de la gestion administrative du personnel.

Les salaires sont fixés par le comité en fonction des barèmes de l'Etat. Les indexations annuelles suivent les indications données par la CIA. Le cahier des charges et l'expertise de l'équipe professionnelle nécessitant un ajustement des conditions salariales, le personnel bénéficie, depuis 2010, d'annuités qui, pour des raisons budgétaires, sont accordées tous les deux ans.

Dans le cadre de ses activités de soutien aux femmes victimes de violences sexuelles, les prestations fournies par Viol-Secours se répartissent comme suit :

- contacts téléphoniques, par courriel ou à la porte : en 2011, Viol-Secours a été contactée par 115 nouvelles personnes et 26 anciennes;
- entretiens : en 2011, 401 entretiens individuels ont été effectués;
- accompagnements : ils peuvent être d'ordre juridique, médical et/ou social. En 2011, 8 accompagnements ont été effectués;

- animations de groupes d'expression : un groupe de parole est proposé une fois par an et un atelier de danse-théâtre une fois par année; en 2011, un atelier de danse-théâtre a eu lieu;
- l'association organise des stages d'autodéfense, selon la méthode Fem Do Chi. Ces stages permettent aux femmes et aux adolescentes de prévenir des situations de violences verbales, physiques et sexuelles et d'assurer ainsi leur sécurité et, par conséquent, leur autonomie. En 2011, 15 stages ont eu lieu. Ces stages sont à la fois une offre de groupe pour les femmes victimes de violences et un outil de prévention primaire.

En ce qui concerne l'axe prévention, les activités ont été les suivantes :

- expertise et formation : Viol-Secours est sollicitée par des médias, divers professionnel-le-s et par des étudiant-e-s pour son savoir spécifique des violences sexuelles. L'association dispense également des cours dans diverses institutions dont la Haute Ecole de Travail Social. En 2011, 33 interventions d'expertise ont été effectuées;
- projets de prévention : en 2011, 10 projets et 16 animations ont été menés à bien. Le projet Tabou, spectacle de danse hip-hop sur le thème des violences sexuelles, a continué sa route auprès des jeunes et, cette année-là, il a été joué le 14 juin devant un large public hétéroclite.

L'association Viol-Secours développe également ses activités de réseau, par sa collaboration avec divers organismes de la place et sa participation à des groupes de travail.

5. Développements récents

5.1. Association Foyer Arabelle

Les changements intervenus au niveau de la direction en 2011 ont été l'occasion de repenser l'organisation de l'institution. Le projet pédagogique de l'équipe éducative du foyer et ses procédures seront réactualisés, afin d'accroître de manière continue la qualité des prestations offertes à moyen et long terme et d'évaluer son impact sur les résidentes et leurs enfants. D'autre part, il s'agira de mener à bien l'étude sur la faisabilité d'accueil renforcé de mineures enceintes et en rupture.

Enfin, consolider et développer les synergies avec les nombreux partenaires, les associations, le travail de réseau et le milieu médical, reste un travail et une préoccupation constante des équipes éducatives et de la direction. La directrice de l'institution est très impliquée dans les dispositifs d'analyse et de réflexion de la commission consultative sur les violences domestiques, en qualité de membre du comité, où elle représente, par ailleurs,

« l'inter-foyers » pour 4 autres foyers du groupe (Cœur des Grottes, Etape, Pertuis, Solidarité Femmes).

5.2. Solidarité Femmes

Le développement que Solidarité Femmes a connu au fil des années fait écho à la prise de conscience progressive de l'importance du phénomène de la violence conjugale, aussi bien en termes de prévalence au sein de la population (1 femme sur 5 va vivre une situation de violence conjugale au cours de sa vie) que de gravité de ses conséquences (pour les femmes et, bien évidemment, pour les enfants qui ne sont jamais épargnés).

Solidarité Femmes cherche constamment à s'adapter aux demandes et aux besoins de la population à laquelle elle s'adresse, à intégrer de nouveaux moyens d'intervention en victimologie et à tenir compte des enjeux de société comme les changements législatifs. Pour ce faire, elle développe des projets novateurs tels que celui des séances collectives d'information offrant, tant aux personnes victimes qu'à leurs proches, un accès facile et direct à l'information utile sur la problématique et les solutions disponibles. Ce projet fut cité par le ministre de la justice suisse lors de la 29^e conférence du Conseil de l'Europe des ministres de la justice en 2009 comme l'une des actions pertinentes et efficaces à promouvoir. L'association souhaite pouvoir continuer dans la voie de la diversification de ses actions grâce à un financement structurel de l'Etat de Genève lui permettant d'assurer la base de ses prestations et des financements ponctuels d'autres bailleurs de fonds pour le développement de nouveaux projets.

5.3. SOS-Femmes

Riche de ses 70 ans d'existence (en 2010), SOS-Femmes entretient son dynamisme. Basée sur l'octroi d'un financement du canton de Genève, l'association et, plus particulièrement, son comité et les professionnelles ne cessent cependant de rechercher de nouvelles pistes de financement. Grâce à des événements organisés conjointement avec des partenaires privés, l'association a constitué un fonds d'urgence permettant de venir en aide à des femmes en réinsertion ainsi qu'un fonds spécifiquement utilisé pour soutenir les enfants et jeunes adultes des consultantes qui souffrent souvent des situations précarisées de leur parent.

En 2011, SOS-Femmes est à un nouveau tournant de son histoire avec la création d'une entreprise sociale dans le domaine de la couture. La création de « Label Bobine » a été rendue possible grâce au Fonds chômage de la Ville de Genève qui finance les salaires et le fonctionnement général sur 2 ans ainsi qu'au service des emplois de solidarité qui cofinance les salaires

des 6 personnes en insertion. Enfin, ce sont des fondations privées qui ont permis l'achat du matériel et l'installation de l'atelier.

5.4 Viol-Secours

Créée au départ en réponse à une affaire de viol collectif, l'association est aujourd'hui gérée par une équipe professionnelle qui a acquis, au fil des années, une expérience du travail psychosocial et des compétences dans la création des outils de prévention. C'est dans cette double perspective que Viol-Secours se donne pour mission de contribuer à l'autonomie des femmes qui ont vécu des violences sexuelles. Le défi principal qui se pose actuellement à Viol-Secours est de conjuguer ces deux axes en continuant à innover et diversifier ses outils d'interventions.

6. Perspectives et inscription dans la durée

Le montant des aides financières restant inchangé pour la prochaine période 2013-2016 en comparaison avec la période quadriennale précédente, les associations concernées par le présent projet de loi ont fait part de leur souci pour conserver un équilibre financier dans la durée. En fonction de l'évolution des besoins et de leur situation financière, ces associations seront peut-être amenées à faire des choix susceptibles d'affecter le volume, la diversité ou la qualité de leurs prestations.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexes :

- 1) *Préavis technique financier*
- 2) *Planification des charges financières (amortissements et intérêts) en fonction des décaissements prévus*
- 3) *Planification des charges et revenus de fonctionnement découlant de la dépense nouvelle*
- 4) *Résultats financiers 2009, comptes audités 2010 et 2011*
- 5) *Rapports d'évaluation*
- 6) *Contrats de prestations*



REPUBLIQUE ET
CANTON DE GENEVE

PREAVIS TECHNIQUE FINANCIER

Ce préavis technique ne préjuge en rien des décisions qui seront prises en matière de politique budgétaire.

1. Attestation de contrôle par le département présentant le projet de loi

- **Projet de loi** présenté par le département de la solidarité et de l'emploi.
- **Objet** : Projet de loi accordant une aide financière de 545 000 F à l'Association Foyer Arabelle, de 726 000 F à Solidarité Femmes, de 355 000 F à SOS-Femmes et de 295 000 F à Viol-Secours pour la période de 2013 à 2016
- **Rubrique(s) concernée(s)** : 07.14.11.00 365 0 4902
07.14.11.00 365 0 3200
07.14.11.00 365 0 4802
07.14.11.00 365 0 3600
- **Libellé(s) du (des) programme(s) concerné(s)** : C02 "Soutien à la famille"
- **Planification des charges et revenus de fonctionnement induits par le projet** :
- Les tableaux financiers annexés au projet de loi intègrent la totalité des impacts financiers découlant du projet.

(en millions de francs)	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Résultat récurrent
Charges en personnel [30]	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses générales [31]	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges financières [32+33]	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges particulières [30 à 36]	-	-	-	-	-	-	-	-
Octroi de subvention ou prestations [36]	1.92	1.92	1.92	1.92	-	-	-	-
Total des charges de fonctionnement	1.92	1.92	1.92	1.92	-	-	-	-
Revenus liés à l'activité [40+41+43+45+46]	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres revenus [42]	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des revenus de fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net de fonctionnement	1.92	1.92	1.92	1.92	-	-	-	-

- **Inscription budgétaire et financement** :
 - Ces aides financières seront inscrites au projet de budget de fonctionnement dès 2013.
 - Elles prendront fin à l'échéance comptable 2016.
 - Les données des tableaux financiers annexés au projet de loi concordent avec les données budgétaires 2012 et entrent dans le cadre du PFG 2013 - 2016.
- **Remarque(s)** :
 - Ce projet de loi est présenté en conformité à la loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF) et à son règlement (RLIAF). Il porte sur les années 2013 à 2016.
 - Les états financiers 2008 avec la thésaurisation dite du passé ainsi que ceux de 2009 et 2010 ont été examinés. Les comptes 2011 le seront prochainement et ceux de 2012 vaudront comme dernière année afin de déterminer une éventuelle effective restitution à l'Etat.
 - En résumé, les états financiers reçus sont régulièrement analysés, en particulier de manière plus fine en fin de période, selon le planning et les profondeurs d'audit fixés par le service du contrôle interne (SECI) en collaboration avec la direction générale de l'action sociale (DGAS). De plus il est tenu compte de la directive transversale sur le contrôle périodique de l'accomplissement des tâches selon l'art. 22 de la LIAF.

Le département atteste que le présent projet de loi est conforme à la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat (LGAF), à la loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF), au manuel de comptabilité publique édité par la conférence des directeurs cantonaux des finances (NMC) pour les charges et les revenus de fonctionnement, au manuel de comptabilité publique MCH2 pour les dépenses et les recettes d'investissement, et aux procédures internes adoptées par le Conseil d'Etat.

Genève, le : 10 juillet 2012 Signature du responsable financier : 

2. Approbation / Avis du département des finances

Le département des finances valide ce projet de loi, y compris pour les aspects LIAF.

Genève, le : 10 juillet 2012 Visa du département des finances : 

N.B. : Le présent préavis technique est basé sur le PL, son exposé des motifs, les tableaux financiers et ses annexes en date du 9 juillet 2012.

Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève (D 1 05) - Dépense nouvelle

PLANIFICATION DES CHARGES ET REVENUS DE FONCTIONNEMENT DÉCOULANT DE LA DÉPENSE NOUVELLE

ASSOCIATION FOYER ARABELLE, SOLIDARITE FEMMES, SOS-FEMMES, VIOL-SECOURS - AIDES FINANCIERES POUR LA PERIODE 2013-2016

Projet présenté par le Département de la solidarité et de l'emploi

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Résultat récurrent
TOTAL des charges de fonctionnement induites	1'921'000	1'921'000	1'921'000	1'921'000	1'921'000	0	0	0
Charges en personnel [30] (augmentation des charges de personnel, formation, etc.)	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses générales [31]	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges en matériel et véhicule (matériel, fournitures, matériel classique auto spécifique, véhicule, entretien, etc.)	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges de bâtiment (fluides (eau, énergie, combustibles), conciergerie, entretien, location, assurances, etc.)	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges financières [32+33]	0	0	0	0	0	0	0	0
Intérêts (report tableau)	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements (report tableau)	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges particulières [30 à 36]	0	0	0	0	0	0	0	0
Perte comptable [330]	0	0	0	0	0	0	0	0
Provision [339] (préciser la nature)	0	0	0	0	0	0	0	0
Octroi de subvention ou de prestations [36] (subvention accordée à des tiers, prestation en nature)	1'921'000	1'921'000	1'921'000	1'921'000	0	0	0	0
TOTAL des revenus de fonctionnement induits	0	0	0	0	0	0	0	0
Revenus liés à l'activité [40+41+43+45+46] (augmentation de revenus (impôts, émoluments, taxes), subventions reçues, dons ou legs)	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres revenus [42] (revenus de placements, de prêts ou de participations, gain comptable, loyers)	0	0	0	0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE FONCTIONNEMENT (charges - revenus)	1'921'000	1'921'000	1'921'000	1'921'000	0	0	0	0

Remarques : Les aides financières accordées à l'association Foyer Arabelle (545'000F), Solidarité Femmes (726'000F), SOS-Femmes (355'000F) et Viol-Secours (295'000F), soit un total annuel de 1'921'000F, figurent déjà au budget 2012. Il n'y a pas de dépense nouvelle.

Signature du responsable financier: 
 Date: 5 juillet 2012

COMPTES DE PERTES ET PROFITS COMPARES
Au 31.12.2008 et 31.12.2009

	Notes	Budget 09 Frs.	2009 Frs.	2008 Frs.
Dons et cotisations				
Cotisations de l'Association		3'500.00	2'910.00	1'950.00
Dons divers		15'000.00	26'843.80	49'146.70
Dons 8LIPP-V (anciennement 21uLCP)		-	9'810.00	72'554.05
Total dons et cotisations		18'500.00	39'563.80	123'650.75
Subventions	8	720'000.00	803'200.00	796'139.10
Recettes				
Pensions		671'897.80	760'479.00	753'033.00
Garderie externe		77'000.00	148'927.00	128'065.00
Buanderie, téléphones		4'900.00	3'345.50	4'306.30
Total recettes		753'797.80	912'751.50	885'404.30
Autres produits				
Indemnités journalières		-	34'538.50	43'817.65
Prestations assurance maternité		-	11'941.90	15'630.80
Repas		-	3'738.00	-
Commission impôt à la source		-	971.49	863.03
Produits divers	10	100.00	616.00	450.70
Total autres produits		100.00	51'805.89	60'762.18
Total produits d'exploitation		1'492'397.80	1'807'321.19	1'865'956.33
Frais du personnel				
Salaires	11	1'033'303.06	1'180'497.66	1'133'721.01
Suppléments		-	3'214.10	9'536.95
Autres charges personnel	12	17'155.00	2'754.55	17'584.45
Charges sociales		180'828.04	159'003.51	145'963.91
Déplacements personnel		4'000.00	210.10	750.65
Frais de formation		5'800.00	9'959.60	21'609.50
Salaires personnel OCE		-	-	54'889.10
Total frais personnel		1'241'086.10	1'355'639.52	1'384'055.57
Frais généraux				
Alimentation		119'412.50	75'434.60	102'830.45
Frais de locaux et entretiens divers	13.1	149'759.68	212'782.15	198'232.59
Frais éducatifs (dont véhicule)		17'783.75	16'739.15	13'383.10
Frais administratifs	13.2	29'740.45	35'383.13	38'038.18
Total frais généraux		316'696.38	340'339.03	352'484.32
Amortissements				
		10'250.00	23'322.45	15'280.80
Total charges d'exploitation		1'568'032.48	1'719'301.00	1'751'820.69
RESULTAT D'EXPLOITATION		-75'634.68	88'020.19	114'135.64

COMPTES DE PERTES ET PROFITS COMPARES
Au 31.12.2008 et 31.12.2009

	Notes	Budget 09 Frs.	2009 Frs.	2008 Frs.
Produits financiers - intérêts créanciers		400.00	615.05	873.30
Charges financières - frais de banque et CCP		1'537.45	1'241.25	194.75
<u>RESULTAT FINANCIER</u>		-1'137.45	-626.20	678.55
Produits hors exploitation		-	-	40'000.00
Produits sur exercices antérieurs		-	486.65	0.05
Dissolution provisions	4	-	46'900.00	33'530.00
<u>Total produits hors exploitation et exceptionnels</u>		-	47'386.65	73'530.05
Provision 50e anniversaire		-	-	10'000.00
Charges sur exercices antérieurs		-	-	2'589.80
Perte sur débiteurs	14	-	1'088.00	-
Charges hors exploitation		-	-	136'250.15
<u>Total charges hors exploitation et exceptionnelles</u>		-	1'088.00	148'839.95
<u>RESULTAT HORS EXPLOITATION ET EXCEPTIONNEL</u>		-	46'298.65	-75'309.90
<i>Fonds affectés - attributions</i>				
Fonds de Solidarité		-	-23'440.00	-
Fonds sorties Hiver/Été "Kiwanis"		-	-5'000.00	-
<i>Fonds affectés - utilisations</i>				
Fonds de Solidarité		-	2'403.30	2'423.25
<u>RESULTAT DES FONDS</u> (attributions/utilisations nettes)			-26'036.70	2'423.25
<u>RESULTAT AVANT THESAUROISATION</u>		-76'772.13	107'655.94	41'927.54

COMPTES DE PERTES ET PROFITS COMPARES
Au 31.12.2008 et 31.12.2009

	Notes	Budget 09 Frs.	2009 Frs.	2008 Frs.
Report RESULTAT AVANT THESAUISATION		-76'772.13	107'655.94	41'927.54
DSE		-	59'821.70	-
Ville d'Onex		-	19'709.10	-
Autres communes		-	1'211.15	-
TOTAL RESTITUTIONS	9	-	80'741.95	-
RESULTAT NET APRES THESAUISATION		-76'772.13	26'913.99	41'927.54

Onex, le 31 mars 2010

Marthe Wasem, Présidente
Françoise Huttenmoser, Directrice

arabelle

Foyer d'hébergement avec crèche
64, avenue des Grandes-Communes – 1213 Onex
www.foyerarabelle.ch – info@foyerarabelle.ch
t. 022 792 70 84 – f. 022 792 47 80
CCP: 12-17815-0



Comptes
annuels au
31.12.2010



FIDUCIOR S.A.

19, rue de Saint-Léger
1204 GENÈVE

Case postale 3257
1211 GENÈVE 3

Téléphone 022 316 06 00
Téléfax 022 316 06 06
www.fiducior.ch
E-mail: conseils@fiducior.ch
C.C.P. 12-16807-0

ASSOCIATION FOYER ARABELLE

ONEX

V réf.:
N réf.: AJ/al

Genève, le 5 avril 2011

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT AU COMITE DE L'ASSOCIATION

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexes) de votre association pour l'exercice social arrêté au 31 décembre 2010.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

FIDUCIOR S.A.

Alain JEANGROS
(Expert-réviseur agréé)

Aurélien LAJUDIE
(Expert-réviseur agréé)

Annexes : Bilan
Compte de profits et pertes
Tableau de financement
Tableau de variation des fonds propres
Annexe
Rapport de performance

BILANS COMPARES
Au 31.12.2009 et 31.12.2010

ACTIFS	Notes	2010	2009
		Frs.	Frs.
Liquidités			
Caisse		4'880.50	2'381.35
CCP 12-17615-0		734'540.34	491'104.70
BCGE		1'707.40	2'026.65
		<u>741'128.24</u>	<u>495'492.70</u>
Réalisable			
Pensions		71'995.00	72'548.40
Autres débiteurs		-	5'678.55
Impôt anticipé		682.30	406.30
Avoirs à recevoir	1	6'200.00	6'981.55
Actifs transitoires	2	-	459.72
		<u>78'877.30</u>	<u>86'074.52</u>
Total actifs circulants		820'005.54	581'567.22
Immobilisé (valeur nette)			
Instruments et outillage	3	2'823.00	3'690.00
Gros matériel		42'985.00	20'394.00
Matériel bureau informatique et mobilier		25'200.00	13'924.00
Aménagements, installations		-	1'371.00
Véhicule		-	1'030.00
Mobilier de jeux extérieurs		4'035.00	6'187.00
Installations de sécurité		8'435.00	11'493.00
		<u>83'478.00</u>	<u>58'089.00</u>
Total actifs immobilisés		83'478.00	58'089.00
TOTAL ACTIFS		903'483.54	639'656.22

BILANS COMPARES
Au 31.12.2009 et 31.12.2010

PASSIFS	Notes	2010 Frs.	2009 Frs.
Créanciers			
Rémunérations dues		15'014.30	5'686.95
Charges à payer	4	73'022.50	55'576.70
Produits constatés d'avance		350.00	300.00
		<u>88'386.80</u>	<u>61'563.65</u>
Comptes de régularisation			
Passifs transitoires	5	500.00	48'680.75
Pensions encaissées d'avance		10'566.85	9'208.00
		<u>11'066.85</u>	<u>57'888.75</u>
<i>Provision pour litige en cours</i>	6	200'000.00	-
Fonds affectés			
Don pour Fonds Solidarité	7.1	27'133.92	33'202.97
Don pour sorties Hiver/Eté "Kiwanis"	7.2	3'280.50	5'000.00
Don pour Fonds affectés	7.3	379.00	
Don pour Fonds Création Arabelle no. 2	7.4	60'400.00	
		<u>91'193.42</u>	<u>38'202.97</u>
<u>Total capitaux étrangers à court terme</u>		390'647.07	157'655.37
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	10	103'868.65	80'741.95
<u>Total capitaux étrangers à long terme</u>		103'868.65	80'741.95
Pertes et profits reportés		374'344.91	374'344.91
Part des subventions non dépensées, solde après répartition		26'913.99	
Résultat de l'exercice		7'708.92	26'913.99
<u>Total fonds propres</u>		408'967.82	401'258.90
TOTAL PASSIFS		<u>903'483.54</u>	<u>639'656.22</u>

Onex, le 1er avril 2011

Danièle Speierer, Présidente

Xavier Cardenoso, Trésorier




COMPTES DE PERTES ET PROFITS COMPARES
 Au 31.12.2009 et 31.12.2010

	Notes	Budget 10 Frs.	2010 Frs.	2009 Frs.
Dons et cotisations				
Cotisations de l'Association		3'500.00	6'610.00	2'910.00
Dons divers		15'000.00	109'510.00	26'843.80
Dons 8 LIPP-V		-	13'260.00	9'810.00
Total dons et cotisations		18'500.00	129'380.00	39'563.80
Subventions	8	720'000.00	864'600.00	803'200.00
Recettes				
Pensions	9	671'897.80	821'300.00	760'479.00
Garderie externe		77'000.00	163'198.85	148'927.00
Buanderie, téléphones		4'900.00	2'105.05	3'345.50
Total recettes		753'797.80	986'603.90	912'751.50
Autres produits				
Indemnités journalières		-	11'870.70	34'538.50
Prestations assurance maternité		-	16'549.30	11'941.90
Repas		-	4'554.00	3'738.00
Commission impôt à la source		-	1'047.15	971.49
Produits divers	11	100.00	6'908.75	616.00
Total autres produits		100.00	40'929.90	51'805.89
Total produits d'exploitation		1'492'397.80	2'021'513.80	1'807'321.19
Frais du personnel				
Salaires	12	1'053'301.52	1'214'505.70	1'180'497.66
Suppléments		-	-	3'214.10
Autres charges personnel	13	17'155.00	-	2'754.55
Charges sociales		184'327.77	167'123.05	159'003.51
Déplacements personnel		4'000.00	299.35	210.10
Frais de formation		5'800.00	12'725.30	9'959.60
Salaires personnel OCE		-	-	-
Total frais personnel		1'264'584.29	1'394'653.40	1'355'639.52
Frais généraux				
Alimentation		122'397.82	72'300.90	75'434.60
Frais de locaux et entretiens divers	14.1	153'503.71	173'786.65	212'782.15
Frais éducatifs (dont véhicule)		18'228.37	25'242.30	16'739.15
Frais administratifs	14.2	30'483.92	44'314.06	35'383.13
Total frais généraux		324'613.82	315'643.91	340'339.03
Amortissements		10'506.25	23'911.35	23'322.45
Total charges d'exploitation		1'599'704.36	1'734'208.66	1'719'301.00
RESULTAT D'EXPLOITATION		-107'306.56	287'305.14	88'020.19

COMPTES DE PERTES ET PROFITS COMPARES
Au 31.12.2009 et 31.12.2010

	Notes	Budget 10 Frs.	2010 Frs.	2009 Frs.
Produits financiers - intérêts créanciers		400.00	792.10	615.05
Charges financières - frais de banque et CCP		1'575.94	652.65	1'241.25
<u>RESULTAT FINANCIER</u>		-1'175.94	139.45	-626.20
Produits sur exercices antérieurs		-	4'894.13	486.65
Dissolution provisions		-	-	46'900.00
<u>Total produits exceptionnels</u>		-	4'894.13	47'386.65
Provision pour litige en cours	6	-	200'000.00	-
Charges sur exercices antérieurs		-	1'254.65	-
Perte sur débiteurs		-	-	1'088.00
<u>Total charges exceptionnelles</u>		-	201'254.65	1'088.00
<u>RESULTAT EXCEPTIONNEL</u>		-	-196'360.52	46'298.65
<i>Fonds affectés - attributions</i>				
Fonds de Solidarité		-	-	-23'440.00
Fonds sorties Hiver/Eté "Kiwanis"		-	-	-5'000.00
Fonds affectés		-	-7'637.00	-
Fonds création Arabelle no. 2		-	-60'400.00	-
<i>Fonds affectés - utilisations</i>				
Fonds de Solidarité		-	6'069.05	2'403.30
Fonds sorties Hiver/Eté "Kiwanis"		-	1'719.50	-
<u>RESULTAT DES FONDS</u> (attributions/utilisations nettes)		-	-60'248.45	-26'036.70
<u>RESULTAT AVANT THESAUERISATION</u>		-108'482.50	30'835.62	107'655.94

COMPTES DE PERTES ET PROFITS COMPARES
 Au 31.12.2009 et 31.12.2010

	Notes	Budget 10 Frs.	2010 Frs.	2009 Frs.
Report RESULTAT AVANT THESAURISATION		-108'482.50	30'835.62	107'655.94
DSE		-	14'577.90	54'792.30
Délégation à la Petite Enfance		-	1'337.40	5'029.40
Ville d'Onex		-	6'767.40	19'709.10
Autres communes		-	444.00	1'211.15
TOTAL RESTITUTIONS	10	-	23'126.70	80'741.95
RESULTAT NET APRES THESAURISATION		-108'482.50	7'708.92	26'913.99

Onex, le 1er avril 2011

Danièle Speierer, Présidente



Xavier Cardenoso, Trésorier



TABLEAU DE FINANCEMENT

Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	Notes	2010	2009
<u>Résultat net de l'exercice</u>		7'708.92	26'913.99
Amortissements	3	23'911.35	23'322.45
Provision pour le 50ème anniversaire		-	-10'000.00
Provision pour litige en cours	6	200'000.00	-24'000.00
<u>Résultat de l'exercice (avant variation du fonds de roulement)</u>		<u>231'620.27</u>	<u>16'236.44</u>
Variation des débiteurs		7'197.22	41'854.33
Variation des créanciers		56'118.40	113'141.50
<u>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</u>		<u>294'935.89</u>	<u>171'232.27</u>
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	3		
Acquisition d'instruments et outillage		-	-1'962.95
Acquisition de gros matériel		-30'821.15	-1'122.30
Acquisition d'équipement informatique		-17'771.20	-5'070.00
Investissement dans les Installations de sécurité		-708.00	-
<u>Augmentation de la trésorerie durant l'exercice</u>		<u>245'635.54</u>	<u>163'077.02</u>
Liquidités au début de l'exercice		495'492.70	332'415.68
Liquidités à la fin de l'exercice		741'128.24	495'492.70
<u>Augmentation de la trésorerie durant l'exercice</u>		<u>245'635.54</u>	<u>163'077.02</u>
Variation des comptes de liquidité			
Caisse		2'519.15	1'968.25
CCP 12-17615-0		243'435.64	159'127.67
BCGE		-319.25	1'981.10
<u>Augmentation de la trésorerie durant l'exercice</u>		<u>245'635.54</u>	<u>163'077.02</u>

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL au 31 décembre 2010

Moyens provenant de fonds affectés	Valeur au 31.12.2009	Dotations	Attributions	Utilisations	Transferts de fonds internes 2010	Valeur au 31.12.2010
Fonds Solidarité	33'202.97			-6'069.05		27'133.92
Fonds Kiwanis Sorties Hiver/Eté	5'000.00			-1'719.50		3'280.50
Fonds affectés		7'637.00		-7'258.00		379.00
Fonds Création Arabelle no. 2		60'400.00				60'400.00
Capital des fonds affectés	38'202.97	68'037.00	-	-15'046.55	-	91'193.42
Moyens provenant du financement propre						
Capital versé	401'258.90					401'258.90
Résultat de l'exercice 2010					7'708.92	7'708.92
Capital propre de l'Association	401'258.90	-		-	7'708.92	408'967.82

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL au 31 décembre 2009

Moyens provenant de fonds affectés	Valeur au 31.12.2008	Dotations	Attributions	Utilisations	Transferts de fonds internes 2009	Valeur au 31.12.2009
Fonds Solidarité	12'166.27	23'440.00		-2'403.30		33'202.97
Fonds Kiwanis Sorties Hiver/Eté	-		5'000.00			5'000.00
Capital des fonds affectés	12'166.27	23'440.00	5'000.00	-2'403.30	-	38'202.97
Moyens provenant du financement propre						
Capital versé	374'344.91					374'344.91
Résultat de l'exercice 2009					26'913.99	26'913.99
Capital propre de l'Association	374'344.91	-		-	26'913.99	401'258.90

arabelle

Foyer d'hébergement
d'accrêche

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2010

Principes comptables

Les états financiers de l'Association Foyer Arabelle ont été établis conformément aux statuts de l'Association, aux dispositions applicables du Code des Obligations et aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et aux directives de boucllement 2010 émises par le DSE le 13.12.2010.

Les montants sont exprimés en francs suisses.

Politique de gestion et placement de la fortune

L'Association Foyer Arabelle est une association sans but lucratif. Les excédents éventuels sont immédiatement réinvestis. Nous avons un compte courant à la Poste et un compte d'épargne à la Banque Cantonale Genevoise. L'association n'effectue pas de placements financiers.

Rémunérations versées aux membres des organes dirigeants

Françoise Huttenmoser, Directrice	2010	2009
- Salaire annuel brut	Frs. 157'898,--	Frs. 130'859,--
- Commission consultative sur les violences domestiques, participation comme membre du comité et des sous-commissions, jetons de présence versés par la CCVD, Etat de Genève.	Frs. 2'730,--	Frs. 2'080,--

Les membres du comité de l'Association Foyer Arabelle sont tous bénévoles.

Dépréciation sur débiteurs

N'ayant aucun débiteur douteux, nous n'avons pas constitué de provisions.

Stocks

Le dernier inventaire complet de l'institution date du 28.02.11. Il est à votre disposition au secrétariat de l'association.

Avoirs à recevoir (note 1)

Produits à recevoir	2010	2009
Indemnités pertes de gain à recevoir		2'957.65
Allocations maternité à recevoir		4'023.90
Subventions des communes genevoises	4'200.00	
Don particulier	2'000.00	
Total	6'200.00	6'981.55

Actifs transitoires (note 2)

Charges constatées d'avance	2010	2009
Charges constatées d'avance	-	459.72
Total	-	459.72

Immobilisations corporelles (note 3)

Immobilisations corporelles	Instruments et outillage	Gros matériel	Mobilier, matériel de bureau et informatique	Aménagements installations	Véhicule	Mobilier jeux extérieurs	Installations de sécurité	Total
leur brute au 1.01.10	4337.70	57'998.35	50'296.30	15'214.95	10'300.00	10'760.00	18'476.00	167'383.30
acquisitions 2010	-	30'821.15	17'771.20	-	-	-	708.00	49'300.35
leur brute au 31.12.10	4'337.70	88'819.50	68'067.50	15'214.95	10'300.00	10'760.00	19'184.00	216'683.65
onds d'amortissement u 1.01.10	-647.70	-37'604.35	-36'372.30	-13'843.95	-9'270.00	-4'573.00	-6'983.00	-109'294.30
mortissements 2010	-867.00	-8'230.15	-6'495.20	-1'371.00	-1'030.00	-2'152.00	-3'766.00	-23'911.35
onds d'amortissement u 31.12.10	-1'514.70	-45'834.50	-42'867.50	-15'214.95	-10'300.00	-6'725.00	-10'749.00	-133'205.65
leur nette au 1.01.10	3'690.00	20'394.00	13'924.00	1'371.00	1'030.00	6'187.00	11'493.00	58'089.00
leur nette au 31.12.10	2'823.00	42'985.00	25'200.00	-	-	4'035.00	8'435.00	83'478.00

Taux d'amortissement

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, à partir d'un montant de Frs. 500.-- minimum et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation. Les taux d'amortissement ont fait l'objet d'une fiche de procédure du système de contrôle interne signée le 5 octobre 2009 par la présidente et le trésorier de l'association, énonçant ces critères. Document à votre disposition au secrétariat de l'association.

Durée d'amortissement	Taux
Instruments outillage	20%
Gros matériel	20%
Mobilier bureau	12.50%
Mat.bureau+informatique	40%-30%-30%
Aménagement	25 %
Véhicule	20 %
Mobilier jeux extérieurs	20 %
Installations sécurité	20 %

Valeur d'assurance incendie : Frs. 330'000.--

Charges à payer (note 4)

Charges à payer	2010	2009
Charges sociales	43'860.90	27'335.05
Frais de personnel	955.65	-
Alimentation et matériel de cuisine	4'884.80	4'218.40
Matériel et produit de nettoyage	463.35	-
Swisscom	429.75	546.05
Services Industriels	1'565.75	1'557.20
Matériel/mobilier	10'006.85	14'136.15
Imprimerie et frais de poste	216.00	-
Travaux de peinture	3'180.00	-
Sécurité/Incendie	-	4'368.85
Frais éducatifs divers	1'259.45	215.00
Fiduciaire	6'200.00	3'200.00
Total	73'022.50	55'576.70

Passifs transitoires (note 5)

Passifs transitoires	2010	2009
Provision gratifications + charges sociales	-	48'545.75
Cautions clé	500.00	135.00
Total	500.00	48'680.75

Provision pour litige en cours (note 6)

L'Association Foyer Arabelle a été assignée aux Prud'hommes à mi-2010 par une demande adverse en paiement de CHF 360'000.-- en capital.

Fonds affectés

Durant l'année 2010, nous avons poursuivi notre stratégie de recherche de fonds, notamment au moyen de notre petit journal bisannuel "Les Nouvelles d'Arabelle". Au 31.12.2010, nous avons pu comptabiliser la somme importante de Frs. 129'380.--, dont Frs. 60'000.-- récoltés lors du Ladies Lunch Geneva organisé le 30.11.2010 en faveur de la création de notre seconde structure d'hébergement avec crèche.

Fonds de Solidarité (note 7.1)

Un Fonds de Solidarité a été constitué en 2002, suite à deux dons importants d'un montant total de Frs. 53'000.-- (Banque JP. Morgan et Groupe de coordination Mère-Enfant).

Ce fonds est destiné aux résidentes et à leurs enfants. Il peut financer des projets individuels (frais de traductions, achat de matériel, rafraîchissement de chambres, etc.) ou des projets collectifs (sorties neige, sorties d'été, cinémas, spectacles, fêtes).

Le règlement du Fonds de Solidarité est à votre disposition au secrétariat de l'association.

Fonds de Solidarité	2010	2009
Solde 1.01.	33'202.97	12'166.27
Frais de traductions	-367.50	-
Sorties diverses	-898.05	-150.00
Fêtes-activités bricolage	-283.50	-199.50
Animation	-	-1'480.00
Vélos et petites voitures	-	-553.80
Frais de garde enfant	-	-20.00
Ecrans d'ordinateur	-4'070.00	
Cours de français	-450.00	
Affectation des dons particuliers	-	10'720.00
Affectation des dons 8LIPP-V	-	9'810.00
Affectation des cotisations	-	2'910.00
Solde 31.12.	27'133.92	33'202.97
Variation	-6'069.05	21'036.70

Sorties Hiver/Été "Kiwanis" (note 7.2)

En 2009, nous avons reçu un don de Frs. 5'000.-- du Kiwanis Club Genève Métropole, destiné à financer une sortie en hiver et une sortie en été pour les résidentes et les enfants.

En 2010, nous avons organisé une sortie luge en février et une sortie au zoo de Servion en octobre.

Le solde de Frs. 3'280.50 nous permettra d'organiser de nouvelles activités pour les résidentes et leurs enfants sur l'année 2011.

Sorties Hiver/Été "Kiwanis"	2010	2009
Solde au 1.01.	5'000.00	
Entrée		5'000.00
Sortie luge (car et location salle)	-785.00	
Sortie zoo (car, entrées, boissons)	-934.50	
Solde au 31.12.	3'280.50	5'000.00
Variation	1'719.50	-

Fonds affectés (note 7.3)

En juillet 2010, nous avons présenté deux demandes de fonds : à la Fondation de Bienfaisance de la Banque Pictet pour participer au renouvellement des lits du foyer ainsi qu'au club Genève-Fondateur, Soroptimist International pour financer une partie de la formation d'aide-comptable d'une résidente motivée dans sa reconversion professionnelle et hébergée au foyer avec ses deux fils. Nous avons également décidé d'utiliser Frs. 717.-- du don de la Grande Loge, pour couvrir la pension impayée d'une de nos résidentes, cette dernière, juste majeure, est entrée au foyer Arabelle en urgence et les premiers jours de son séjour n'ont pu être couverts par l'Hospice Général.

Fonds affectés	2010
Solde au 1.01.	-
Part don Grande Loge	717.00
Don Fondation Bienfaisance Banque Pictet	5'000.00
Don Soroptimist	1'920.00
Pension mai non prise en charge par l'HG	-717.00
Participation achat lits	-5'000.00
Formation aide-comptable (en cours)	-1'541.00
Solde au 31.12.	379.00

Fonds Création Arabelle no. 2 (note 7.4)

En 2010, nous avons dû refuser 137 demandes d'hébergement de femmes et d'enfants en grande difficulté. La direction et le comité ont élaboré un projet de création d'un second foyer d'hébergement avec crèche pour optimiser l'adéquation de l'offre avec les demandes refusées. La direction a défendu ce projet lors du "Ladies Lunch Geneva" le 30.11.2010, afin de récolter des fonds.

Création Arabelle no. 2	2010
Affectation du don Ladies Lunch	60'000.00
Affectation d'un don 8 LIPP-V	400.00
Solde au 31.12.	60'400.00

Subventions (note 8)

Subventions	2010	2009
Etat de Genève, Département de la Solidarité et de l'Emploi	545'000.00	545'000.00
Ville de Genève, Délégation à la Petite Enfance	50'000.00	50'000.00
Ville d'Onex, Service de Prévention sociale et de Promotion de la Santé	253'000.00	196'000.00
Communes genevoises	16'600.00	12'200.00
Total	864'600.00	803'200.00

En 2010, la Ville d'Onex a subventionné 9 places externes à 100% sur les 10 places externes à 100% réservées aux enfants onésiens pour un total de Frs. 253'000.--.

Nous recevons une subvention de la Délégation de la Petite Enfance destinée aux enfants des mamans accueillies au Foyer Arabelle, dont le domicile précédent se situait en ville de Genève pour un montant de Frs. 50'000.--.

Pensions (note 9)

Au vu du nombre important de refus d'hébergement que nous avons effectué sur le premier semestre 2010, nous avons décidé de transformer une pièce avec lavabo en chambre supplémentaire afin d'accueillir une femme de plus avec son enfant.

Dès le 26 août 2010, nous avons augmenté notre produit des pensions, passant d'une capacité d'accueil de 17 chambres à 18 chambres.

Tableau de suivi des résultats avant et après répartition (note 10)

	2009	2010	2011	2012	Cumul
Résultat avant répartition	107'655.94	30'835.62			138'491.56
Répartition de la part du résultat revenant à :					
DSE * ¹	54'792.30	14'577.90			69'370.20
Délégation à la Petite Enfance * ²	5'029.40	1'337.40			6'366.80
Ville d'Onex * ³	19'709.10	6'767.40			26'476.50
Autres communes * ⁴	1'211.15	444.00			1'655.15
Total (75% du résultat)	80'741.95	23'126.70			103'868.65
Résultat après répartition (25%)	26'913.99	7'708.92			34'622.91

*¹La subvention du DSE s'élève à Frs. 545'000.— soit 63.03% du total des subventions.

*² La subvention de la Délégation à la Petite Enfance s'élève à Frs. 50'000.— soit 5.78% du total des subventions.

*³ La subvention de la Ville d'Onex s'élève à Frs. 253'000.— soit 29.26% du total des subventions.

*⁴ Les subventions des communes genevoises s'élèvent à Frs. 16'600.— soit 1.92% du total des subventions.

Produits divers (note 11)

Produits divers	2010	2009
Clés perdues, nettoyage chambre	130.60	616.00
Redistribution taxe CO2	1'408.15	-
Indemnités praticiens formateurs*	5'370.00	
Total	6'908.75	616.00

*La direction assume le rôle de praticienne formatrice pour les stagiaires psychomotriciennes en stage de dernière année à l'école HES-S2.

Rémunérations (note 12)

Salaires par secteurs	2010	2009
Secteur Foyer	416'187.90	387'296.17
Secteur Crèche	372'253.50	362'774.38
Secteur Ménage	56'396.75	54'046.93
Secteur Cuisine	109'430.75	137'519.95
Secteur Administration	260'236.80	238'860.23
Total	1'214'505.70	1'180'497.66

Autres charges de personnel (note 13)

En 2010, nous n'avons pas accueilli de civiliste aide de crèche. Nous avons privilégié l'engagement d'étudiantes de 4^{ème} année en maturité spécialisée de l'ECG au poste de stagiaire aide de crèche afin d'assurer une continuité et une stabilité de présence auprès des enfants durant toute l'année scolaire.

Frais de locaux et entretiens divers (note 14.1)

En 2010, nous avons continué les travaux de réfection du foyer et procédé au remplacement des lits des 18 chambres.

Nous avons également procédé à l'aménagement des bureaux du personnel.

Frais de locaux et entretiens divers	2010	2009
Loyers crèche et foyer	100'332.00	100'332.00
Charges locatives	13'894.00	12'505.65
Services industriels	11'608.55	11'481.15
Assurance choses	1'386.30	1'401.60
Produits et matériels de nettoyage	3'921.60	3'838.40
Entretien, réparation ou remplacement machines, mobilier, installations	38'672.15	75'357.35
Sécurité/Incendie	3'972.05	7'866.00
Total	173'786.65	212'782.15

Frais administratifs (note 14.2)

Frais administratifs	2010	2009
Matériel de bureau, imprimés, abonnements, frais de port	19'684.65	10'969.25
Téléphones, fax, internet, cabine	6'610.45	7'531.75
Informatique	5'672.71	5'592.49
Cotisations, dons, cadeaux, pourboires, frais représentation	1'781.15	1'826.45
Assurances RC, protection juridique	1'458.95	1'015.10
Comité, fiduciaire, avocat	9'106.15	8'448.09
Total	44'314.06	35'383.13

RAPPORT DE PERFORMANCE

Légaux et organisationnels

But et organisation de l'institution

Créée en 1964, l'Association Foyer Arabelle est une association à but non lucratif, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du Code civil. Son siège est à Genève. Reconnue d'utilité publique selon la 8LIPP-V (anciennement loi 21uLCP) depuis 1997, elle n'est pas imposable.

Le Foyer Arabelle offre un lieu d'accueil et d'hébergement pour toute femme, avec ou sans enfants, momentanément en difficulté, il compte 18 chambres. Le Foyer Arabelle est doté d'une crèche d'une capacité de 20 places à 100 %, dont 10 places à 100 % réservées aux enfants hébergés au foyer et 10 places à 100 % réservées aux enfants habitant la Ville d'Onex.

Organe de révision

Fiducior SA, rue Jean-Daniel Colladon 3, 1204 Genève depuis l'exercice 2008.

Composition de l'organe suprême et durée du mandat

Comité de l'Association Foyer Arabelle pour l'année 2010

Présidente	Marthe Wasem-Pittet jusqu'au 19.04.2010 Danièle Speierer dès le 19.04.2010
Vice-président	Dario Giacomini
Secrétaire	Anne-Lise Schweizer dès le 19.04.2010
Trésorier	Xavier Cardenoso
Membres	Simone de Moerloose Steve Candolfi Anne-Marie Hirt Jean-Dominique Jacquemet Christina Hangauer, dès le 19.04.2010 Michael Anders, dès le 19.04.2010
Directrice	Françoise Huttenmoser

Selon les statuts, l'Assemblée générale est le pouvoir suprême de l'association. Elle élit les membres du comité. Les membres du comité sont élus pour un an et sont immédiatement rééligibles. La présidente du comité est immédiatement rééligible, la durée de son mandat ne peut dépasser, en principe, cinq années consécutives.

La direction est responsable de la gestion opérationnelle de l'institution, supervisée par le comité de l'association.

La directrice et le trésorier sont au bénéfice de la signature individuelle.

Association Foyer Arabelle - Tableau de bord des objectifs et indicateurs pour le suivi des prestations - 2010

Objectif	Applicabilité	Indicateur	Cible (base : chiffres 2007)	Chiffres 2009	Chiffres 2010
1. Utiliser l'aide financière conformément au contrat de prestations 2009-2012 entre le DSE et l'Association Foyer Arabelle	<input type="checkbox"/>	a. Hébergement : - femmes - enfants - durée moyenne de séjour - nuitées - taux d'occupation - âge moyen des femmes b. Suivi socio-éducatif et psychosocial individuel et accompagnement : - entretiens individuels - soutiens formation, emploi - démarches logement - soutiens juridiques - réunions de réseau - soutiens à la scolarité - soutiens aux jeunes mères - accomp. démarches juridiques - démarches médicales	33 places 49 femmes - 51 enfants 4,2 mois 12'176 nuitées 101,09 % 28,5 ans 2'800 1'960 1'470 1'225 392 190 170 25 --	33 places 41 femmes - 50 enfants 6,9 mois 13'275 nuitées 110,21 % 26 ans 3'229 2'316 1'721 1'297 388 180 384 686 478	35 places 44 femmes - 48 enfants 7,3 mois 13'930 nuitées 113,36% 26 ans 3'330 1'924 1'800 1'300 290 186 488 380 453
	<input type="checkbox"/>	d. Organisation d'activités d'animations et de loisirs : - groupe de parole - groupe de vie communautaire - groupe de relaxation	12 24 12	12 24 12	0 24 12
Commentaires :					
2. Remettre des états financiers révisés respectant pleinement les recommandations relatives à la présentation des comptes (RPC)	<input type="checkbox"/>	Nombre de réserves de l'organe de contrôle Nombre de jours de retard par rapport à la date fixée pour la remise des documents au département (30 avril pour les comptes de l'exercice précédent)	0 0		

Association Foyer Arabelle - Tableau de bord des objectifs et indicateurs pour le suivi des prestations - 2010

Objetif	Applicabilité	Indicateur	Cible (base : chiffres 2007)	Chiffres 2009				
3. Proposer des objectifs et indicateurs complémentaires en vue de la prochaine évaluation (délai de proposition fixé au 30.09.2009)	<input type="checkbox"/>	Nombre d'objectifs présentés (avec leurs indicateurs et leurs cibles) jugés pertinents par le département en regard de l'activité déployée par le bénéficiaire (les indicateurs doivent être spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et définis dans le temps)	3	Chiffres 2006	Chiffres 2007	Chiffres 2008	Chiffres 2009	Chiffres 2010
<p>Commentaires : Au point 3, nous vous proposons de développer une analyse statistique sur le nombre annuel de demandes d'hébergement, la provenance des demandes, l'âge des femmes qui attendent une place, le nombre d'enfants de ces femmes. Ces données statistiques seront à mettre en corrélation avec nos indicateurs. L'objectif étant d'évaluer si notre offre d'hébergement correspond à la demande.</p>								
Objetif	Applicabilité	Indicateur		Chiffres 2006	Chiffres 2007	Chiffres 2008	Chiffres 2009	Chiffres 2010
3. Proposer des objectifs et indicateurs complémentaires en vue de la prochaine évaluation	<input type="checkbox"/>	Nombre de demandes d'hébergement Nombre d'entrées au foyer Nombre de femmes hébergées Nombre d'enfants hébergés Nombre de demandes d'hébergement refusées		80	126	160	134	164
				27	32	26	25	27
				40	49	42	41	44
				48	42	50	50	48
				53	94	134	109	137

STATISTIQUES 2010

Au foyer

- 13'930 nuitées, dont 6'314 pour les femmes et 7'616 pour les enfants
- 44 femmes hébergées et 48 enfants de 0 à 14 ans
- 5 enfants sont nés durant le séjour de leur maman à Arabelle
- 27 femmes sont entrées au foyer en 2010
- 26 femmes ont quitté le foyer en 2010
- 113,36% de taux d'occupation
- 21 nationalités différentes
- Durée moyenne du séjour : 7,3 mois
- Age moyen des résidentes : 26 ans
- 40,91% des jeunes mères enceintes ou mamans sont âgées de 15 à 21 ans
- 65,91% des femmes hébergées sont victimes de violences domestiques

A la crèche

- 52 enfants accueillis à la crèche dont 23 enfants externes habitant Onex et 29 internes
- 6 enfants ont bénéficié d'une place de dépannage après le départ de leur maman du foyer

Mères avec enfants

		Age des enfants	
Sans enfants / enceintes	6	0 à 2 ans	22
1 enfant	24	2 à 4 ans	14
2 enfants	9	4 à 7 ans	7
3 enfants	4	7 à 14 ans	5
Plus de 3 enfants	1	14 ans et plus	0
Total	44	Total	48

Motif du séjour

Problématiques		% du total
29	Violences domestiques, rupture conjugale	65,91%
8	Mineure, rupture de liens	18,18%
0	Problèmes psychiatriques	0%
5	Grossesse en cours	11,36%
0	Toxicodépendance	0%
2	Fin de séjour ailleurs	4,55%
Total	44	100%

Evolution sur 10 ans	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Total nuitées	9'212	9'318	9'682	10'191	9'165	10'981	12'176	12'877	13'275	13'930
- dont femmes	4'929	5'057	4'746	4'818	4'107	5'181	6'160	5'953	5'831	6'314
- dont enfants	4'289	4'261	4'936	5'373	5'058	5'800	6'016	6'924	7'444	7'616
Durée moyenne du séjour	3 mois	5 mois	10 mois	6,7 mois	5,5 mois	4,5 mois	4,2 mois	4,6 mois	6,9 mois	7,3 mois
Nombre de femmes	56	33	30	40	38	40	49	42	41	44
- dont avec enfants	45	27	23	34	34	35	42	33	34	38
Moyenne âge des femmes	31,5 ans	30,5 ans	32,5 ans	31 ans	27,5 ans	28,5 ans	28,5 ans	26 ans	26 ans	26 ans
Nombre d'enfants	74	40	38	48	51	48	51	50	50	48
- dont préscolaires	19	19	14	28	36	35	32	34	40	37

RESSOURCES HUMAINES

Répartition des postes et collaborateur au 31.12.2010

Secteur foyer

- 5 éducatrices/teurs	3,8 postes
- 4 veilleuses/veilleur	1,5 poste
- 1 cuisinier	1 poste
- 1 employée de maison	0,5 poste
- 1 superviseuse consultante	0,2 poste
- 1 sophrologue consultante	0,2 poste

Secteur crèche

- 1 adjointe pédagogique	0,3 poste
- 4 éducatrices diplômées Petite Enfance	2,9 postes
- 2 auxiliaires	1,1 poste
- 1 aide de crèche	0,8 poste
- 2 stagiaires aides de crèche en formation	1,6 poste
- 1 cuisinier*	0,5 poste
- 1 employée de maison	0,5 poste
- 1 psychomotricienne stagiaire	0,5 poste

Secteur administration

- 1 directrice	1 poste
- 1 adjointe administrative	0,7 poste
- 1 secrétaire administrative	0,5 poste
- 1 coordinateur sécurité/santé au travail *	0,05 poste

Total intermédiaire

17,65 postes

Pour

29 collaborateurs

Stagiaire non rémunérés au 31.12.2010

Secteur foyer

- 1 stagiaire GEF
- 4 stagiaires "Découverte en travail social"
- 2 stagiaires ESEE 2 ^{ème} année

Secteur crèche

- 3 stagiaires "Mary Poppins"
- 1 stagiaire ECG

Remplacement de congé maternité / maladie / accident au 31.12.2010

Secteur foyer

- 3 remplaçantes éducatrices spécialisées
- 1 remplaçante cuisinière
- 2 remplaçantes employées de maison sur appel

Secteur crèche

- 1 remplaçante aide de crèche sur appel
- 1 remplaçante employée de maison sur appel

Total général au 31.12.2010

48 collaborateurs

*poste occupé par le même collaborateur

arabelle

Foyer d'hébergement avec crèche
64, avenue des Grandes-Communes — 1213 Onex
www.foyerarabelle.ch — info@foyerarabelle.ch
t. 022 792 70 84 — f. 022 792 47 80
CCP: 12-17615-0



Comptes annuels
au 31.12.2011



FIDUCIOR S.A.

19, rue de Saint-Léger
1204 GENÈVE

Case postale 3257
1211 GENÈVE 3

Téléphone 022 316 06 00
Téléfax 022 316 06 06
www.fiducior.ch
E-mail: conseils@fiducior.ch
C.C.P. 12-16807-0

V/né: /
N/né: AJ/al

ASSOCIATION FOYER ARABELLE

ONEX

Genève, le 30 mars 2012

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT AU COMITE DE L'ASSOCIATION

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexes) de votre association pour l'exercice social arrêté au 31 décembre 2011.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC 21, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

FIDUCIOR S.A.

Alain JEANGROS
(Expert-réviseur agréé)

Aurélien LAJUDIE
(Expert-réviseur agréé)

Annexes : Bilan
Compte de profits et pertes
Annexes

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

BILANS COMPARES
 Au 31.12.2010 et 31.12.2011

ACTIFS	Notes	2011 CHF	2010 CHF
Liquidités			
Caisse		1'403.05	4'880.50
CCP 12-17615-0		614'208.57	734'540.34
BCGE		1'710.25	1'707.40
		<u>617'321.87</u>	<u>741'128.24</u>
Réalisable			
Pensions		75'667.25	71'995.00
Autres débiteurs		-	-
Impôt anticipé		981.35	682.30
Avoirs à recevoir	1	9'957.80	6'200.00
		<u>86'606.40</u>	<u>78'877.30</u>
<u>Total actifs circulants</u>		703'928.27	820'005.54
Immobilisé (valeur nette)			
	2		
Instruments et outillage		1'956.00	2'823.00
Gros matériel		34'335.00	42'985.00
Matériel bureau informatique et mobilier		26'487.00	25'200.00
Aménagements, installations		10'056.00	-
Mobilier de jeux extérieurs		1'883.00	4'035.00
Installations de sécurité		4'598.00	8'435.00
		<u>79'315.00</u>	<u>83'478.00</u>
<u>Total actifs immobilisés</u>		79'315.00	83'478.00
<u>TOTAL ACTIFS</u>		<u>783'243.27</u>	<u>903'483.54</u>

BILANS COMPARÉS
Au 31.12.2010 et 31.12.2011

PASSIFS	Notes	2011	2010
		CHF	CHF
Créanciers			
Rémunérations dues		17'456.55	15'014.30
Créanciers divers	3	73'129.45	73'022.50
Produits constatés d'avance		250.00	350.00
		<u>90'836.00</u>	<u>88'386.80</u>
Comptes de régularisation			
Passifs transitoires	4	225.00	500.00
Pensions encaissées d'avance		4'286.40	10'566.85
		<u>4'511.40</u>	<u>11'066.85</u>
<i>Provision pour litige en cours</i>	5	-	200'000.00
Fonds affectés			
Don pour Fonds Solidarité	6.1	67'624.07	27'133.92
Don pour sorties Hiver/Été "Kiwanis"	6.2	2'100.50	3'280.50
Don pour Fonds affectés	6.3	2'731.95	379.00
Don pour Fonds Création Arabelle no. 2		60'400.00	60'400.00
		<u>132'856.52</u>	<u>91'193.42</u>
Total capitaux étrangers à court terme		228'203.92	390'647.07
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	9	135'520.80	103'868.65
Total capitaux étrangers à long terme		135'520.80	103'868.65
Pertes et profits reportés		374'344.91	374'344.91
Part des subventions non dépensées, solde après répartition		34'622.91	26'913.99
Résultat de l'exercice		10'550.73	7'708.92
Total fonds propres		419'518.55	408'967.82
TOTAL PASSIFS		<u>783'243.27</u>	<u>903'483.54</u>

Onex, le 30 mars 2012

Danièle Speierer, Présidente



Xavier Cardenoso, Trésorier



COMPTES DE PERTES ET PROFITS COMPARES
Au 31.12.2010 et 31.12.2011

	Notes	Budget 11 CHF	2011 CHF	2010 CHF
Dons et cotisations				
Cotisations de l'Association		3'500.00	4'610.00	6'610.00
Dons divers		15'000.00	41'220.00	109'510.00
Don Loterie Romande		-	10'420.00	-
Dons 8 LIPP-V		-	2'215.00	13'260.00
Total dons et cotisations		18'500.00	58'465.00	129'380.00
Subventions	7	720'000.00	905'150.00	864'600.00
Recettes				
Pensions	8	671'897.80	826'634.00	821'300.00
Crèche externe		77'000.00	158'294.05	163'198.85
Buanderie		4'900.00	2'382.20	2'105.05
Total recettes		753'797.80	987'310.25	986'603.90
Autres produits				
Indemnités journalières		-	20'712.00	11'870.70
Prestations assurance maternité		-	27'380.80	16'549.30
Participation cantonale Aide au retour à l'emploi (ARE)		-	12'471.75	-
Dissolution provisions pour litige en cours			200'000.00	
Repas		-	3'882.00	4'554.00
Commission impôt à la source		-	859.10	1'047.15
Produits divers	10	100.00	4'958.15	6'908.75
Total autres produits		100.00	270'263.80	40'929.90
Total produits d'exploitation		1'492'397.80	2'221'189.05	2'021'513.80
Frais du personnel				
Salaires	11	1'075'981.30	1'370'534.30	1'214'505.70
Autres charges personnel		17'155.00	-	-
Charges sociales		188'296.70	183'049.45	167'123.05
Déplacements personnel		4'000.00	710.80	299.35
Frais de formation	12	5'800.00	75'942.00	12'725.30
Dotation aux provisions pour litige en cours		-	-	200'000.00
Frais de litige	5		200'000.00	
Total frais personnel		1'291'233.00	1'830'236.55	1'594'653.40
Frais généraux				
Alimentation		125'457.75	67'060.80	72'300.90
Frais de locaux et entretiens divers	13.1	157'341.40	143'864.12	178'786.65
Frais éducatifs		18'684.10	23'650.65	27'500.30
Frais administratifs	13.2	38'784.40	44'669.75	44'314.06
Total frais généraux		340'267.65	279'245.32	322'901.91
Amortissements				
		10'768.90	27'646.70	23'911.35
Total charges d'exploitation		1'642'269.55	2'137'128.57	1'941'466.66
RESULTAT D'EXPLOITATION		-149'871.75	84'060.48	80'047.14

COMPTES DE PERTES ET PROFITS COMPARES
 Au 31.12.2010 et 31.12.2011

	Notes	Budget 11 CHF	2011 CHF	2010 CHF
Produits financiers - intérêts créanciers		400.00	857.30	792.10
Charges financières - frais de banque et CCP		1'615.45	79.60	652.65
RESULTAT FINANCIER		-1'215.45	777.70	139.45
Produits sur exercices antérieurs		-	0.45	4'894.13
Charges sur exercices antérieurs		-	972.65	1'254.65
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-	-972.20	3'639.48
Fonds affectés - attributions				
Fonds de Solidarité		-	-48'455.00	-
Fonds sorties Hiver/Eté "Kiwanis"		-	-	-
Fonds affectés		-	-5'130.00	-7'637.00
Fonds création Arabelle no. 2		-	-	-60'400.00
Fonds Loterie Romande		-	-10'420.00	-
Fonds affectés - utilisations				
Fonds de Solidarité		-	7'964.85	6'069.05
Fonds sorties Hiver/Eté "Kiwanis"		-	1'180.00	1'719.50
Fonds affectés		-	2'777.05	7'258.00
Fonds Loterie Romande		-	10'420.00	-
RESULTAT DES FONDS (attributions/utilisations nettes)		-	-41'663.10	-52'990.45
RESULTAT AVANT THESAUROISATION		-151'087.20	42'202.88	30'835.62
Restitutions				
DSE		-	19'058.10	14'577.90
Délégation à la Petite Enfance		-	1'748.45	1'337.40
Ville d'Onex		-	10'508.15	6'767.40
Autres communes		-	337.45	444.00
TOTAL RESTITUTIONS	9	-	31'652.15	23'126.70
RESULTAT NET APRES THESAUROISATION		-151'087.20	10'550.73	7'708.92

Onex, le 30 mars 2012

Danièle Speierer, Présidente

Xavier Cardenoso, Trésorier




TABLEAU DE FINANCEMENT

Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	Notes	2011	2010
Résultat net de l'exercice		10'550.73	7'708.92
Amortissements	2	27'646.70	23'911.35
Provision pour litige en cours	5	-	200'000.00
Dissolution provision pour litige en cours		-200'000.00	
<u>Résultat de l'exercice (avant variation du fonds de roulement)</u>		<u>-161'802.57</u>	<u>231'620.27</u>
Variation des débiteurs		-7'729.10	7'197.22
Variation des créanciers		27'545.90	3'127.95
<u>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</u>		<u>-141'985.77</u>	<u>241'945.44</u>
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	2		
Acquisition de gros matériel		-3'889.60	-30'821.15
Acquisition d'équipement informatique		-8'820.00	-17'771.20
Investissement dans les Installations de sécurité			-708.00
Investissement dans les Aménagements, installations		-10'774.10	
<u>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</u>		<u>-23'483.70</u>	<u>-49'300.35</u>
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	6		
Fonds de Solidarité		40'490.15	-6'069.05
Fonds sortie Hiver/Eté "Kiwanis"		-1'180.00	-1'719.50
Fonds affectés		2'352.95	379.00
Fonds création Arabelle no. 2		-	60'400.00
<u>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</u>		<u>41'663.10</u>	<u>52'990.45</u>
<u>Augmentation de la trésorerie durant l'exercice</u>		<u>-123'806.37</u>	<u>245'635.54</u>
Liquidités au début de l'exercice		741'128.24	495'492.70
Liquidités à la fin de l'exercice		617'321.87	741'128.24
<u>Augmentation de la trésorerie durant l'exercice</u>		<u>-123'806.37</u>	<u>245'635.54</u>
Variation des comptes de liquidité			
Caisse		-3'477.45	2'519.15
CCP 12-17615-0		-120'331.77	243'435.64
BCGE		2.85	-319.25
<u>Augmentation de la trésorerie durant l'exercice</u>		<u>-123'806.37</u>	<u>245'635.54</u>

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL au 31 décembre 2011

Moyens provenant de fonds affectés	Valeur au 31.12.2010	Dotations	Utilisations	Transferts de fonds internes 2011	Valeur au 31.12.2011
Fonds Solidarité	27'133.92	48'455.00	-7'964.85		67'624.07
Fonds Kiwanis Sorties Hiver/Eté	3'280.50		-1'180.00		2'100.50
Fonds affectés	379.00	5'130.00	-2'777.05		2'731.95
Fonds Création Arabelle no. 2	60'400.00				60'400.00
Fonds Loterie Romande	-	10'420.00	-10'420.00		-
Capital des fonds affectés	91'193.42	64'005.00	-22'341.90	-	132'856.52
Moyens provenant du financement propre					
Capital versé	408'967.82				408'967.82
Résultat de l'exercice 2011				10'550.73	10'550.73
Capital propre de l'Association	408'967.82	-	-	10'550.73	419'518.55

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL au 31 décembre 2010

Moyens provenant de fonds affectés	Valeur au 31.12.2009	Dotations	Utilisations	Transferts de fonds internes 2010	Valeur au 31.12.2010
Fonds Solidarité	33'202.97		-6'069.05		27'133.92
Fonds Kiwanis Sorties Hiver/Eté	5'000.00		-1'719.50		3'280.50
Fonds affectés		7'637.00	-7'258.00		379.00
Fonds Création Arabelle no. 2		60'400.00			60'400.00
Capital des fonds affectés	38'202.97	68'037.00	-15'046.55	-	91'193.42
Moyens provenant du financement propre					
Capital versé	401'258.90				401'258.90
Résultat de l'exercice 2010				7'708.92	7'708.92
Capital propre de l'Association	401'258.90	-	-	7'708.92	408'967.82

arabelle

Foyer d'hébergement
avec crèche

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2011

Principes comptables

Les états financiers de l'Association Foyer Arabelle ont été établis conformément aux statuts de l'Association, aux dispositions applicables du Code des Obligations et aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et aux directives de boucllement 2011 émises par le DSE le 17.11.2011.

Les montants sont exprimés en francs suisses.

Politique de gestion et placement de la fortune

L'Association Foyer Arabelle est une association sans but lucratif. Les excédents éventuels sont immédiatement réinvestis. Nous avons un compte courant à la Poste et un compte d'épargne à la Banque Cantonale Genevoise. L'association n'effectue pas de placements financiers.

Rémunérations versées aux membres des organes dirigeants

Françoise Huttenmoser, Directrice 100%	2011	2010
- Salaire brut jusqu'au 30 juin 2011	CHF 69'393,--	CHF 157'898,--
Christina Hangauer, Directrice a.i. 80%		
- Salaire brut du 8 mars au 7 novembre 2011	CHF 58'461,--	---
Graziella De-Vecchi, Directrice de l'Institution 100 %		
- Salaire brut du 7 novembre au 31 décembre 2011	CHF 21'049,--	---
Cecilia Jaques-Dalcroze, Directrice de la Crèche 80%		
- Salaire brut du 17 juin au 31 décembre 2011	CHF 35'459,--	---
- Commission consultative sur les violences domestiques, participation comme membre du comité et des sous-commissions, jetons de présence versés par la CCVD, Etat de Genève.	CHF ---	CHF 2'730,--

Les membres du comité de l'Association Foyer Arabelle sont tous bénévoles.

Dépréciation sur débiteurs

N'ayant aucun débiteur douteux, nous n'avons pas constitué de provisions.

Stocks

Le dernier inventaire complet de l'institution date du 28.02.11. Il est à votre disposition au secrétariat de l'association.

Avoirs à recevoir (note 1)

Produits à recevoir	2011	2010
Allocation de retour en emploi (OCE)	5'399.95	
Allocations maternité à recevoir	4'057.85	
Subventions des communes genevoises	500.00	4'200.00
Don particulier		2'000.00
Total	9'957.80	6'200.00

Immobilisations corporelles (note 2)

Immobilisations corporelles	Instruments et outillage	Gros matériel	Mobilier, matériel de bureau et informatique	Aménagmts installations	Véhicule	Mobilier jeux extérieurs	Installations de sécurité	Total
Valeur brute au 1.01.11	4'337.70	88'819.50	68'067.50	15'214.95	10'300.00	10'760.00	19'184.00	216'683.65
Acquisitions 2011	-	3'889.60	8'820.00	10'774.10	-	-	-	23'483.70
Valeur brute au 31.12.11	4'337.70	92'709.10	76'887.50	25'989.05	10'300.00	10'760.00	19'184.00	240'167.35
Fonds d'amortissement au 1.01.11	-1'514.70	-45'834.50	-42'867.50	-15'214.95	10'300.00	-6'725.00	-10'749.00	-133'205.65
Amortissements 2011	-867.00	-12'539.60	-7'533.00	-718.10	-	-2'152.00	-3'837.00	-27'646.70
Fonds d'amortissement au 31.12.11	-2'381.70	-58'374.10	-50'400.50	-15'933.05	-10'300.00	-8'877.00	-14'586.00	-160'852.35
Valeur nette au 1.01.11	2'823.00	42'985.00	25'200.00	-	-	4'035.00	8'435.00	83'478.00
Valeur nette au 31.12.11	1'956.00	34'335.00	26'487.00	10'056.00	-	1'883.00	4'598.00	79'315.00

Taux d'amortissement

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, à partir d'un montant de CHF 500.– minimum et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation. Les taux d'amortissement ont fait l'objet d'une fiche de procédure du système de contrôle interne signée le 5 octobre 2009 par la présidente et le trésorier de l'association, énonçant ces critères. Document à votre disposition au secrétariat de l'association.

Durée d'amortissement	Taux
Instruments outillage	20%
Gros matériel	20%
Mobilier bureau	12.50%
Mat bureau+informatique	40%-30%-30%
Aménagement	20 %
Véhicule	20 %
Mobilier jeux extérieurs	20 %
Installations sécurité	20 %

Valeur d'assurance incendie : CHF 330'000.--

Créanciers divers (note 3)

Créanciers divers	2011	2010
Charges sociales	47'586.80	43'860.90
Frais de personnel	700.00	955.65
Alimentation et matériel de cuisine	4'696.45	4'884.80
Matériel et produit de nettoyage	407.65	463.35
Swisscom	546.80	429.75
Services Industriels	1'355.90	1'565.75
Matériel/mobilier	-	10'006.85
Imprimerie et frais de poste	912.20	216.00
Travaux de peinture	3'700.00	3'180.00
Frais administratifs divers	5'968.00	-
Frais éducatifs divers	255.65	1'259.45
Fiduciaire	7'000.00	6'200.00
Total	73'129.45	73'022.50

Passifs transitoires (note 4)

Passifs transitoires	2011	2010
Cautions clé	225.00	500.00
Total	225.00	500.00

Provision pour litige en cours (note 5)

L'Association Foyer Arabelle a été assignée aux Prud'hommes à mi-2010 par une demande adverse en paiement de CHF 360'000.-- en capital. En 2011, les parties sont parvenues à un accord à l'amiable par le versement de CHF 200'000.-- à la partie adverse, le 14 avril 2011.

Fonds affectés

Durant l'année 2011, nous avons poursuivi notre stratégie de recherche de fonds, notamment au moyen de notre petit journal annuel "Les Nouvelles d'Arabelle". Une importante communication a été mise en place par la directrice ad interim afin de développer le réseau de donateurs potentiels, ceci grâce à ses nombreux contacts.

Fonds de Solidarité (note 6.1)

Un Fonds de Solidarité a été constitué en 2002, suite à deux dons importants d'un montant total de CHF 53'000.-- (Banque JP. Morgan et Groupe de coordination Mère-Enfant).

Ce fonds est destiné aux résidentes et à leurs enfants. Il peut financer des projets individuels (frais de traductions, achat de matériel, rafraîchissement de chambres, etc.) ou des projets collectifs (sorties neige, sorties d'été, cinémas, spectacles, fêtes).

Le règlement du Fonds de Solidarité est à votre disposition au secrétariat de l'association.

Cette année, des ateliers théâtre ont été organisés avec l'objectif de travailler sur le respect, la non-violence et la vie en communauté.

En septembre, l'équipe éducative a organisé un week-end spécial "jeunes mères" dans un refuge avec des chiens de traineau pour huit résidentes et leurs enfants.

Un partenariat a débuté cet été avec l'école professionnel en massage et naturopathie. Le Fonds de Solidarité a financé une table de massage, mise à disposition des stagiaires masseuses lorsqu'elles viennent au Foyer masser nos résidentes.

Il est à noter que lorsque nous recevons des dons non-affectés, l'argent est directement imputé au Fonds de Solidarité.

Fonds de Solidarité	2011	2010
Solde 1.01.	27'133.92	33'202.97
Frais de traductions	-	-367.50
Sorties diverses	-1'998.05	-898.05
Fêtes-activités bricolage	-1'093.50	-283.50
Animation	-4'873.30	-
Vélos et petites voitures	-	-
Frais de garde enfant	-	-
Ecrans d'ordinateur	-	-4'070.00
Cours de français	-	-450.00
Affectation des dons des Communes	10'150.00	-
Affectation des dons particuliers	36'090.00	-
Affectation des dons 8 LIPP-V	2'215.00	-
Solde 31.12.	67'624.07	27'133.92
Variation	40'490.15	-6'069.05

Sorties Hiver/Été "Kiwanis" (note 6.2)

En 2009, nous avons reçu un don de CHF 5'000.-- du Kiwanis Club Genève Métropole, destiné à financer une sortie en hiver et une sortie en été pour les résidentes et les enfants.

En 2011, une sortie luge en hiver et une sortie de printemps ont été organisées.

Le solde de CHF 2'100.-- nous permettra d'organiser de nouvelles activités pour les résidentes et leurs enfants sur l'année 2012.

Sorties Hiver/Été "Kiwanis"	2011	2010
Solde au 1.01.	3'280.50	5'000.00
Sortie luge (car et location salle)	-780.00	-785.00
Sortie manège de Darwin (car)	-400.00	-934.50
Solde au 31.12.	2'100.00	3'280.50
Variation	1'180.00	1'719.50

Fonds affectés (note 6.3)

Cet automne, le Foyer Arabelle a été invité à Capital Group pour présenter notre institution et plusieurs projets à financer. Deux projets ont été retenus par Capital Group : le réaménagement et l'achat de matériel pour la crèche, ainsi qu'une sortie au marché de Noël de Montreux pour tout le foyer et la crèche.

Fonds affectés	2011	2010
Solde au 1.01.		-
Part don Grande Loge		717.00
Don Fondation Bienfaisance Banque Pictet		5'000.00
Don Soroptimist		1'920.00
Don Capital Group	5'130.00	
Pension mai non prise en charge par l'HG		-717.00
Participation achat lits		-5'000.00
Formation aide-comptable (en cours)	-21.00	-1'541.00
Matériel-aménagement crèche	-1'162.65	
Sortie marché de Noël, Montreux	-1'593.40	
Solde au 31.12.	2'731.95	379.00
Variation	2'352.95	-7'258.00

Fonds Loterie Romande

Nous avons dû procéder au renouvellement de la centrale téléphonique devenue vétuste. Pour ce faire, la Loterie Romande a accepté de prendre en charge cette dépense. La centrale a coûté CHF 10'774.10, la Loterie Romande a financé pour CHF 10'420.--

Subventions (note 7)

Subventions	2010	2009
Etat de Genève, Département de la Solidarité et de l'Emploi	545'000.00	545'000.00
Ville de Genève, Délégation à la Petite Enfance	50'000.00	50'000.00
Ville d'Onex, Service de Prévention sociale et de Promotion de la Santé	300'500.00	253'000.00
Communes genevoises	9'650.00	16'600.00
Total	905'150.00	864'600.00

En 2011, la Ville d'Onex a subventionné les 10 places externes à 100% réservées aux enfants onésiens, pour lesquelles nous sommes liés par un contrat de prestations.

Nous recevons une subvention de la Délégation de la Petite Enfance destinée aux enfants des mamans accueillies au Foyer Arabelle, dont le domicile précédent se situait en ville de Genève pour un montant de Frs. 50'000.--.

Pensions (note 8)

Depuis août 2010, nous avons augmenté notre capacité d'accueil, passant de 17 à 18 chambres. Cette année encore nous avons dû malheureusement refuser un nombre important de demande d'hébergement, par manque de place. Le taux d'occupation d'Arabelle est supérieur à 100%.

Tableau de suivi des résultats avant et après répartition (note 9)

	2009	2010	2011	2012	Cumul
Résultat avant répartition	107'655.94	30'835.62	42'202.88		180'694.44
Répartition de la part du résultat revenant à :					
DSE * ¹	54'792.30	14'577.90	19'058.10		88'428.30
Délégation à la Petite Enfance * ²	5'029.40	1'337.40	1'748.45		8'115.25
Ville d'Onex * ³	19'709.10	6'767.40	10'508.15		36'984.65
Autres communes * ⁴	1'211.15	444.00	337.45		1'992.60
Total (75% du résultat)	80'741.95	23'126.70	31'652.15		135'520.80
Résultat après répartition (25%)	26'913.99	7'708.92	10'552.73		45'173.64

*¹ La subvention du DSE s'élève à Frs. 545'000.-- soit 60.21% du total des subventions.

*² La subvention de la Délégation à la Petite Enfance s'élève à Frs. 50'000.-- soit 5.52% du total des subventions.

*³ La subvention de la Ville d'Onex s'élève à Frs. 300'500.-- soit 33.20% du total des subventions.

*⁴ Les subventions des communes genevoises s'élèvent à Frs. 9'650.-- soit 1.07% du total des subventions.

Produits divers (note 10)

Produits divers	2011	2010
Clés perdues, nettoyage chambre	80.00	130.60
Redistribution taxe CO2	738.15	1'408.15
Indemnités praticiens formateurs*	4'140.00	5'370.00
Total	4'958.15	6'908.75

*La direction assume le rôle de praticienne formatrice pour les stagiaires psychomotriciennes en stage de dernière année à l'école HES-S2.

Rémunérations (note 11)

Salaires par secteurs	2011	2010
Secteur Foyer	468'128.40	416'187.90
Secteur Crèche	457'342.50	372'253.50
Secteur Ménage	65'871.90	56'396.75
Secteur Cuisine	113'786.50	109'430.75
Secteur Administration	265'405.00	260'236.80
Total	1'370'534.30	1'214'505.70

Les salaires ont augmenté de CHF 156'028.60, dont CHF 85'089.-- pour le personnel éducatif de la crèche et CHF 9'475.15 pour le secteur "ménage", principalement dû à l'adhésion à la CCT intercommunale du personnel des institutions genevoises de la petite enfance. Les salaires du personnel éducatif "foyer" ont également augmentés de CHF 51'940.50, du fait de remplacements de congés maternité de deux éducatrices spécialisées.

Frais de formation (note 12)

Les frais de formation comprennent les annonces de recherche de personnel, la formation continue et les honoraires de supervision.

En 2011, le comité s'est adressé à une entreprise de recrutement pour l'embauche de la nouvelle direction de l'institution, ce qui explique l'augmentation exceptionnelle de CHF 63'216.70.

Frais de locaux et entretiens divers (note 13.1)

Frais de locaux et entretiens divers	2011	2010
Loyers crèche et foyer	100'332.00	100'332.00
Charges locatives	12'818.10	13'894.00
Services industriels	9'766.06	11'608.55
Assurance choses	1'386.30	1'386.30
Produits et matériels de nettoyage	3'384.35	3'921.60
Entretien, réparation ou remplacement machines, mobilier, installations	12'557.61	38'672.15
Sécurité/Incendie	3'619.70	3'972.05
Total	143'864.12	173'786.65

Frais administratifs (note 13.2)

Frais administratifs	2011	2010
Matériel de bureau, imprimés, abonnements, frais de port	10'054.50	19'684.65
Téléphones, fax, internet, cabine	6'877.25	6'610.45
Informatique	7'311.65	5'672.71
Cotisations, dons, cadeaux, pourboires, frais représentation	3'508.20	1'781.15
Assurances RC, protection juridique	515.10	1'458.95
Comité, fiduciaire, avocat	16'403.05	9'106.15
Total	44'669.75	44'314.06

RAPPORT DE PERFORMANCE

Légaux et organisationnels

But et organisation de l'institution

Créée en 1964, l'Association Foyer Arabelle est une association à but non lucratif, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du Code civil. Son siège est à Genève. Reconnue d'utilité publique selon la 8LIPP-V (anciennement loi 21uLCP) depuis 1997, elle n'est pas imposable.

Le Foyer Arabelle offre un lieu d'accueil et d'hébergement pour toute femme, avec ou sans enfants, momentanément en difficulté, il compte 18 chambres. Le Foyer Arabelle est doté d'une crèche d'une capacité de 20 places à 100 %, dont 10 places à 100 % réservées aux enfants hébergés au foyer et 10 places à 100 % réservées aux enfants habitant la Ville d'Onex.

Organe de révision

Fiducior SA, rue Saint-Léger 19, 1204 Genève depuis l'exercice 2008.

Composition de l'organe suprême et durée du mandat

Comité de l'Association Foyer Arabelle pour l'année 2011

Présidente	Danièle Speierer
Vice-président	Dario Giacomini
Secrétaire	Anne-Lise Schweizer
Trésorier	Xavier Cardenoso
Membres	Simone de Moerloose Steve Candolfi Anne-Marie Hirt Jean-Dominique Jacquemet Christina Hangauer Michael Anders
Directrices	Françoise Huttenmoser, jusqu'au 30.06.11 Christina Hangauer, du 8.03.11 au 07.11.11 Graziella De-Vecchi, dès le 7 novembre 2011
Directrice de la crèche Arabelle	Cecilia Jaques-Dalcroze, dès 17.06.11

Selon les statuts, l'Assemblée générale est le pouvoir suprême de l'association. Elle élit les membres du comité. Les membres du comité sont élus pour un an et sont immédiatement rééligibles. La présidente du comité est immédiatement rééligible, la durée de son mandat ne peut dépasser, en principe, cinq années consécutives.

La direction est responsable de la gestion opérationnelle de l'institution, supervisée par le comité de l'association.

La directrice de l'institution et le trésorier sont au bénéfice de la signature individuelle.

STATISTIQUES 2011

Au foyer

- 13'719 nuitées, dont 6'541 pour les femmes et 7'178 pour les enfants
- 38 femmes hébergées et 47 enfants de 0 à 16 ans
- 9 enfants sont nés durant le séjour de leur maman à Arabelle
- 20 femmes sont entrées au foyer en 2011
- 20 femmes ont quitté le foyer en 2011
- 107.39% de taux d'occupation
- 29 nationalités différentes
- Durée moyenne du séjour : 8.8 mois
- Age moyen des résidentes : 27 ans
- 31.58% des jeunes mères enceintes ou mamans sont âgées de 15 à 21 ans
- 76.32% des femmes hébergées sont victimes de violences domestiques

A la crèche

- 45 enfants accueillis à la crèche dont 18 enfants externes habitant Onex et 27 internes
- 7 enfants ont bénéficié d'une place de dépannage après le départ de leur maman du foyer

Mères avec enfants

Mères avec enfants		Age des enfants	
Sans enfants / enceintes	8	0 à 2 ans	20
1 enfant	20	2 à 4 ans	12
2 enfants	8	4 à 7 ans	6
3 enfants	2	7 à 14 ans	8
Plus de 3 enfants	0	14 ans et plus	1
Total	38	Total	47

Motif du séjour

Problématiques	% du total
29 Violences domestiques, rupture conjugale	76.32%
2 Mineure, rupture de liens	5.26%
0 Problèmes psychiatriques	0%
6 Grossesse en cours	15.79%
0 Toxicodépendance	0%
1 Fin de séjour ailleurs	2.63%
Total	100%

Evolution sur 11 ans	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Total nuitées	9'212	9'318	9'682	10'191	9'165	10'981	12'176	12'877	13'275	13'930	13'719
- dont femmes	4'929	5'057	4'746	4'818	4'107	5'181	6'160	5'953	5'831	6'314	6'541
- dont enfants	4'289	4'261	4'936	5'373	5'058	5'800	6'016	6'924	7'444	7'616	7'178
Durée moyenne du séjour	3 mois	5 mois	10 mois	6,7 mois	5,5 mois	4,5 mois	4,2 mois	4,6 mois	6,9 mois	7,3 mois	8,8 mois
Nombre de femmes	56	33	30	40	38	40	49	42	41	44	38
- dont avec enfants	45	27	23	34	34	35	42	33	34	38	30
Moyenne âge des femmes	31,5 ans	30,5 ans	32,5 ans	31 ans	27,5 ans	28,5 ans	28,5 ans	26 ans	26 ans	26 ans	27 ans
Nombre d'enfants	74	40	38	48	51	48	51	50	50	48	47
- dont préscolaires	19	19	14	28	36	35	32	34	40	37	32

RESSOURCES HUMAINES

Répartition des postes et collaborateurs au 31.12.2011

Secteur foyer

- 5 éducatrices/teurs	3,8 postes
- 5 veilles/veilleur	1,5 poste
- 1 cuisinier	1 poste
- 1 employée de maison	0,5 poste
- 1 superviseuse consultante	0,01 poste

Secteur crèche

- 1 directrice*	0,6 poste
- 4 éducatrices diplômées Petite Enfance	2,9 postes
- 1 auxiliaire en formation	0,6 poste
- 3 auxiliaires	1,8 postes
- 1 aide de crèche	0,8 poste
- 2 stagiaires aides de crèche en formation	1,35 poste
- 1 cuisinier*	0,5 poste
- 1 employée de maison	0,5 poste
- 2 auxiliaires remplaçantes sur appel	
- 1 aide de crèche remplaçante sur appel	

Secteur administration

- 1 directrice	1 poste
- 1 adjointe administrative	0,7 poste
- 1 secrétaire administrative	0,5 poste
- 1 coordinateur sécurité/santé au travail *	0,05 poste
- 1 employée de maison remplaçante sur appel	

*poste occupé par le même collaborateur

Total intermédiaire

18.11 postes

Pour

29 collaborateurs

Stagiaires non rémunérés en 2011

Secteur foyer

- 1 stagiaire infirmière post grade
- 2 stagiaire GEF
- 3 stagiaires "orientation" aides de cuisine

Secteur crèche

- 2 stagiaires "Mary Poppins"
- 1 stagiaire auxiliaire en formation en emploi (stage complémentaire)

Mouvement du personnel en 2011

Secteur foyer

- 1 directrice en partance
- 1 directrice remplaçante
- 1 éducatrice remplaçante pour 2 congés maternité
- 1 cuisinière remplaçante
- 1 veillesse remplaçante
- 1 stagiaire éducatrice en 3 ^e année de formation

Secteur crèche

- 1 adjointe pédagogique-éducatrice en partance
- 4 éducatrices en partance
- 1 éducatrice remplaçante
- 1 stagiaire psychomotricienne
- 2 auxiliaires remplaçantes
- 5 aides remplaçantes
- 2 stagiaires aides ECG

Total général pour l'année 2011

62 collaborateurs

(tous postes inclus, stages, remplacements)

Association Foyer Arabelle - Tableau de bord des objectifs et indicateurs pour le suivi des prestations - 2011

Objectif	Applicabilité	Indicateur	Cible (base : chiffres 2007)	Chiffres 2009	Chiffres 2010	Chiffres 2011
1. Utiliser l'aide financière conformément au contrat de prestations 2009-2012 entre le DSE et l'Association Foyer Arabelle	<input type="checkbox"/>	a. Hébergement : - femmes - enfants - durée moyenne de séjour - nuitées - taux d'occupation - âge moyen des femmes	33 places 49 femmes 51 enfants 4,2 mois 12 176 nuitées 101,09 % 28,5 ans	33 places 41 femmes 50 enfants 6,9 mois 13 275 nuitées 110,21 % 26 ans	35 places 44 femmes 48 enfants 7,3 mois 13 930 nuitées 113,36 % 26 ans	35 places 38 femmes 47 enfants 8,2 mois 13 719 nuitées 107,39 % 27 ans
	<input type="checkbox"/>	b. Suivi socio-éducatif et psychosocial individuel et accompagnement : - entretiens individuels - soutiens formation, emploi - démarches logement - soutiens juridiques - réunions de réseau - soutiens à la scolarité - soutiens aux jeunes mères - accomp. démarches juridiques - démarches médicales	2'800 1'960 1'470 1'225 392 190 170 25 --	3'229 2'316 1'721 1'297 388 180 384 685 478	3'330 1'924 1'800 1'300 290 186 488 380 453	3'345 1'962 1'812 1'245 303 175 479 432 461
Commentaires :	<input type="checkbox"/>	d. Organisation d'activités d'animations et de loisirs : - groupe de parole - groupe de vie communautaire - groupe de relaxation	12 24 12	12 24 12	0 24 12	0 23 4
	<input type="checkbox"/>	2. Remettre des états financiers révisés respectant pleinement les recommandations relatives à la présentation des comptes (RPC)	0 0			

Association Foyer Arabelle - Tableau de bord des objectifs et indicateurs pour le suivi des prestations - 2011

Objetif	Applicabilité	Indicateur	Cible (base : chiffres 2007)	Chiffres 2009						
3. Proposer des objectifs et indicateurs complémentaires en vue de la prochaine évaluation (délai de proposition fixé au 30.09.2009)	<input type="checkbox"/>	Nombre d'objectifs présentés (avec leurs indicateurs et leurs cibles) jugés pertinents par le département en regard de l'activité déployée par le bénéficiaire (les indicateurs doivent être spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et définis dans le temps)	3							
<p>Commentaires : Au point 3, nous vous proposons de développer une analyse statistique sur le nombre annuel de demandes d'hébergement, la provenance des demandes, l'âge des femmes qui attendent une place, le nombre d'enfants de ces femmes. Ces données statistiques seront à mettre en corrélation avec nos indicateurs. L'objectif étant d'évaluer si notre offre d'hébergement correspond à la demande.</p>										
Objetif	Applicabilité	Indicateur		Chiffres 2006	Chiffres 2007	Chiffres 2008	Chiffres 2009	Chiffres 2010	Chiffres 2011	
3. Proposer des objectifs et indicateurs complémentaires en vue de la prochaine évaluation	<input type="checkbox"/>	Nombre de demandes d'hébergement Nombre d'entrées au foyer Nombre de femmes hébergées Nombre d'enfants hébergés Nombre de demandes d'hébergement refusées		80	126	160	134	164	108	
				27	32	26	25	27	20	
				40	49	42	41	44	38	
				48	42	50	50	48	47	
				53	94	134	109	137	81	

ASSOCIATION
SOLIDARITE FEMMES

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2009

Avec le budget 2009 et les chiffres comparatifs 2008

PRODUITS		2009	BUDGET 2009	2008
<u>Subventions</u>				
Etat de Genève		726'000.00	726'000.00	726'000.00
Communes genevoises		12'800.00	15'000.00	9'800.00
		738'800.00	741'000.00	735'800.00
<u>Subventions en nature</u>				
Mise à disposition de locaux	(13)	115'472.00	115'472.00	115'472.00
<u>Dons & cotisations</u>				
Entreprises et fondations		13'750.00	15'300.00	20'550.00
Don Fondation Hans Wilsdorf	(11)	43'517.95	-	-
Dons affectés	(14)	3'739.60	5'100.00	14'475.00
Privés		14'987.00	20'400.00	15'845.00
		75'994.55	40'800.00	50'870.00
<u>Revenus propres</u>				
Hébergements foyer	(15)	54'129.00	50'000.00	61'166.40
Interventions facturées		-	-	10'726.25
Participation des usagères		255.00	310.00	395.00
		54'384.00	50'310.00	72'287.65
<u>Autres produits</u>				
Dissolution de provisions		39'070.00	-	14'500.00
Dissolution réserve pour déficits futurs	(12)	24'621.47	-	-
Produits divers et sur ex. antérieur	(16)	10'790.70	1'480.00	1'617.20
Produits exceptionnels	(16)	3'579.70	-	4'176.15
		78'061.87	1'480.00	20'293.35
TOTAL DES PRODUITS		1'062'712.42	949'062.00	994'723.00

Handwritten signature

ASSOCIATION
SOLIDARITE FEMMES

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2009

Avec le budget 2009 et les chiffres comparatifs 2008

CHARGES		2009	BUDGET 2009	2008
<u>Personnel</u>				
Salaires et charges sociales	(17)	742'072.05	755'980.00	758'504.85
<u>Frais d'administration</u>				
Frais administratifs & divers		9'280.60	12'300.00	8'716.75
Téléphones, fax & internet		10'722.85	12'240.00	9'347.25
Matériel et/ou logiciel informatique		-	-	8'160.40
Consommables & maintenance Info.		7'925.90	4'080.00	3'248.70
		27'929.35	28'620.00	29'473.10
<u>Monchoisy</u>				
Loyers	(13)	115'472.00	115'472.00	115'472.00
Charges & intendance		20'277.70	17'850.00	18'973.25
		135'749.70	133'322.00	134'445.25
<u>Activités</u>				
Foyer		2'227.40	4'030.00	2'487.20
Montchoisy		5'765.60	6'430.00	5'704.20
Traductions & autres frais		9'644.40	5'150.00	6'273.25
Sorties Mères-Enfants		2'716.55	3'570.00	3'949.30
		20'353.95	19'180.00	18'413.95
<u>Foyer</u>				
Intendance & entretien		10'811.75	11'420.00	11'225.95
Sécurité		4'513.80	4'590.00	4'397.80
		15'325.55	16'010.00	15'623.75
<u>Autres charges d'exploitation</u>				
Frais comité & séances		1'776.85	1'840.00	920.00
Communic. & publications		13'316.45	10'200.00	9'547.50
Assurances		4'357.90	4'590.00	3'542.75
Honoraires		11'298.00	1'220.00	4'115.80
Frais de déplacement		411.25	310.00	335.20
Formation, supervisions & doc.		11'580.20	11'730.00	11'921.70
Dotations aux provisions		50'246.00	-	39'070.00
Charges sur exercice antérieur	(18)	-	-	706.45
Frais généraux divers		-	-	482.60
		92'986.65	29'890.00	70'642.00
<u>Amortissements</u>				
Dotations aux amortissements	(5)	10'199.60	-	-
TOTAL DES CHARGES		1'044'616.85	983'002.00	1'027'102.90

FR 6/12

ASSOCIATION
SOLIDARITE FEMMES

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2009

Avec le budget 2009 et les chiffres comparatifs 2008

	2009	BUDGET 2009	2008
REPORT TOTAL DES PRODUITS	1'062'712.42	949'062.00	994'723.00
REPORT TOTAL DES CHARGES	1'044'616.85	983'002.00	1'027'102.90
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT FONDS AFFECTES	18'095.57	-33'940.00	-32'379.90
Utilisations des fonds affectés	25'735.10	-	28'516.80
Dotations à des fonds affectés	-43'517.95	-	-
Résultats des fonds affectés	-17'782.85		28'516.80
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT REPARTITION	312.72	-	-3'863.10
Part du résultat revenant au subventionneur	-234.52	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE APRES REPARTITION	78.20	-33'940.00	-3'863.10

F P G L L



A. GAUTIER SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE S.A.

100, rue du Rhône 1204 GENEVE

Tél.: +41 (0)22 310 28 71 Fax: +41 (0)22 310 28 72

E-mail: info@agfiduciaire.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale ordinaire
des membres de

l'Association Solidarité Femmes, Genève

Exercice 2010



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale ordinaire
des membres de

L'Association Solidarité Femmes, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de l'Association Solidarité Femmes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, aux statuts, à la loi sur la gestion administrative et financière (LGAF) et aux normes Swiss GAAP RPC.

A. Gautier, Société Fiduciaire SA
Antoine Gautier,
Expert-comptable diplômé
Agrément No 100651

Genève, le 12 avril 2011

AG/68 - 100276ROR - 6 ex.

Annexes : - comptes annuels

(bilan total CHF 467'659.55, compte de profits et pertes, tableau de variation des capitaux permanents, tableau de financement, annexe aux comptes)

ASSOCIATION
SOLIDARITE FEMMES

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

Avec les chiffres comparatifs au 31 décembre 2009

ACTIF	2010	2009
ACTIFS CIRCULANTS		
<u>Liquidités</u>		
Caisse	1'127.50	1'782.60
CCP "Commercial"	251'433.33	114'944.68
CCP "Association"	-18.15	-
CCP "100 Women in HF"	151'251.09	1'598.80
	(1) 403'793.77	118'326.08
<u>Créances à court terme</u>		
Impôts anticipés	265.74	156.69
Créances hébergement	(2) 12'471.00	4'225.00
Débiteurs divers	-	-
	12'736.74	4'381.69
<u>Actifs transitoires</u>		
Charges payées d'avance	(3) 797.80	12'518.60
Produits à recevoir	(4) 31'807.25	9'126.60
	32'605.05	21'645.20
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	449'135.56	144'352.97
ACTIFS IMMOBILISES		
<u>Immobilisations</u>		
Mobilier, matériel & installations affectés	41'305.45	31'905.05
./. Fonds d'amortissements	-22'781.46	-10'199.60
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES	(5) 18'523.99	21'705.45
TOTAL DE L'ACTIF	467'659.55	166'058.42

ASSOCIATION
SOLIDARITE FEMMES

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

Avec les chiffres comparatifs au 31 décembre 2009

PASSIF		2010	2009
FONDS ETRANGERS			
Créanciers sociaux	(6)	141'614.90	58'806.20
Créanciers divers et charges à payer	(7)	10'697.40	21'753.70
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	(8)	28'764.52	234.52
Produits encaissés d'avance		-	-
TOTAL FONDS ETRANGERS		181'076.82	80'794.42
FONDS AFFECTES			
Communication & Visibilité	(9)	30'308.70	30'308.70
Ω Formation	(10)	1'594.90	22'308.75
Fonds Hans Wilsdorf (équipements)	(11)	18'523.99	32'568.35
Fonds 100 WHF	(12a)	154'116.44	-
Fonds Loterie Romande	(12b)	72'450.30	-
TOTAL FONDS AFFECTES		276'994.33	85'185.80
FONDS PROPRES			
Résultat de l'exercice précédent		78.20	-
Part de subvention non dépensée	(8)	9'510.20	78.20
TOTAL FONDS PROPRES		9'588.40	78.20
TOTAL DU PASSIF		467'659.55	166'058.42

ASSOCIATION
SOLIDARITE FEMMES

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2010

Avec le budget 2009 et les chiffres comparatifs 2009

PRODUITS		2010	BUDGET 2010	2009
<u>Subventions</u>				
Etat de Genève		726'000.00	726'000.00	726'000.00
Communes genevoises		22'000.00	15'000.00	12'800.00
		748'000.00	741'000.00	738'800.00
<u>Subventions en nature</u>				
Mise à disposition de locaux	(13)	115'472.00	115'472.00	115'472.00
Association Partage		9'720.10	-	-
		125'192.10	115'472.00	115'472.00
<u>Dons & cotisations</u>				
Entreprises et fondations		8'800.00	15'600.00	13'750.00
Don Fondation Hans Wilsdorf	(11)	-	-	43'517.95
Don Gala 100 WHF	(12a)	154'116.44	-	-
Don Loterie Romande	(12b)	104'500.00	-	-
Dons	(14)	2'295.55	5'200.00	3'739.60
Privés		20'533.77	20'800.00	14'987.00
		290'245.76	41'600.00	75'994.55
<u>Revenus propres</u>				
Hébergements foyer	(15)	85'917.00	50'000.00	54'129.00
Participation des usagères		245.00	310.00	255.00
		86'162.00	50'310.00	54'384.00
<u>Autres produits</u>				
Dissolution de provisions		25'000.00	-	39'070.00
Dissolution réserve pour déficits futurs	(12)	-	-	24'621.47
Produits divers et sur ex. antérieur	(16)	4'467.85	1'510.00	10'790.70
Produits exceptionnels	(16)	-	-	3'579.70
		29'467.85	1'510.00	78'061.87
TOTAL DES PRODUITS		1'279'067.71	949'892.00	1'062'712.42

ASSOCIATION
SOLIDARITE FEMMES

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2010

Avec le budget 2010 et les chiffres comparatifs 2009

CHARGES		2010	BUDGET 2010	2009
<u>Personnel</u>				
Salaires et charges sociales	(17)	765'125.45	778'610.00	742'072.05
<u>Frais d'administration</u>				
Frais administratifs & divers		8'375.47	12'530.00	9'280.60
Téléphones, fax & internet		10'633.90	12'480.00	10'722.85
Matériel et/ou logiciel informatique		-	-	-
Consommables & maintenance Info.		10'019.60	3'600.00	7'925.90
		29'028.97	28'610.00	27'929.35
<u>Monchoisy</u>				
Loyers	(13)	115'472.00	115'472.00	115'472.00
Charges & intendance		27'614.80	18'200.00	20'277.70
		143'086.80	133'672.00	135'749.70
<u>Activités</u>				
Foyer		1'426.70	4'110.00	2'227.40
Monchoisy		4'756.25	6'550.00	5'765.60
Traductions & autres frais		6'273.40	5'250.00	9'644.40
Sorties Mères-Enfants		2'178.90	3'640.00	2'716.55
		14'635.25	19'550.00	20'353.95
<u>Foyer</u>				
Intendance & entretien		10'395.00	11'650.00	10'811.75
Sécurité		4'629.80	4'680.00	4'513.80
		15'024.80	16'330.00	15'325.55
<u>Autres charges d'exploitation</u>				
Frais comité & séances		1'387.05	3'380.00	1'776.85
Communic. & publications		26'755.55	10'400.00	13'316.45
Assurances		4'362.85	4'680.00	4'357.90
Honoraires		3'778.00	6'250.00	11'298.00
Frais de déplacement		-	310.00	411.25
Formation, supervisions & doc.		28'101.00	13'410.00	11'580.20
Dotations aux provisions	(18)	5'234.00	-	50'246.00
Charges sur exercice antérieur		-	-	-
Frais généraux divers		117.40	-	-
		69'735.85	38'430.00	92'986.65
<u>Amortissements</u>				
Dotations aux amortissements	(5)	12'581.86	-	10'199.60
TOTAL DES CHARGES		1'049'218.98	1'015'202.00	1'044'616.85

ASSOCIATION
SOLIDARITE FEMMES

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2010

Avec le budget 2010 et les chiffres comparatifs 2009

	2010	BUDGET 2010	2009
REPORT TOTAL DES PRODUITS	1'279'067.71	949'892.00	1'062'712.42
REPORT TOTAL DES CHARGES	1'049'218.98	1'015'202.00	1'044'616.85
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT FONDS AFFECTES	229'848.73	-65'310.00	18'095.57
Utilisations des fonds affectés	66'807.91	-	25'735.10
Dotations à des fonds affectés	-258'616.44	-	-43'517.95
Résultats des fonds affectés	-191'808.53		-17'782.85
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT REPARTITION	38'040.20	-	312.72
Part du résultat revenant au subventionneur	-28'530.00	-	-234.52
RESULTAT DE L'EXERCICE APRES REPARTITION	9'510.20	-65'310.00	78.20

ASSOCIATION
SOLIDARITE FEMMES

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PERMANENTS

2010		Existant Initial	Dotation	Utilisation	Existant final
Moyens provenant des capitaux propres					
Résultat de l'exercice		78.20	9'510.00	-	9'588.20
Fortune nette		78.20	9'510.00	-	9'588.20
Moyens provenant des fonds affectés					
Communication & Visibilité	(9)	30'308.70	-	-	30'308.70
Ω Formation	(10)	22'308.75	-	-20'713.85	1'594.90
Fondation Wilsdorf	(11)	32'568.35	-	-14'044.36	18'523.99
Loterie Romande	(12a)	-	104'500.00	-32'049.70	72'450.30
100 Women in Hedge Fund	(12b)	-	154'116.44	-	154'116.44
Total du Capital des fonds affectés		85'185.80	258'616.44	-66'807.91	276'994.33

2009		Existant Initial	Dotation	Utilisation	Existant final
Moyens provenant des capitaux propres					
Réserve en cas de déficit		24'621.47	-	-24'621.47	-
Résultat de l'exercice		-	78.20	-	78.20
Fortune nette		24'621.47	78.20	-24'621.47	78.20
Moyens provenant des fonds affectés					
Communication & Visibilité		32'500.00	-	-2'191.30	30'308.70
Ω Formation #1		34'902.95	-	-12'594.20	22'308.75
Fondation Wilsdorf		-	43'517.95	-10'949.60	32'568.35
Total du Capital des fonds affectés		67'402.95	43'517.95	-25'735.10	85'185.80

ASSOCIATION
SOLIDARITE FEMMES

TABLEAU DE FINANCEMENT 2010

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Résultat net de l'exercice	9'510.20	78.20
+ Amortissement immobilisations corporelles	12'581.86	10'199.60
+ Attribution aux fonds affectés	191'808.53	17'782.85
./. Dissolution de la réserve pour déficits futurs	-	-24'621.47
	<hr/> 204'390.39	<hr/> 3'360.98
Résultat net avant variation du besoin en fonds de roulement	213'900.59	3'439.18
Flux monétaire résultant opérations d'exploitation		
+/- Variation des créances d'exploitation (Débiteurs & autres débiteurs)	-19'314.90	-19'745.31
+/- Variation des stocks	-	-
+/- Variation des engagements à court et moyen terme (Autres créanciers & Passifs transitoires)	71'752.40	52'437.50
	<hr/> 52'437.50	<hr/> 9'090.70
		-10'654.61
<u>Flux monétaire net résultant opérations d'exploitation</u>	266'338.09	-7'215.43
Flux monétaire résultant d'investissement		
./. Augmentation de l'actif immobilisé	-9'400.40	-9'400.40
	<hr/> -9'400.40	<hr/> -31'905.05
		-31'905.05
<u>Flux monétaire net résultant opérations d'exploitation et d'investissement</u>	256'937.69	-39'120.48
Flux de trésorerie résultant des opérations de financement		
./. Créanciers état de Genève	28'530.00	234.52
	<hr/> 28'530.00	<hr/> 234.52
<u>Flux de trésorerie net résultant des opérations d'exploitation, d'investissement et de financement</u>	285'467.69	-38'885.96
+ Liquidités nettes au 1er janvier	118'326.08	157'212.04
Soit liquidités nettes au 31 décembre	403'793.77	118'326.08

ASSOCIATION
SOLIDARITE FEMMES

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2010

PREAMBULE

Conformément aux Swiss GAAP RPC, les comptes annuels comprennent les états suivants :

1. Bilan
2. Compte de Profits et Pertes
3. Tableau de financement
4. Tableau de Variation des Capitaux Permanents
5. Annexe au Bilan
6. Rapport de Performance
7. Analyse des risques

PRINCIPES D'ETABLISSEMENT DES COMPTES ET PRINCIPES D'EVALUATION

Principes généraux pour l'établissement des Comptes

Les Etats Financiers sont conformes au Code des Obligations Suisse, aux Statuts de l'Association, à la Loi et au Règlement sur les Indemnités et les Aides Financières (LIAF & RLIAF), au Contrat de Prestations 2009-2012 et aux Recommandations relatives à la Présentation des Comptes ou Swiss GAAP RPC.

Les Comptes annuels de l'Association sont conformes à la "True and Fair View". Ils sont établis en respectant l'hypothèse de la continuité d'exploitation et la délimitation périodique et matérielle des exercices. Les Comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'Association.

Tous les événements importants, en particuliers ceux survenus après la clôture des comptes et qui pourraient modifier l'évaluation de certains poste des états financiers ont été pris en considération.

Enregistrement et évaluation

Les opérations sont transcrites dans les livres au jour de leur conclusion. Les créances et les engagements sont portés au bilan à leur valeur nominale. Les dons sont enregistrés comme affectés ou sans affectation en fonction du choix du donateur.

Immobilisations corporelles, incorporelles et amortissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises avant le 1er janvier 2009, sont portées au Bilan pour mémoire. Un inventaire physique, non chiffré, existe. A compter de l'exercice 2009, les nouvelles acquisitions dont la valeur est supérieure à CHF 1'000.- sont portées au Bilan et amorties selon leur durée d'utilisation.

Comptes de régularisation et comptes correctifs de valeur

Les charges à payer, les charges payées d'avance, les produits à recevoir et les produits encaissés d'avance sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée pour chaque risque identifié à la date de clôture des comptes, son montant étant estimé selon les sorties de fonds vraisemblables.

Engagements de prévoyance

Les employées sont assurées contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et de la mort conformément aux dispositions de la loi fédérale (LPP) par la Fondation Collective Nest, Caisse de Pension écologique et éthique. Le plan de prévoyance est établi selon le principe de primauté des cotisations. Il est financé à 40% par les employés et à 60% par l'Association.

ASSOCIATION
SOLIDARITE FEMMES

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2010

Contrôle interne

Un contrôle interne a été mis en place en 2008. Il est conforme aux lois et directives cantonales, au cahier des procédures comptables et au règlement interne.

Evaluation des risques

L'Associations est consciente que la gestion des risques fait partie de ses activités. La direction a réalisé et formalisé une analyse des risques encourus.

Indemnités versées aux membres des Organes Dirigeants

Excepté la représentante des employées, tous les autres membres du Comité exercent leur fonction a titre bénévole, ne percevant ni salaire, ni jetons, ni indemnités. Leurs frais ne sont pas remboursés.

Toutefois, lorsqu'un des membres du Comité intervient au titre de consultant, afin de réaliser une tâche spécifique, il peut être défrayé conformément aux normes établies par le département de tutelle.

ASSOCIATION
SOLIDARITE FEMMES

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS DU 31 DECEMBRE 2010

A. NOTES

(1) Le compte de CCP "Commercial 12-2961-6" est soumis à double signature. Le compte de CCP "Association 10-227204-0" est soumis à double signature. Un troisième compte CCP "Association 12-141302-7" ouvert en 2010 est soumis à double signature. Il est réservé pour les dons affectés.

(2) Ce compte a été créé à la clôture 2009 afin de respecter le principe "true and fair view" lors de la comptabilisation des revenus propres "Hébergements Foyer". Ce compte contient toutes les factures émises, non encaissées en date du 31.12.2010.

(3) Cette position comprend les actifs résultant des dépenses faisant l'objet d'une inscription transitoire temporelle. Une partie des primes 2011 des assurances choses ainsi que les contrats de maintenance informatique ont été payés à fin 2010.

Charges payées d'avance	2010	2009
Maintenances des programmes informatiques	170.10	2'410.25
Primes Vaudoise Assurances (LAA & APG)	-	5'695.50
Primes Vaudoise Assurances (RC & Choses)	627.70	3'422.85
Charges locatives "Montchoisy"	-	990.00
	797.80	12'518.60

(4) Ici ont été comptabilisées les actifs résultant des recettes faisant l'objet d'une inscription transitoire temporelle, tels que les dons à recevoir (lorsque le donateur en précisait la destination) et les remboursements à recevoir des assurances.

Produits à recevoir	2010	2009
Dons (année déterminée par le donateur)	19'825.00	3'900.00
Vaudoise Assurances (indemnités)	4'427.30	5'226.60
Vaudoise Assurances (rbt prime)	834.70	-
Charges sociales (rbt après contrôle)	6'720.25	-
Indemnités de présence au bureau du RAP	-	-
	31'807.25	9'126.60

(5) Les équipements financés par la Fondation Hans Wilsdorf sont amortis conformément aux principes comptables.

	Mobilier	Informatique	Totaux
Foyer 2010	5'634.00	1'568.85	7'202.85
./.. Fonds d'amortissement	-1'126.80	-1'045.86	-2'172.66
Montchoisy 2010	3'265.35	30'837.25	34'102.60
./.. Fonds d'amortissement	-1'306.12	-19'302.68	-20'608.80
Totaux	6'466.43	12'057.56	18'523.99
Durées de vie probables	5 ans (20 %)	3 ans(33¼ %)	

Depuis 2009, les biens corporels sont assurés pour une valeur de CHF 603'100.-

ASSOCIATION
SOLIDARITE FEMMES

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS DU 31 DECEMBRE 2010

(6) Créanciers sociaux	2010	2009
CCGC décomptes finaux	-	4'404.15
Vaudoise Assurances (LAA & APG)	-	2'625.70
Fondation collective NEST	18'038.90	-
Indemnités vacances des auxiliaires	750.00	1'530.35
Prime compensatoire d'ancienneté	-	25'000.00
Provision réévaluation des salaires avant 01.09.10 *	92'346.00	-
Provision solde vacances non prises	30'480.00	25'246.00
<i>* Selon décision du comité du 02.03.11</i>		
	141'614.90	58'806.20
(7) Créanciers divers et charges à payer	2010	2009
Téléphones et internet	2'464.45	809.55
GIT (maintenance et interventions)	-	-
Ricoh (photocopieuse)	41.60	41.60
Imprimerie Genevoise (dépliants SF)	-	-
Atelier XL (graphisme)	-	-
Manor Literie Foyer	-	3'069.00
Honoraires (supervisions)	2'180.00	900.00
Arbosa (nettoyages)	-	893.40
Sicli extincteurs	530.00	-
Simonin (réparations Foyer)	-	-
Ergorama	-	-
Kaech interventin 14.12	605.55	-
SIG	-	319.50
Vaudoise assurance LAA compl. + PDG	163.40	-
Croix Rouge (traductions)	1'047.40	422.65
Honoraires (comptabilité et révision)	3'475.00	12'298.00
Remboursements partiels des formations continues	190.00	3'000.00
	10'697.40	21'753.70

(8) Conformément au contrat de prestations 2009 – 2012, l'Association conserve 25% de son résultat annuel. Le tableau suivant permet de procéder au suivi des résultats avant et après répartition de la part revenant à l'Etat de Genève.

	2009	2010	2011	2012	Cumul
Résultat avant répartition	312.72	38'040.20	-	-	38'352.92
Répartition de la part du résultat revenant au subventionneur	234.52	28'530.00	-	-	28'764.52
Résultat après répartition	78.20	9'510.20	-	-	9'588.40

(9) Le fonds existant "Communication & Visibilité" n'a pas été utilisé en 2010 pour soutenir les recherches de fonds de l'Association. Un nouveau diaporama de présentation a été élaboré et sera finalisé courant 2011.

(10) Les activités financées par le Fonds "Ω Formation" se sont poursuivies en 2010 par l'impression et la distribution du livre "Avec ces deux-là, on peut s'attendre à tout" qui est la concrétisation des travaux de l'Association autour de la relation mère-enfants. Ce fonds a également permis la continuation de la réalisation des modules d'enseignement "quatre saisons" destinés aux professionnels du réseau.

ASSOCIATION
SOLIDARITE FEMMES

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS DU 31 DECEMBRE 2010

(11) La Fondation Hans Wilsdorf a généreusement financé à hauteur de CHF 43'517.95 le renouvellement partiel des équipements informatiques et du mobilier de l'Association. Le solde disponible a été utilisé en 2010, en accord avec la Fondation.

(12a) La Fondation 100 Women in Hedge Fund a financé à hauteur de CHF154'116.44 le projet de "mentoring" direct qui débutera durant l'année 2011.

(12b) La Loterie Romande a financé à hauteur de CHF 104'500.- le projet de formation. Une partie de ces fonds a déjà été utilisé en 2010.

(13) Les locaux de l'association sont mis à disposition à titre gracieux par la Ville de Genève.

(14) Ici ne figurent que les dons par les donatrices et les donateurs dont les montants ont été encaissés et dépensés pendant l'exercice.

(15) Compte tenu de la nature des activités déployées et de la population résidente, les produits

Hébergements	2010	2009
Hébergements, selon la méthode "Cash basis"		54'234.00
Hébergements 2008, encaissés en 2009		-4'330.00
Hébergements 2009, à encaisser en 2010		4'225.00
Hébergements, selon la méthode "True and fair view"	85'917.00	54'129.00
(16) Produits divers et sur exercice antérieur	2010	2009
Intérêts créanciers	351.50	206.20
Produits s/exercic. antérieurs	-	330.75
Hébergements s/ex. antérieur	-	4'330.00
Produits divers (3% sur impôts à la source)	4'116.35	697.15
Indemnités Assurance perte de gains		5'226.60
	4'467.85	10'790.70

Produits exceptionnels, conditionnels et imprévisibles - **3'579.70**

En 2009, c'est une participation aux excédents de la Vaudoise assurances, LAA complémentaire.

ASSOCIATION
SOLIDARITE FEMMES

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS DU 31 DECEMBRE 2010

(17) Le nombre total des collaboratrices était de 17 (y compris une stagiaire) pour 4.88 équivalents plein-temps en 2010 et 14 pour un équivalent de 7.63 postes à 100% en 2009

Personnel	Fixe	Auxiliaire	Stagiaire	Intendante	Secrét.Gén.
Salaires bruts 2009	444'997.60	40'087.15	6'300.00	17'270.50	122'381.25
Salaires bruts 2010	446'314.35	46'681.25	6'250.00	17'662.55	55'255.60
(18) Dotations aux provisions			2010		2009
Prime compensatoire d'ancienneté			-		25'000.00
Solde vacances non prises			5'234.00		25'246.00
Total			5'234.00		50'246.00

B. ENGAGEMENT CONDITIONNEL

L'activité de l'Association Solidarité Femmes nécessite l'emploi de salariées.

Compte tenu des prescriptions légales et contractuelles,

le total des salaires et charges sociales dû pendant

le temps de préavis s'élèverait à CHF

2010
174'500.00

2009
192'500.00



A. GAUTIER SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE S.A.

100, rue du Rhône 1204 GENEVE

Tel: +41 (0)22 310 28 71 Fax: +41 (0)22 310 28 72

E-mail: info@agfiduciaire.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale ordinaire
des membres de

l'Association Solidarité Femmes, Genève

Exercice 2011



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale ordinaire
des membres de

L'Association Solidarité Femmes, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de l'Association Solidarité Femmes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, aux statuts, et à la loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF).

A. Gautier, Société Fiduciaire SA
Antoine Gautier,
Expert-comptable diplômé
Agrément No 100651

Genève, le 26 mars 2012

AG/ak - 100276ROR - 6 ex.

Annexes : - comptes annuels

(bilan total CHF 304'370.64, compte de profits et pertes, tableau de variation des capitaux permanents, tableau de financement, annexe aux comptes)

ASSOCIATION
SOLIDARITE FEMMES

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

Avec les chiffres comparatifs au 31 décembre 2010

ACTIF	2011	2010
ACTIFS CIRCULANTS		
<u>Liquidités</u>		
Caisse	1'407.15	1'127.50
CCP "Commercial"	109'488.59	251'433.33
CCP "Association"	401.15	-18.15
CCP "100 Women in HF"	165'327.44	151'251.09
	(1) 276'624.33	403'793.77
<u>Créances à court terme</u>		
Impôts anticipés	106.65	265.74
Créances hébergement	(2) 13'542.00	12'471.00
	13'648.65	12'736.74
<u>Actifs transitoires</u>		
Charges payées d'avance	(3) 803.40	797.80
Produits à recevoir	(4) 7'352.25	31'807.25
	8'155.65	32'605.05
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	298'428.63	449'135.56
ACTIFS IMMOBILISES		
<u>Immobilisations</u>		
Mobilier, matériel & installations affectés	41'305.45	41'305.45
./. Fonds d'amortissements	-35'363.44	-22'781.46
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES	(5) 5'942.01	18'523.99
TOTAL DE L'ACTIF	304'370.64	467'659.55

23.03.12
Ue

ASSOCIATION
SOLIDARITE FEMMES

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

Avec les chiffres comparatifs au 31 décembre 2010

PASSIF	2011	2010
FONDS ETRANGERS A COURT TERME		
Créanciers sociaux (6)	36'491.95	18'788.90
Créanciers divers et charges à payer (7)	13'276.90	10'697.40
Provisions (8)	19'900.00	122'826.00
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat (9) (10)	9'550.71	10'298.42
TOTAL FONDS ETRANGERS A COURT TERME	79'219.56	162'610.72
FONDS AFFECTES		
Communication & Visibilité (11)	30'308.70	30'308.70
Ω Formation (12)	-	1'594.90
Fonds Hans Wilsdorf (équipements) (13)	5'942.01	18'523.99
Fonds 100 WHF (14)	110'984.84	154'116.44
Fonds Loterie Romande (15)	23'540.36	72'450.30
Fonds Aménagement & déménagement (16)	4'777.90	-
Fonds Sensibilisation (17)	21'792.00	-
Fonds Internet (18)	-	-
TOTAL FONDS AFFECTES	197'345.81	276'994.33
FONDS PROPRES		
Fonds propres reportés	24'621.47	-
Correction de bilan d'entrée (10)	-	24'621.47
Réserve "Part de subvention non dépensée" (9) (10)	3'183.79	3'433.03
TOTAL FONDS PROPRES	27'805.26	28'054.50
TOTAL DU PASSIF	304'370.64	467'659.55

ASSOCIATION
SOLIDARITE FEMMES

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2011

Avec le budget 2011 et les chiffres comparatifs 2010

PRODUITS		2011	BUDGET 2011	2010
<u>Subventions</u>				
Etat de Genève		726'000.00	726'000.00	726'000.00
Communes genevoises		16'515.00	11'000.00	22'000.00
		742'515.00	737'000.00	748'000.00
<u>Subventions en nature</u>				
Mise à disposition de locaux	-19	115'472.00	115'472.00	115'472.00
Association Partage		6'010.10	6'000.00	9'720.10
		121'482.10	121'472.00	125'192.10
<u>Dons & cotisations affectés</u>				
Don Gala 100 WHF	(14)	8'893.40	-	154'116.44
Don Loterie Romande	(15)	-	-	104'500.00
Entreprises et fondations	(20)	22'199.45	17'300.00	-
Dons Privés	(20)	17'510.00	20'000.00	-
		48'602.85	37'300.00	258'616.44
<u>Dons & cotisations non affectés</u>				
Entreprises et fondations		-	-	8'800.00
Dons Privés		-	-	22'829.32
		-	-	31'629.32
<u>Revenus propres</u>				
Hébergements foyer		59'508.45	50'000.00	85'917.00
Participation des usagers		455.00	320.00	245.00
		59'963.45	50'320.00	86'162.00
<u>Autres produits</u>				
Utilisations de provisions	(8)	102'926.00	-	25'000.00
Produits divers et sur ex. antérieur		519.50	1'540.00	4'467.85
		103'445.50	1'540.00	29'467.85
TOTAL DES PRODUITS		1'076'008.90	1'076'320.00	1'279'067.71

Ubr

ASSOCIATION SOLIDARITE FEMMES

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2011

Avec le budget 2011 et les chiffres comparatifs 2010

CHARGES		2011	BUDGET 2011	2010
<u>Charges de personnel</u>				
Salaires et charges sociales	(21)	855'374.50	777'775.00	765'125.45
Formation et supervisions		41'317.75	42'000.00	28'101.00
Autres charges de personnel		1'274.65	-	-
		897'966.90	819'775.00	793'226.45
<u>Frais d'administration</u>				
Frais administratifs & divers		11'383.88	10'770.00	8'375.47
Téléphones, fax & internet		9'520.05	9'900.00	10'633.90
Consommables & maintenance info.		8'050.90	8'610.00	10'019.60
Frais comité & séances		906.30	1'900.00	1'387.05
Assurances		4'363.10	5'000.00	4'362.85
Honoraires		21'791.05	13'000.00	3'778.00
Frais de déplacement		73.80	320.00	-
		56'089.08	49'500.00	38'556.87
<u>Communication & Publications</u>				
Communic. & publications		21'103.60	18'600.00	26'755.55
<u>Monchoisy</u>				
Loyers	(19)	115'472.00	115'472.00	115'472.00
Charges & intendance		26'147.20	24'550.00	27'614.80
		141'619.20	140'022.00	143'086.80
<u>Activités</u>				
Foyer		2'406.20	10'960.00	1'426.70
Montchoisy		1'365.25	4'000.00	4'756.25
Traductions & autres frais		3'583.25	5'450.00	6'273.40
Sorties Mères-Enfants		2'984.45	-	2'178.90
		10'339.15	20'410.00	14'635.25
<u>Foyer</u>				
Intendance & entretien		11'741.75	11'870.00	10'395.00
Sécurité		4'530.60	4'770.00	4'629.80
Aménagement & déménagement femmes		682.10	-	-
		16'954.45	16'640.00	15'024.80
<u>Autres charges d'exploitation</u>				
Dotations aux provisions	(8)	-	-	5'234.00
Frais généraux divers et charges sur ex. ant.		-	-	117.40
		-	-	5'351.40
<u>Amortissements</u>				
Dotations aux amortissements	(5)	12'581.98	12'000.00	12'581.86
TOTAL DES CHARGES		1'156'654.36	1'066'947.00	1'049'218.98

ASSOCIATION
SOLIDARITE FEMMES

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2011

Avec le budget 2011 et les chiffres comparatifs 2010

	2011	BUDGET 2011	2010
REPORT TOTAL DES PRODUITS	1'076'008.90	947'632.00	1'279'067.71
REPORT TOTAL DES CHARGES	1'156'654.36	1'076'947.00	1'049'218.98
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT FONDS AFFECTES	-80'645.46	-129'315.00	229'848.73
Utilisations des fonds affectés	124'001.92	123'850.00	66'807.91
Dotations à des fonds affectés	-44'353.40	-	-258'616.44
Résultats des fonds affectés	79'648.52	123'850.00	-191'808.53
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT REPARTITION	-996.94	-5'465.00	38'040.20
Part du résultat revenant au subventionneur	747.71	-	-28'530.00
RESULTAT DE L'EXERCICE APRES REPARTITION	-249.24	-5'465.00	9'510.20



ASSOCIATION
SOLIDARITE FEMMES

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS

2011	Existant initial	Dotation	Utilisation	Transferts internes	Existant final
Fonds propres reportés	24'621.47				24'621.47
Réserve "Part de subvention non dépensée"	3'433.03				3'183.79
Résultat de l'exercice	-	-249.24	-	-249.24	-
Fortune nette	28'054.50	-249.24	-	-	27'805.26

Moyens provenant des fonds affectés

Communication & Visibilité	(11)	30'308.70	-	-	30'308.70
Ω Formation	(12)	1'594.90	-	-1'594.90	-
Fondation Wilsdorf	(13)	18'523.99	-	-12'581.98	5'942.01
100 Women in Hedge Fund	(14)	154'116.44	8'893.40	-52'025.00	110'984.84
Loterie Romande	(15)	72'450.30	-	-48'909.94	23'540.36
Aménagement & Déménagement	(16)	-	5'460.00	-682.10	4'777.90
Sensibilisation	(17)	-	21'792.00	-	21'792.00
Fonds Internet	(18)	-	8'208.00	-8'208.00	-

Total du Capital des fonds affectés	276'994.33	44'353.40	-124'001.92	-	197'345.81
--	-------------------	------------------	--------------------	----------	-------------------

2010	Existant initial	Dotation	Utilisation	Transferts internes	Existant final
<u>Fonds propres</u>					
Correction de bilan d'entrée sur fonds reportés	-	24'621.47		-24'621.47	-
Fonds propres reportés	-			24'621.47	24'621.47
Correction de bilan d'entrée sur part non dépensée		-6'155.37		6'155.37	
Réserve "Part de subvention non dépensée"	9'510.20			-6'077.17	3'433.03
Résultat de l'exercice		78.20	-	-78.20	-
Total fonds propres	9'510.20	18'544.30	-	-0.00	28'054.50

Fonds affectés

Communication & Visibilité	(11)	30'308.70	-	-	30'308.70
Ω Formation	(12)	22'308.75	-	-20'713.85	1'594.90
Fondation Wilsdorf	(13)	32'568.35	-	-14'044.36	18'523.99
100 Women in Hedge Fund	(14)	-	154'116.44	-	154'116.44
Loterie Romande	(15)	-	104'500.00	-32'049.70	72'450.30

Total fonds affectés	85'185.80	258'616.44	-66'807.91	-	276'994.33
-----------------------------	------------------	-------------------	-------------------	----------	-------------------

ASSOCIATION
SOLIDARITE FEMMES

TABLEAU DE FINANCEMENT 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Résultat net de l'exercice	-249.24	9'510.20
+ Amortissement immobilisations corporelles	12'581.98	12'581.86
- Utilisation de provisions	-102'926.00	-
	<u>-90'344.02</u>	<u>12'581.86</u>
Résultat net avant variation du besoin en fonds de roulement	-90'593.26	22'092.06
Flux monétaire résultant opérations d'exploitation		
+/- Variation des créances d'exploitation (Débiteurs & autres débiteurs)	23'537.49	-19'314.90
+/- Variation des engagements à court et moyen terme (Autres créanciers & Passifs transitoires)	20'282.55	71'752.40
	<u>43'820.04</u>	<u>52'437.50</u>
<u>Flux monétaire net résultant opérations d'exploitation</u>	-46'773.22	74'529.56
Flux monétaire résultant d'investissement		
- Augmentation de l'actif immobilisé	-	-9'400.40
	<u>-</u>	<u>-9'400.40</u>
<u>Flux monétaire net résultant opérations d'exploitation et d'investissement</u>	-46'773.22	65'129.16
Flux de trésorerie résultant des opérations de financement		
+/- Variation des fonds affectés	-79'648.52	191'808.53
/. Créanciers état de Genève	-747.71	28'530.00
	<u>-80'396.23</u>	<u>220'338.53</u>
<u>Flux de trésorerie net résultant des opérations d'exploitation, d'investissement et de financement</u>	-127'169.44	285'467.69
+ Liquidités nettes au 1er janvier	403'793.77	118'326.08
Soit liquidités nettes au 31 décembre	276'624.33	403'793.77

ASSOCIATION
SOLIDARITE FEMMES

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2011

PREAMBULE

Conformément aux Swiss GAAP RPC, les comptes annuels comprennent les états suivants :

1. Bilan
2. Compte de Profits et Pertes
3. Tableau de financement
4. Tableau de Variation des Capitaux Permanents
5. Annexe au Bilan
6. Rapport de Performance
7. Analyse des risques

PRINCIPES D'ETABLISSEMENT DES COMPTES ET PRINCIPES D'EVALUATION

Principes généraux pour l'établissement des Comptes

Les Etats Financiers sont conformes au Code des Obligations Suisse, aux Statuts de l'Association, à la Loi et au Règlement sur les Indemnités et les Aides Financières (LIAF & RLIAF), au Contrat de Prestations 2009-2012 et aux Recommandations relatives à la Présentation des Comptes au Swiss GAAP RPC.

Les Comptes annuels de l'Association sont conformes à l'image fidèle (True and Fair View). Ils sont établis en respectant l'hypothèse de la continuité d'exploitation et la délimitation périodique et matérielle des exercices. Les Comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'Association.

Tous les événements importants, en particuliers ceux survenus après la clôture des comptes et qui pourraient modifier l'évaluation de certains poste des états financiers ont été pris en considération.

Enregistrement et évaluation

Les opérations sont transcrites dans les livres au jour de leur conclusion. Les créances et les engagements sont portés au bilan à leur valeur nominale. Les dons sont enregistrés comme affectés ou sans affectation en fonction du choix du donateur. Les dons peuvent aussi être affectés par le comité, en conformité avec les règles édictées par l'Etat de Genève.

Immobilisations corporelles, incorporelles et amortissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises avant le 1er janvier 2009, sont portées au Bilan pour mémoire. Un inventaire physique, non chiffré, existe. A compter de l'exercice 2009, les nouvelles acquisitions dont la valeur est supérieure à CHF 1'000.- sont portées au Bilan et amorties selon leur durée d'utilisation.

Comptes de régularisation et comptes correctifs de valeur

Les charges à payer, les charges payées d'avance, les produits à recevoir et les produits encaissés d'avance sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée pour chaque risque identifié à la date de clôture des comptes, son montant étant estimé selon les sorties de fonds vraisemblables.



ASSOCIATION
SOLIDARITE FEMMES

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2011

Engagements de prévoyance

Les employées sont assurées contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et de la mort conformément aux dispositions de la loi fédérale (LPP) par la Fondation Collective Nest, Caisse de Pension écologique et éthique. Le plan de prévoyance est établi selon le principe de primauté des cotisations. Il est financé à 40% par les employés et à 60% par l'Association.

Contrôle Interne

Un contrôle interne a été mis en place en 2008. Il est conforme aux lois et directives cantonales, au cahier des procédures comptables et au règlement interne.

Evaluation des risques

L'Association est consciente que la gestion des risques fait partie de ses activités. La direction a réalisé et formalisé une analyse des risques encourus.

Indemnités versées aux membres des Organes Dirigeants

Excepté la Directrice et la Représentante des employées, tous les autres membres du Comité exercent leur fonction à titre bénévole, ne percevant ni salaire, ni jetons, ni indemnités. Leurs frais ne sont pas remboursés.

Toutefois, lorsqu'un des membres du Comité intervient au titre de consultant, afin de réaliser une tâche spécifique, il peut être défrayé conformément aux normes établies par le département de tutelle.

ASSOCIATION
SOLIDARITE FEMMES

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS DU 31 DECEMBRE 2011

A. NOTES

(1) Tous les comptes CCP sont soumis à double signature.

(2) Contrairement aux recommandations relatives à la Présentation des Comptes ou Swiss GAAP RPC, ce compte ne présente que les factures pour les hébergements de femmes au foyer, émises avec une probabilité d'encaissement élevée selon détail ci-dessous

	2011	2010
Total des factures ouvertes au 31.12	23'367.55	12'471.00
Débiteurs douteux	-9'825.55	-
	13'542.00	12'471.00

(3) Cette position comprend les actifs résultant des dépenses faisant l'objet d'une inscription transitoire temporelle.

	2011	2010
Charges payées d'avance		
Maintenances des programmes	176.40	170.10
Primes Vaudoise Assurances (RC & Choses)	627.00	627.70
	803.40	797.80

(4) Ici ont été comptabilisées les actifs résultant des recettes faisant l'objet d'une inscription transitoire temporelle.

	2011	2010
Produits à recevoir		
Dons (année déterminée par le donateur)	680.00	19'825.00
Vaudoise Assurances (indemnités)	6'323.95	4'427.30
Vaudoise Assurances (rbt prime)	-	834.70
Charges sociales (rbt après contrôle)	-	6'720.25
Divers produits à recevoir	348.30	
	7'352.25	31'807.25

(5) Les équipements financés par la Fondation Hans Wilsdorf sont amortis conformément aux principes comptables.

2011	Mobilier	Informatique	Totaux
Foyer 2011	5'634.00	1'568.85	7'202.85
./. Fonds d'amortissement	-2'253.60	-1'568.89	-3'822.49
Montchoisy 2011	3'265.35	30'837.25	34'102.60
./. Fonds d'amortissement	-1'959.19	-29'581.76	-31'540.95
Totaux	4'686.56	1'255.45	5'942.01
2010	Mobilier	Informatique	Totaux
Foyer 2010	5'634.00	1'568.85	7'202.85
./. Fonds d'amortissement	-1'126.80	-1'045.86	-2'172.66
Montchoisy 2010	3'265.35	30'837.25	34'102.60
./. Fonds d'amortissement	-1'306.12	-19'302.68	-20'608.80
Totaux	6'466.43	12'057.56	18'523.99

Durées de vie probables 5 ans (20 %) 3 ans (33 1/3 %)

Depuis 2009, les biens corporels sont assurés pour une valeur de CHF 603'100.-

ASSOCIATION
SOLIDARITE FEMMES

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS DU 31 DECEMBRE 2011

(6) Créanciers sociaux		2011		2010	
CCGC décomptes finaux		11'922.30		-	
Vaudoise Assurances (LAA & APG)		5'653.60		-	
Fondation collective NEST		18'166.05		18'038.90	
Indemnités collaborateurs		750.00		750.00	
		36'491.95		18'788.90	
(7) Créanciers divers et charges à payer		2011		2010	
+Produit Réalisation site Internet		8'208.00		-	
Honoraires (comptabilité et révision)		3'150.00		3'475.00	
Téléphones et internet		742.95		2'464.45	
Honoraires (supervisions)		600.00		2'180.00	
Croix Rouge (traductions)		220.50		1'047.40	
Autres créanciers divers et charges à payer		355.45		1'530.55	
		13'276.90		10'697.40	
(8) Variation des provisions					
2011	Solde 1.1.	Dotations	Utilisations	Dissolution	Solde 31.12
Provision réévaluation des salaires avant 01.09.10 *	92'346.00	0.00	-92'346.00		0.00
Provision pour vacances non prises	30'480.00		-10'580.00		19'900.00
Total	122'826.00	0.00	-102'926.00	0.00	19'900.00
2010	Solde 1.1.	Dotations	Utilisations	Dissolution	Solde 31.12
Provision réévaluation des salaires avant 01.09.10 *	0.00	92'346.00			92'346.00
Provision pour prime compensatoire ancienneté	25'000.00		-25'000.00		0.00
Provision pour vacances non prises	25'246.00	5'234.00	0.00		30'480.00
Total	25'246.00	97'580.00	0.00	0.00	122'826.00

ASSOCIATION
SOLIDARITE FEMMES

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS DU 31 DECEMBRE 2010

(9) Conformément au contrat de prestations 2009 – 2012, l'Association conserve 25% de son résultat annuel, le reste devant être restitué à l'Etat de Genève au terme du contrat de prestation. Le tableau suivant permet de procéder au suivi des résultats avant et après répartition de la part revenant à l'Etat de Genève. Le résultat après répartition est ensuite affecté à la réserve "Part de subvention non dépensée" jusqu'à l'acceptation finale des comptes de l'Association par l'Etat de Genève au terme du contrat de prestations.

	2009	2010	2011	2012	Cumul
Résultat avant répartition	-24'308.75 (*)	38'040.20	-996.94	-	12'734.51
Répartition de la part du résultat revenant au subventionneur	-18'231.56	28'530.00	-747.71	-	9'550.71
Résultat après répartition	-6'077.19	9'510.20	-249.24	-	3'183.79

(*) Après retraitement du résultat, cf note 10

(10) Retraitement de bilan d'entrée

L'Etat de Genève a convoqué durant l'année 2011 la direction de l'Association, pour lui indiquer qu'il n'aurait pas été nécessaire, dans ses comptes 2009, de dissoudre la réserve pour déficits futurs de CHF 24621.47 constituées au 31.12.2008. En effet, cette réserve peut être considérée comme faisant partie des fonds propres de l'Association acceptés par l'Etat de Genève par sa lettre du 2 juin 2009 renonçant à toute restitution en matière de thésorisation antérieure au 31.12.2008. La réintégration de la réserve dans les comptes modifie le résultat de l'année 2009, qui a été réparti entre une part à rendre au subventionneur (75%) et une part dans la réserve "part de subvention non dépensée" (25%), qui fait partie des fonds propres de l'Association.

Résultat 2009 avant répartition publié	312.72
Correction du résultat	-24'621.47
Résultat 2009 avant répartition corrigé	-24'308.75

Impact du retraitement sur les comptes 2010	Montant publié	Montant retraité
Subventions non dépensées à restituer (fonds étrangers)	28'764.52	10'298.42
Part de subvention non dépensée (fonds propres)	9'588.40	3'433.03
Fonds propres reportés (fonds propres)	-	24'621.47

(11) Le fonds existant "Communication & Visibilité" devait être utilisé en 2011 pour la création d'un diaporama, qui n'a pour finir pas été réalisé. Le comité décidera en 2012 de l'utilisation de ce fonds pour des opérations de Communication et de Visibilité.

(12) Avec l'accord du donateur, le solde du fonds "Ω Formation" a été utilisé en 2011 pour financer les activités ordinaires de l'Association

ASSOCIATION
SOLIDARITE FEMMES

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS DU 31 DECEMBRE 2010

(13) La Fondation Hans Wilsdorf a généreusement financé à hauteur de CHF 43'517.95 le renouvellement partiel des équipements informatiques et du mobilier de l'Association. Ce fonds est utilisé chaque année pour couvrir les charges d'amortissements générées par les investissements financés par la Fondation Hans Wilsdorf.

(14) L'association 100 Women in Hedge Fund a financé à hauteur de CHF 163'009.84 (dont CHF 154'116.44 reçus en 2010 et 8893.40 reçus en 2011) le projet de "mentoring" direct. Ce projet a débuté en 2011, générant sur cet exercice des charges de CHF 52'025.

(15) La Loterie Romande a financé à hauteur de CHF 104'500.- le projet de formation. Ce fonds a été utilisé à hauteur de CHF 32'049.70 en 2010 et CHF 48'909.94 en 2011. Le solde de CHF 23'540.36 sera utilisé en 2012.

(16) L'Association a, selon la décision du comité du 15.12.2010, créé en 2011 un fonds "Aménagement & Déménagement" servant à financer les déménagements des femmes hébergées au foyer. Ce fonds a été alimenté de CHF 5'460.- par des dons affectés en 2011, et utilisé à hauteur de CHF 682.10 pour couvrir des frais effectifs.

(17) L'Association a, selon la décision du comité du 15.12.2010, créé en 2011 un fonds "Sensibilisation" destiné à financer des actions de sensibilisation aux problématiques de la violence conjugale. Ce fonds a été alimenté de CHF 21'792.- par des dons affectés en 2011.

(18) L'Association a, selon la décision du comité du 15.12.2010, créé en 2011 un fonds "Site Internet" destiné à rajeunir son site Internet. Ce fonds a été alimenté de CHF 8'208 par des fonds affectés en 2011, et entièrement utilisé dans l'année.

(19) Les locaux, rue de Montchoisy 46, de l'association sont mis à disposition à titre gracieux par la Ville de Genève.

(20) En 2011, tous les dons d'entreprises et de fondations, ainsi que les dons privés, ont été affectés sur la base de la décision du comité de Solidarité Femmes du 15.12.2010.

(21) Le nombre total des collaboratrices était de 14 (y compris une stagiaire) pour 6.64 équivalents pleins-temps en 2011 et 17 pour un équivalent de 4.88 postes à 100% en 2010.

Personnel	Fixe	Auxiliaire	Stagiaire	Intendante	Secrét.Gén.
Salaires bruts 2010	446'314.35	46'681.25	6'250.00	17'662.55	55'255.60
Salaires bruts 2011	639'324.95	-	2'250.00	19'175.65	74'966.55

B. ENGAGEMENT CONDITIONNEL

L'activité de l'Association Solidarité Femmes nécessite l'emploi de salariées.

Compte tenu des prescriptions légales et contractuelles,

le total des salaires et charges sociales dû pendant

le temps de préavis s'élèverait à CHF

2011
202'576.00

2010
174'500.00

Association SOS Femmes Rue de la Madeleine 10 1204 Geneve
--

COMPTES DE RESULTATS DE L'EXERCICE 2009

Avec chiffres comparatifs de l'exercice 2008

	Budget		
PRODUITS	2009	2009	2008
Subventions			
Subvention Etat de Genève	355'000.00	355'000.00	355'000.00
Fondation Valéria Rossi di Montelera (8)	80'000.00	-	80'000.00
Indemnités formation HES S2	7'650.00	7'650.00	11'475.00
	442'650.00	362'650.00	446'475.00
Dons et cotisations			
Communes (9)	46'600.00	40'000.00	41'000.00
Cotisations et dons	5'440.00	-	4'150.00
Fondations-sociétés	16'750.00	-	700.00
	68'790.00	40'000.00	45'850.00
Produits d'exploitation			
Chiffre d'affaires sur ventes d'habits	153'634.00	165'000.00	162'755.05
	153'634.00	165'000.00	162'755.05
Autres produits			
Produits des assurances	17'547.15	-	-
Produits sur exercice antérieur	3'837.05	-	-
	21'384.20	-	-
Produits affectés à des fonds			
Produits fonds d'urgence	-	-	287.00
Produits actions spéciales	82'829.40	-	107'672.15
	82'829.40	-	107'959.15
TOTAL DES PRODUITS	769'287.60	567'650.00	763'039.20

Association SOS Femmes

Rue de la Madeleine 10

1204 Geneve

COMPTES DE RESULTATS DE L'EXERCICE 2009

Avec chiffres comparatifs de l'exercice 2008

C H A R G E S	Budget		
	2009	2009	2008
Charges de personnel			
Salaires bruts	392'251.35	310'709.00	370'336.25
Stagiaires HETS	15'319.60	13'750.00	13'750.00
Charges sociales	83'611.28	69'554.00	79'402.72
Formation continue et supervision	4'750.05	7'200.00	5'935.00
	495'932.28	401'213.00	469'423.97
Charges de locaux			
Loyers et charges	55'428.80	56'280.00	54'216.10
Services Industriels	2'070.70	2'000.00	1'794.15
Entretien et aménagement des locaux	11'027.40	1'900.00	2'104.20
Assurances	1'281.10	1'270.00	1'239.30
	69'808.00	61'450.00	59'353.75
Charges administratives			
Frais de bureau	5'463.70	2'950.00	3'089.55
Frais informatiques	1'161.35	1'200.00	3'215.80
Marketing, publicité, docum. et rapport d'activité	10'758.99	9'100.00	8'826.15
Téléphones	5'937.50	5'500.00	4'785.45
Honoraires comptabilité et révision	10'794.60	10'500.00	10'432.75
Matériel de formation	1'764.55	1'300.00	1'469.90
	35'880.69	30'550.00	31'819.60
Charges de fonctionnement			
Frais forfaitaires	-	-	300.00
Cotisations, dons	929.70	800.00	760.00
Autres charges de fonctionnement	6'594.95	10'950.00	8'799.10
	7'524.65	11'750.00	9'859.10
Charges d'exploitation			
Retrocessions sur ventes d'habits	75'208.65	83'000.00	82'769.10
	75'208.65	83'000.00	82'769.10
Charges affectées à des fonds			
Dépenses fonds d'urgence	757.50	-	421.80
Dépenses actions spéciales	104'995.40	-	107'683.95
	105'752.90	-	108'105.75
Charges exceptionnelles			
Charges sur exercices antérieurs	642.49	-	-
TOTAL DES CHARGES	790'749.66	587'963.00	761'331.27

Association SOS Femmes Rue de la Madeleine 10 1204 Geneve
--

COMPTES DE RESULTATS DE L'EXERCICE 2009

Avec chiffres comparatifs de l'exercice 2008

	Budget		
	2009	2009	2008
Report des charges	790'749.66	587'963.00	761'331.27
Amortissements			
Agencements et installations	-	-	1'500.00
TOTAL DES CHARGES	790'749.66	587'963.00	762'831.27
RESULTAT D'EXPLOITATION INTERMEDIAIRE	-21'462.06	-20'313.00	207.93
Résultats financiers			
Produits financiers	193.65	363.00	368.01
Commission perception impôt à la source	232.35	-	228.60
Charges financières	-601.82	-800.00	-535.71
	-175.82	-437.00	60.90
RESULTAT INTERMEDIAIRE AVANT FONDS AFFECTES	-21'637.88	-20'750.00	268.83
Résultats des fonds affectés			
Utilisation des fonds affectés	105'752.90	-	108'105.75
Dotation à des fonds affectés	-82'829.40	-	-107'959.15
	22'923.50	-	146.60
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT REPARTITION	1'285.62	-20'750.00	415.43
Part du résultat revenant au subventionneur	964.22	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE APRES REPARTITION	321.40	-20'750.00	415.43

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale de l'Association

Mesdames et Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de l'association **SOS - Femmes** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

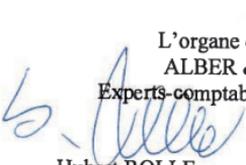
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 9 mars 2011

L'organe de révision
ALBER & ROLLE
Experts-comptables Associés S.A.


Hubert ROLLE
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Jean-Charles VITALI
Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- Bilan au 31 décembre 2010
- Compte de résultat
- Annexe au bilan au 31 décembre 2010

SOS - Femmes

Bilan au 31 décembre 2010

ACTIF	Notes	31.12.2010 CHF	31.12.2009 CHF
Caisse Consultation		91.65	249.30
Chèques postaux		14'130.49	35'728.54
BCG Consultation		102'907.15	577.50
Caisse Boutique		1'217.30	5'223.35
BCG Boutique		59'979.98	39'350.24
Liquidités	1	178'326.57	81'128.93
Dons à recevoir	2	12'500.00	19'000.00
Actifs transitoires	3	5'835.95	28'744.80
Impôt anticipé à récupérer		215.79	178.99
Créances		18'551.74	47'923.79
Total de l'actif circulant		196'878.31	129'052.72
Garantie loyer - Boutique	4	7'764.77	7'730.95
Garantie téléphone - Boutique		400.00	400.00
Immobilisations financières		8'164.77	8'130.95
Agencements et installations		13'732.70	13'732.70
Fonds d'amortissement		(13'731.70)	(13'731.70)
Ordinateurs		9'860.55	9'860.55
Fonds d'amortissement		(9'859.55)	(9'859.55)
Immobilisations corporelles	5	2.00	2.00
Total de l'actif immobilisé		8'166.77	8'132.95
TOTAL DE L'ACTIF		205'045.08	137'185.67

SOS - Femmes

Bilan au 31 décembre 2010

PASSIF	Notes	31.12.2010 CHF	31.12.2009 CHF
Passifs transitoires	6	21'295.50	22'862.05
Salaires et charges sociales à payer	7	5'649.85	12'283.40
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat		2'158.57	964.22
Total exigible à court terme		29'103.92	36'109.67
Fonds de garantie loyer Boutique	4	7'764.77	7'730.95
Fonds actions spéciales	8	26'058.95	12'132.55
Fonds d'urgence (consultantes)	9	19'304.85	7'531.50
Fonds d'urgence (enfants)	10	48'733.45	0.00
Total des fonds affectés		94'097.25	19'664.05
Total des fonds étrangers		130'965.94	63'504.67
Capital au 1er janvier		73'681.00	73'359.60
Part de subvention non dépensée		398.14	321.40
Total des fonds propres		74'079.14	73'681.00
TOTAL DU PASSIF		205'045.08	137'185.67

SOS - Femmes

Compte de résultat de l'exercice 2010

	Notes	2010 CHF	Budget 2010 CHF	2009 CHF
PRODUITS				
Subvention Etat de Genève	11	355'000.00	355'000.00	355'000.00
Fondation Valéria Rossi di Montelera	11	80'000.00	0.00	80'000.00
Indemnités formation HES S2	11	4'995.00	7'650.00	7'650.00
Subventions		439'995.00	362'650.00	442'650.00
Communes	12	38'900.00	46'000.00	46'600.00
Cotisations et dons		6'155.00	0.00	5'440.00
Evènement 70ème		38'803.25	0.00	0.00
Fondations-sociétés		24'870.00	0.00	16'750.00
Loterie Romande		25'000.00	0.00	0.00
Dons et cotisations		133'728.25	46'000.00	68'790.00
Chiffre d'affaires sur ventes d'habits		150'736.50	165'000.00	153'634.00
Produits d'exploitation		150'736.50	165'000.00	153'634.00
Produits des assurances		10'003.75	0.00	17'547.15
Produits sur exercice antérieur		809.40	0.00	3'837.05
Produits interventions extérieures		1'800.00	0.00	0.00
Autres produits		12'613.15	0.00	21'384.20
Produits actions spéciales	9	89'177.85	0.00	82'829.40
Produits fonds d'urgence (consult.)	8	27'200.00	0.00	0.00
Produits fonds d'urgence (enfants)	10	55'000.00	0.00	0.00
Produits affectés à des fonds		171'377.85	0.00	82'829.40
TOTAL DES PRODUITS		908'450.75	573'650.00	769'287.60

SOS - Femmes

Compte de résultat de l'exercice 2010

	2010 CHF	Budget 2010 CHF	2009 CHF
CHARGES			
Salaires bruts	407'256.85	328'710.00	392'251.35
Stagiaires HETS	10'376.60	13'750.00	15'319.60
Charges sociales	87'090.00	75'790.00	83'611.28
Formation continue et supervision	5'475.15	7'200.00	4'750.05
Charges de personnel	510'198.60	425'450.00	495'932.28
Loyers et charges	54'744.00	56'880.00	55'428.80
Services Industriels	2'047.90	2'150.00	2'070.70
Entretien et aménagement des locaux	2'857.80	1'900.00	11'027.40
Assurances	1'522.50	1'270.00	1'281.10
Charges de locaux	61'172.20	62'200.00	69'808.00
Frais de bureau	5'001.60	2'950.00	5'463.70
Frais informatiques	1'107.45	1'200.00	1'161.35
Marketing, publicité, docum. et rapport d'activité	8'756.80	9'100.00	10'758.99
Matériel de communication, supports d'information	26'391.65	0.00	0.00
Frais événement 70ème	20'431.75	0.00	0.00
Téléphones	5'723.05	5'200.00	5'937.50
Honoraires comptabilité et révision	19'780.55	4'500.00	10'794.60
Matériel de formation	1'522.80	1'900.00	1'764.55
Charges administratives	88'715.65	24'850.00	35'880.69
Cotisations, dons	955.20	800.00	929.70
Autres charges de fonctionnement	7'048.85	10'750.00	6'594.95
Charges de fonctionnement	8'004.05	11'550.00	7'524.65
Rétrocessions sur ventes d'habits	67'179.30	79'500.00	75'208.65
Charges d'exploitation	67'179.30	79'500.00	75'208.65
Total à reporter	735'269.80	603'550.00	684'354.27

SOS - Femmes

Compte de résultat de l'exercice 2010

	Notes	2010 CHF	Budget 2010 CHF	2009 CHF
CHARGES				
Total reporté		735'269.80	603'550.00	684'354.27
Dépenses d'actions spéciales	9	75'251.45	0.00	104'995.40
Dépenses fonds d'urgence (consult.)	8	15'426.65	0.00	757.50
Dépenses fonds d'urgence (enfants)	10	6'266.55	0.00	0.00
Charges affectées à des fonds		96'944.65	0.00	105'752.90
Charges sur exercice antérieur		0.00	0.00	642.49
Charges exceptionnelles		0.00	0.00	642.49
TOTAL DES CHARGES		832'214.45	603'550.00	790'749.66
RESULTAT D'EXPLOITATION		76'236.30	(29'900.00)	(21'462.06)
Produits financiers		277.50	300.00	193.65
Commission perception impôt à la source		173.30	0.00	232.35
Charges financières		(661.41)	(800.00)	(601.82)
Résultat financier		(210.61)	(500.00)	(175.82)
RESULTAT INTERMEDIAIRE AVANT FONDS AFFECTES		76'025.69	(30'400.00)	-21'637.88
Utilisation des fonds affectés		96'944.65	0.00	105'752.90
Dotation à des fonds affectés		(171'377.85)	0.00	(82'829.40)
Résultat des fonds affectés		(74'433.20)	0.00	22'923.50
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT REPARTITION		1'592.49	(30'400.00)	1'285.62
Part du résultat revenant au subventionneur		1'194.35	0.00	964.22
RESULTAT DE L'EXERCICE APRES REPARTITION		398.14	(30'400.00)	321.40

SOS - Femmes

ANNEXE AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

	31.12.2010 CHF	31.12.2009 CHF
ACTIFS DE L'ASSOCIATION ENGAGES		
Montant global des actifs mis en gage ou cédés pour garantir des engagements de la fondation et des actifs sous réserve de propriété:	400.00	400.00
Engagements correspondants : Caution loyer	400.00	400.00
 ASSURANCE INCENDIE DES IMMOBILISATIONS		
Valeurs d'assurance-incendie des immobilisations corporelles :		
Boutique "Les Fringantes"	64'800.00	88'100.00
Consultation SOS-Femmes	66'000.00	60'500.00

EVALUATION DES RISQUES

L'Association reconnaît que la gestion des risques fait partie intégrante de ses activités.

Une analyse des risques, auxquels l'Association doit faire face, a été réalisée et formalisée par le Comité.

Association SOS Femmes

Rue de la Madeleine 10
1204 Geneve

NOTES SUR LES COMPTES ANNUELS 2010

	2010	2009
	CHF	CHF
1) Liquidités		
Les comptes de liquidités sont portés au bilan à leur valeur nominale.		
2) Dons à recevoir		
Commune de Chêne-Bougeries	-	5'000.00
Commune de Meyrin	8'000.00	8'000.00
Commune Plan-les-Ouates	3'500.00	4'000.00
Commune de Bardonnex	1'000.00	1'500.00
Ville d'Onex	-	500.00
	12'500.00	19'000.00
3) Actifs transitoires		
Les actifs transitoires comprennent des charges payées d'avance et des produits à recevoir.		
Charges payées d'avance :		
AXA assurance LAA + LAA complémentaire	-	7'241.00
AXA assurance maladie	-	6'494.00
Société centrale Madeleine, loyer (consultation)	1'735.40	1'735.40
Régie Zimmermann SA, loyer (boutique)	2'894.00	2'894.00
Publicitas (annonce)	746.65	-
Produits à recevoir :		
Impôt à la source	459.90	-
Salaires nets (trop versés)	-	4'058.25
Indemnités maternité	-	6'322.15
	5'835.95	28'744.80
4) Immobilisations financières		
La Fondation Hans Wildorf a généreusement consigné sur le compte "Garantie Loyer" les sommes de CHF 7'050.00 (1996) et CHF 450.00 (2004), soit une caution de CHF 7'450.00. En cas de remboursement total ou partiel de la caution bancaire, SOS Femmes s'est engagée à restituer le montant, intérêts compris.		
Garantie loyer - Boutique	7'764.77	7'730.95
La contre partie de l'engagement est comptabilisée au passif du bilan sous "Fonds garantie loyer boutique".		

Association SOS Femmes

Rue de la Madeleine 10
1204 Geneve

NOTES SUR LES COMPTES ANNUELS 2010

	2010	2009
	CHF	CHF
5) Immobilisations corporelles		
<p>Le tableau récapitulatif des Immobilisations corporelles avec amortissement n'est pas présenté car il n'y a pas eu d'investissements dans les trois derniers exercices et que les immobilisations sont entièrement amorties (valeurs résiduelles nettes de CHF 1.00).</p> <p>Les inventaires des immobilisations sont tenus. Le total des valeurs d'achats des agencements, mobilier, installations et matériel informatique sont de :</p> <p>CHF 47'783 pour les bureaux de la Rue de la Madeleine CHF 93'130 pour la boutique "Les Fringantes"</p>		
6) Passifs transitaires		
Provisions Fiduciaires (comptabilité et révision)	13'000.00	10'500.00
Sunrise, décembre (consultation)	290.20	218.85
Sunrise, décembre (boutique)	124.15	117.90
Swisscom, Fixnet novembre + décembre (consultation)	86.00	172.00
Provision Graphi (rapport d'activité 2006)	3'090.25	3'090.25
Provision SIG (consultation)	308.00	120.00
Provision SIG (boutique)	280.90	120.00
Supervision individuelle	140.00	-
Frais de formation Fiduciaire S.Meylan	-	2'195.05
Ninon Carrier (graphiste)	1'430.00	3'000.00
Provision pour rembours. s/ventes 4ème trimestre	2'546.00	3'328.00
	21'295.50	22'862.05
7) Salaires et charges sociales à payer		
Solde AVS/AC/AI, assurance maternité, AF	1'371.40	257.55
Solde LAA et PDG	3'657.05	2'818.20
Solde Prévoyance professionnelle	621.40	8'748.00
Solde impôt à la source	-	459.65
	5'649.85	12'283.40

Association SOS Femmes Rue de la Madeleine 10 1204 Geneve
--

NOTES SUR LES COMPTES ANNUELS 2010

	2010	2009
	CHF	CHF
8) Fonds actions spéciales		
<i>Ces fonds reçus de tiers sont destinés aux femmes suivies par SOS Femmes.</i>		
Fonds actions spéciales au 1er janvier	12'132.55	34'298.55
<u>Recherche de fonds pour nos consultantes</u>		
Amitié Solidarité	3'875.00	2'180.00
Fondation Butin Ponson	7'718.80	8'155.00
Fondation Victor et Hélène Barbour	7'578.00	22'954.20
Fondation Œuvre Séraphique	2'931.00	3'900.00
Chaîne du Bonheur	15'265.00	18'707.85
Pro Juventute	-	300.00
Fonds Solidarité mère enfant	1'600.00	-
C.A.S. Lion's Club	-	1'000.00
BCAS (Bureau central action sociale)	5'680.95	4'150.20
Fondation Hans Wilsdorf	32'507.05	17'250.20
Fonds social Hospice Général	3'478.00	1'000.00
Aides financière de la Ville de Genève	4'833.55	-
Gertrud Ruegg	-	1'000.00
Association START	2'212.50	-
Secours Suisse d'Hiver	750.00	-
<i>Total recherche de fonds</i>	88'429.85	80'597.45
Remboursements reçus sur montants prêtés	748.00	2'231.95
<i>Total des produits</i>	89'177.85	82'829.40
Soutiens financiers aux femmes	(127'369.35)	(104'995.40)
Fonds actions spéciales au 31 décembre	(26'058.95)	12'132.55

Association SOS Femmes Rue de la Madeleine 10 1204 Geneve
--

NOTES SUR LES COMPTES ANNUELS 2010

	2010	2009
	CHF	CHF
9) Fonds d'urgence (consultantes)		
<i>En 2000, CHF 10'000 avaient été affectés à ce fonds pour des dépannages d'urgence à des femmes en difficulté.</i>		
Fonds d'urgence (consultantes) au 1er janvier	7'531.50	8'289.00
Lions Club Genève-Lac	25'000.00	-
Claude-Inga Barbey et Doris Ittig	2'000.00	-
<i>Total des dons affectés</i>	27'000.00	-
Remboursement des dépannages par les femmes	200.00	-
<i>Total des produits</i>	27'200.00	-
Dépannages d'urgence destinés aux femmes	(15'426.65)	(757.50)
Fonds d'urgence (consultantes) au 31 décembre	19'304.85	7'531.50
10) Fonds d'urgence (enfants)		
<i>Les fonds récoltés par l'Association pour l'Aide à l'Enfance et à l'Adolescence lors du déjeuner Ladies'Lunch ont été affectés en faveur des enfants des femmes suivies par SOS Femmes.</i>		
Fonds d'urgence (enfants) au 1er janvier	-	-
Don Ladies'Lunch	55'000.00	-
<i>Total des dons affectés</i>	55'000.00	-
Soutiens financiers en faveur des enfants des femmes bénéficiaires de l'association	(6'266.55)	-
Fonds d'urgence (enfants) au 31 décembre	48'733.45	-

Association SOS Femmes

Rue de la Madeleine 10
1204 Geneve

NOTES SUR LES COMPTES ANNUELS 2010

	2010	2009
	CHF	CHF
11) Subventions		
Subventions monétaires		
Subvention versée par le DES (contrat de prestations)	355'000.00	355'000.00
Indemnités formation HES SE	4'995.00	7'650.00
Versement de la Fondation Valéria Rossi di Montelera dédié à l'atelier de réinsertion et de formation élémentaire	80'000.00	80'000.00
	439'995.00	442'650.00
Subventions non monétaires		
SOS Femmes ne bénéficie d'aucune subvention non monétaire		
12) Dons des communes		
Aire la ville	-	200.00
Anières	-	200.00
Bardonnex	1'000.00	1'500.00
Bernex	-	3'500.00
Carouge	2'000.00	2'000.00
Cartigny	-	200.00
Chêne-Bougeries	5'000.00	5'000.00
Chêne-Bourg	300.00	300.00
Choulex	-	200.00
Collex-Bossy	100.00	100.00
Collonge-Bellerive	1'000.00	1'000.00
Cologny	3'000.00	3'000.00
Dardagny	100.00	100.00
Grand-Saconnex	1'000.00	1'000.00
Gy	-	600.00
Jussy	200.00	200.00
Laconnex	-	100.00
Meinier	500.00	200.00
Meyrin	8'000.00	8'000.00
Onex	500.00	500.00
Plan-les-ouates	3'500.00	4'000.00
Pluplinge	200.00	200.00
Pregny Chambésy	5'000.00	5'000.00
Presinge	-	2'000.00
Thônex	5'000.00	5'000.00
Vandoevres	-	1'500.00
Vernier	1'500.00	-
Veyrier	1'000.00	1'000.00
	38'900.00	46'600.00

Association SOS Femmes

Rue de la Madeleine 10
1204 Geneve

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 2010

FLUX D'EXPLOITATION	2010		2009	
		CHF		CHF
Résultat net de l'exercice		398.14		321.40
Dons à recevoir - solde initial	19'000.00		5'000.00	
Dons à recevoir - solde final	12'500.00		19'000.00	
Augmentation (-) diminution (+) dons à recevoir		6'500.00		(14'000.00)
Actifs transitoires - solde initial	28'744.80		18'136.40	
Actifs transitoires - solde final	5'835.95		28'744.80	
Augmentation (-) diminution (+) actifs transitoire		22'908.85		(10'608.40)
Créance de l'impôt anticipé - solde initial	178.99		111.24	
Créance de l'impôt anticipé - solde final	215.79		178.99	
Augmentation (-) diminution (+) créance de l'impôt anticipé		(36.80)		(67.75)
Passifs transitoires - solde initial	22'862.05		16'094.90	
Passifs transitoires - solde final	21'295.50		22'862.05	
Augmentation (-) diminution (+) passifs transitoires		(1'566.55)		6'767.15
Charges sociales et salaires à payer - solde initial	12'283.40		10'069.17	
Charges sociales et salaires à payer - solde final	5'649.85		12'283.40	
Augmentation (-) diminution (+) charges sociales à payer		(6'633.55)		2'214.23
Subventions non dépensées à restituer - solde initial	964.22		0.00	
Subventions non dépensées à restituer - solde final	2'158.57		964.22	
Augmentation (-) diminution (+) subv.non dépensées		1'194.35		964.22
Fonds garantie loyer - solde initial	7'730.95		7'050.00	
Fonds garantie loyer - solde final	7'764.77		7'730.95	
Augmentation (-) diminution (+) fonds garantie loyer		33.82		680.95
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'EXPLOITATION		22'798.26		(13'728.20)
FLUX D'INVESTISSEMENT				
Immobilisations corporelles - solde initial	2.00		2.00	
Immobilisations corporelles - solde final	2.00		2.00	
Augmentation (-) diminution (+) immob. corporelles		0.00		0.00
Immobilisations financières - solde initial	8'130.95		8'092.49	
Immobilisations financières - solde final	8'164.77		8'130.95	
Augmentation (-) diminution (+) immob. Financières		(33.82)		(38.46)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX INVESTISSEMENTS		(33.82)		(38.46)
FLUX DE FINANCEMENT				
Dotation à des fonds affectés	171'377.85		82'829.40	
Utilisation des fonds affectés	96'944.65		105'752.90	
Variation des dons et dépenses affectés		74'433.20		(22'923.50)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		74'433.20		(22'923.50)
AUGMENTATION (+) / DIMINUTION (-) DES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES, NETTE				
		97'197.64		(36'690.16)
Liquidités (caisses, ccp, banques) solde initial	81'128.93		117'819.09	
Liquidités (caisses, ccp, banques) solde final	178'326.57		81'128.93	
VARIATION DU SOLDE DE LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES		(97'197.64)		36'690.16
VARIATION DU SOLDE DE LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES		178'326.57		81'128.93

Association SOS FemmesRue de la Madeleine 10
1204 Geneve**TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES 2010**

	2010	2009
	CHF	CHF
Capital au 1er janvier	73'681.00	73'359.60
Part de subvention non dépensée	398.14	321.40
Total des Fonds Propres au 31 décembre	74'079.14	73'681.00

FIDUCIAIRE PARINI

*Anne-Marie PARINI***ASSOCIATION
SOS FEMMES**

Rue de la Madeleine 10

1204 GENEVERéf. : 19220111

Numéros registre 104517/502181

Plan-les-Ouates, le 11 avril 2012**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale de l'association SOS FEMMES à Genève.**

En notre qualité de nouvel organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultats, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation des fonds et annexe) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

**FIDUCIAIRE PARINI**
Anne-Marie PariniAnnexe: comptes annuels

Association SOS Femmes

Rue de la Madeleine 10
1204 Geneve

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

ACTIF	2011	2010
	CHF	CHF
Actifs circulants		
<i>Liquidités</i>		
Caisses	2'613.70	1'308.95
PostFinance	19'942.33	14'130.49
Banque Cantonale de Genève	21'871.63	162'887.13
	240'427.66	178'326.57
<i>Créances</i> (note 4)		
Subventions à recevoir	21'467.25	12'500.00
Créances débiteurs	3'143.00	-
Impôt anticipé à récupérer	233.74	215.79
	24'843.99	12'715.79
<i>Comptes de régularisation actifs</i> (note 5)		
Charges payées d'avance	8'830.40	5'835.95
	8'830.40	5'835.95
Total Actifs circulants	274'102.05	196'878.31
Actifs immobilisés		
<i>Immobilisations corporelles</i> (note 6)		
Parc informatique	21'375.00	1.00
Agencement des locaux et mobilier	53'095.00	1.00
Equipement couture	22'504.00	-
	96'974.00	2.00
<i>Immobilisations financières</i> (note 7)		
Garantie loyer - Boutique	7'791.46	7'764.77
Garantie loyer - Label Bobine	11'443.00	-
Garantie téléphone - Boutique	400.00	400.00
	19'634.46	8'164.77
Total Actifs immobilisés	116'608.46	8'166.77
TOTAL DE L'ACTIF	390'710.51	205'045.08

Association SOS Femmes

Rue de la Madeleine 10
1204 Geneve

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

P A S S I F	2011	2010
	CHF	CHF
Fonds étrangers		
Engagements à court terme		
<u>Autres dettes</u> (note 8)		
Salaires et charges sociales à payer	52'016.95	5'649.85
Don Loterie Romande	28'200.00	-
Solde subvention Ville de Genève (Fonds chômage)	38'671.13	-
	118'888.08	5'649.85
<u>Comptes de régularisation passifs</u> (note 9)		
Charges à payer	26'379.70	21'295.50
	145'267.78	26'945.35
Engagements à long terme		
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	3'054.94	2'158.57
Fonds garanties loyers	19'234.46	7'764.77
	22'289.40	9'923.34
Fonds affectés		
<u>Fonds de solidarité</u> (note 10)		
Fonds actions spéciales	2'428.75	26'058.95
Fonds d'urgence (consultantes)	8'352.55	19'304.85
Fonds d'urgence (enfants)	41'020.10	48'733.45
	51'801.40	94'097.25
<u>Fonds d'investissements</u> (note 11)		
Fonds d'investiss.(parc informatique)	21'375.00	-
Fonds d'investiss.(agencement des locaux et mobilier)	53'095.00	-
Fonds d'investiss.(équipement couture)	22'504.00	-
	96'974.00	-
	148'775.40	94'097.25
Total Fonds étrangers	316'332.58	130'965.94
Fonds propres (note 12)		
Capital au 1er janvier	74'079.14	73'681.00
Part de subvention non dépensée (CP)	298.79	398.14
Total fonds propres	74'377.93	74'079.14
TOTAL DU PASSIF	390'710.51	205'045.08

Association SOS Femmes

Rue de la Madeleine 10
1204 Geneve

COMPTES DE RESULTATS DE L'EXERCICE 2011

PRODUITS	Budgets		
	2011	2011	2010
	CHF	CHF	CHF
Subventions des collectivités publiques (note 13)			
Etat de Genève (Contrat de prestations)	355'000.00	355'000.00	355'000.00
Ville de Genève (Fonds chômage)	259'596.00	259'596.00	-
Communes	36'850.00	46'000.00	38'900.00
	651'446.00	660'596.00	393'900.00
Dons et cotisations			
Participation cantonal aux emplois de solidarité	106'994.70	-	-
Etat de Genève (Fonds de démarrage des EdS)	50'000.00	-	-
Indemnités formation HES S2	15'300.00	7'650.00	4'995.00
Fondation Valéria Rossi di Montelera	80'000.00	-	80'000.00
Fondation Hans Wilsdorf	55'592.65	-	-
Cotisations et dons	8'920.00	-	6'155.00
Fondations-sociétés	2'000.00	-	24'870.00
Evènement 70ème	-	-	38'803.25
Loterie Romande	-	-	25'000.00
	318'807.35	7'650.00	179'823.25
Produits d'exploitation			
Chiffre d'affaires Les Fringantes	160'726.80	165'000.00	150'736.50
Chiffre d'affaires Label Bobine	2'643.00	-	-
	163'369.80	165'000.00	150'736.50
Autres produits			
Indemnités assurances	10'529.00	-	10'003.75
Interventions extérieures	4'410.00	-	1'800.00
Produits exercices antérieurs	-	-	809.40
Redistribution taxe Co2	262.50	-	-
	15'201.50	-	12'613.15
Produits affectés à des fonds			
Produits fonds actions spéciales (note 10)	114'213.30	-	89'177.85
Produits fonds d'urgence (consult.)	-	-	27'200.00
Produits fonds d'urgence (enfants)	-	-	55'000.00
	114'213.30	-	171'377.85
TOTAL DES PRODUITS	1'263'037.95	833'246.00	908'450.75

Association SOS Femmes

Rue de la Madeleine 10
1204 Geneve

COMPTES DE RESULTATS DE L'EXERCICE 2011

CHARGES	Budgets		
	2011	2011	2010
	CHF	CHF	CHF
Charges de personnel			
Salaires bruts (note 14)	472'497.75	455'597.00	407'256.85
Salaires EdS (note 14)	110'892.50	-	-
Stagiaires HETS	15'045.70	13'750.00	10'376.60
Charges sociales	125'326.59	103'746.00	87'090.00
Formation continue et supervision	4'290.00	7'200.00	5'475.15
Frais de personnel	2'368.85	-	-
	730'421.39	580'293.00	510'198.60
Charges de locaux			
Loyers et charges	90'315.90	114'980.00	54'744.00
Services Industriels	2'060.65	4'233.00	2'047.90
Entretien et aménagement des locaux	8'002.90	4'400.00	2'857.80
Assurances	1'690.90	2'520.00	1'522.50
	102'070.35	126'133.00	61'172.20
Charges administratives			
Frais de bureau	8'599.35	5'950.00	5'001.60
Frais informatiques	5'195.00	1'200.00	1'107.45
Marketing, publicité, docum. et rapport d'activité	5'797.05	9'100.00	8'756.80
Matériel de communication, supports d'information	10'250.45	1'500.00	26'391.65
Frais événement 70ème	-	-	20'431.75
Téléphones	8'310.80	7'200.00	5'723.05
Honoraires comptabilité et révision	19'050.25	8'500.00	19'780.55
Matériel de formation	1'452.75	1'900.00	1'522.80
	58'655.65	35'350.00	88'715.65
Charges de fonctionnement			
Cotisations, dons	940.00	800.00	955.20
Frais de transports et déplacements	3'858.80	8'000.00	-
Frais de manifestations	2'469.27	-	-
Autres charges de fonctionnement	8'392.75	11'250.00	7'048.85
	15'660.82	20'050.00	8'004.05
Charges d'exploitation			
Rétrocessions sur ventes d'habits	75'551.25	79'500.00	67'179.30
Fourniture de couture	6'767.60	5'000.00	-
Entretien, réparation, petit outillage couture	2'406.90	1'500.00	-
	84'725.75	86'000.00	67'179.30
Charges affectées à des fonds (note 10)			
Dépenses fonds actions spéciales	137'843.50	-	75'251.45
Dépenses fonds d'urgence (consult.)	10'952.30	-	15'426.65
Dépenses fonds d'urgence (enfants)	7713.35	-	6'266.55
	156'509.15	-	96'944.65
Amortissements			
Dotations aux amort.(Parc informatique)	7'129.60	-	-
Dotations aux amort.(Agencement des locaux et mobilier)	7'588.15	-	-
Dotations aux amort.(Equipement couture)	5'626.00	-	-
	20'343.75	-	-
TOTAL DES CHARGES	1'168'386.86	847'826.00	832'214.45

Association SOS Femmes

Rue de la Madeleine 10
1204 Geneve

COMPTES DE RESULTATS DE L'EXERCICE 2011

CHARGES	Budgets		
	2011	2011	2010
	CHF	CHF	CHF
Report des charges	1'168'386.86	847'826.00	832'214.45
RESULTAT D'EXPLOITATION INTERMEDIAIRE	94'651.09	(14'580.00)	76'236.30
Résultats financiers			
Produits financiers	296.25	300.00	277.50
Commission perception impôt à la source	76.75	-	173.30
Charges financières	(479.65)	(800.00)	(661.41)
	(106.65)	(500.00)	(210.61)
RESULTAT INTERMEDIAIRE AVANT FONDS AFFECTES	94'544.44	(15'080.00)	76'025.69
Résultats des fonds affectés			
Utilisation des fonds affectés	156'509.15	-	96'944.65
Dotation à des fonds affectés	(114'213.30)	-	(171'377.85)
	42'295.85	-	(74'433.20)
Résultats des fonds d'investissements affectés			
Constitutions Fonds d'invest. (Parc informatique)	28'503.60	-	-
Dissolution partielle fonds d'invest. (Parc informatique)	(7'128.60)	-	-
Constitutions Fonds d'invest. (Agencement des locaux)	60'682.15	-	-
Dissolution partielle fonds d'invest. (Agencement locaux)	(7'587.15)	-	-
Constitutions Fonds d'invest. (Equipement couture)	28'130.00	-	-
Dissolution partielle fonds d'investist. (Equipement couture)	(5'626.00)	-	-
	96'974.00	22'000.00	-
RESULTAT DE L'EXERCICE avant répartition	39'866.29	(37'080.00)	1'592.49
Part du résultat revenant au subventionneur	896.37	-	1'194.35
Solde subvention Ville de Genève (Fonds chômage) à reporter sur exercice 2012	38'671.13	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE part de subv.non dépensée	298.79	(37'080.00)	398.14

Association SOS Femmes

Rue de la Madeleine 10
1204 Geneve

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 2011

FLUX D'EXPLOITATION	2011	2010
	CHF	CHF
Résultat net de l'exercice (part de subvention non dépensée)	298.79	398.14
Créances - solde initial	12'715.79	19'178.99
Créances - solde final	24'843.99	12'715.79
Augmentation (-) diminution (+) créances	(12'128.20)	6'463.20
Régularisation actifs - solde initial	5'835.95	28'744.80
Régularisation actifs - solde final	8'830.40	5'835.95
Augmentation (-) diminution (+) régularisation actifs	(2'994.45)	22'908.85
Autres dettes - solde initial	5'649.85	12'283.40
Autres dettes - solde final	118'888.08	5'649.85
Augmentation (-) diminution (+) autres dettes	113'238.23	(6'633.55)
Régularisation passifs - solde initial	21'295.50	22'862.05
Régularisation passifs - solde final	26'379.70	21'295.50
Augmentation (-) diminution (+) régularisation passifs	5'084.20	(1'566.55)
Subventions non dépensées à restituer - solde initial	2'158.57	964.22
Subventions non dépensées à restituer - solde final	3'054.94	2'158.57
Augmentation (-) diminution (+) subv.non dépensées	896.37	1'194.35
Fonds garanties loyers - solde initial	7'764.77	7'730.95
Fonds garanties loyers - solde final	19'234.46	7'764.77
Augmentation (-) diminution (+) fonds garantie loyer	11'469.69	33.82
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'EXPLOITATION	115'864.63	22'798.26
FLUX D'INVESTISSEMENT		
Immobilisations corporelles - solde initial	2.00	2.00
Immobilisations corporelles - solde final	96'974.00	2.00
Augmentation (-) diminution (+) immob. corporelles	(96'972.00)	0.00
Immobilisations financières - solde initial	8'164.77	8'130.95
Immobilisations financières - solde final	19'634.46	8'164.77
Augmentation (-) diminution (+) immob. Financières	(11'469.69)	(33.82)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX INVESTISSEMENTS	(108'441.69)	(33.82)
FLUX DE FINANCEMENT		
Dotation à des fonds affectés	114'213.30	171'377.85
Utilisation des fonds affectés	156'509.15	96'944.65
Variation des dons et dépenses affectés	(42'295.85)	74'433.20
Dotation à des fonds d'investissements	96'974.00	0.00
Utilisation des fonds d'investissements	0.00	0.00
Variation des fonds d'investissements	96'974.00	0.00
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	54'678.15	74'433.20
AUGMENTATION (+) / DIMINUTION (-) DES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES, NETTE	62'101.09	97'197.64
Liquidités (caisses, ccp, banques) solde initial	178'326.57	81'128.93
Liquidités (caisses, ccp, banques) solde final	240'427.66	178'326.57
VARIATION DU SOLDE DE LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	(62'101.09)	(97'197.64)

Association SOS Femmes Rue de la Madeleine 10 1204 Geneve
--

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS 2011

	Solde au 31.12.2010	Dotation 2'011	Utilisation 2011	Solde au 31.12.2011
Fonds propres				
<i>Moyens provenant des fonds propres</i>				
Capital au 1er janvier	74'079.14	298.79	-	74'377.93
Total des Fonds Propres	74'079.14	298.79		74'377.93
Fonds affectés				
<i>Moyens provenant du capital des fonds affectés</i>				
<u>Fonds de solidarité</u>				
Fonds actions spéciales	26'058.95	114'213.30	(137'843.50)	2'428.75
Fonds d'urgence (consultantes)	19'304.85	-	(10'952.30)	8'352.55
Fonds d'urgence (enfants)	48'733.45	-	(7'713.35)	41'020.10
	94'097.25	114'213.30	(156'509.15)	51'801.40
<u>Fonds d'investissements</u>				
Parc informatique	-	28'503.60	(7'128.60)	21'375.00
Agencement des locaux et mobilier	-	60'682.15	(7'587.15)	53'095.00
Equipement couture	-	28'130.00	(5'626.00)	22'504.00
	-	117'315.75	(20'341.75)	96'974.00
Total des Fonds affectés	94'097.25	231'529.05	(176'850.90)	148'775.40

Association SOS Femmes

Rue de la Madeleine 10

1204 Geneve

**PLAN DE L'ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011**

- 1 Forme juridique et activité
- 2 Organisation
- 3 Principes d'évaluation
- 4 Créances
- 5 Comptes de régularisation actif
- 6 Immobilisations corporelles
- 7 Immobilisations financières
- 8 Autres dettes
- 9 Comptes de régulation passif
- 10 Fonds affectés (Fonds de solidarité)
- 11 Fonds affectés (Fonds d'investissements)
- 12 Fonds propres
- 13 Subventions
- 14 Charges de personnel
- 15 Exonérations fiscales cantonale et fédérale
- 16 Autres informations
- 17 Analyse des risques
- 18 Compte d'exploitation analytique "Consultation"
- 19 Compte d'exploitation analytique "Fondation Valeria Di Montelera"
- 20 Compte d'exploitation analytique "Boutique Les Fringantes"
- 21 Compte d'exploitation analytique "Label Bobine"

Association SOS Femmes

Rue de la Madeleine 10
1204 Geneve

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011

1 FORME JURIDIQUE ET ACTIVITE

L'association SOS FEMMES est une association sans but lucratif, fondée en 1940 et constituée sous la forme d'une association, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du Code civil. Elle a pour mission d'offrir un accompagnement socio-pédagogique en vue d'une réorientation et d'une (ré)insertion sociales et professionnelles. Elle s'adresse à des femmes désirant quitter la prostitution ainsi qu'à des femmes qui vivent une rupture sociale et professionnelle.

L'association SOS Femmes assure sa mission par le biais de trois secteurs d'activité :

1. La consultation sociale

Accompagnement social individualisé qui offre un accueil, un soutien administratif et une aide active dans la mise en place d'un projet d'insertion sociale et professionnelle.

2. La boutique "Les Fringantes"

Propose une formation de base aux femmes stagiaires et favorise l'acquisition de compétences professionnelles variées dans le domaine de la vente : relation clientèle, tenue de la caisse, gestion du stock et suivi du processus global.

3. Entreprise sociale d'insertion "Label bobine"

Développement des compétences professionnelles dans le domaine de la couture, logistique ou secrétariat. Production dans le domaine de la couture : adaptation de vêtements, création de mode adaptée aux besoins des personnes à mobilité réduite, boutique mobile de seconde main pour les institutions, création de vêtements.

2 ORGANISATION

Le comité bénévole de l'association SOS FEMMES se présente comme suit :

CHAPONNIERE Martine	Présidente *
COHEN Sylvie	Membre *
CSUPOR Isabelle	Membre *
FALLET Marcel	Membre *
JAQUIERY Virginie	Membre *
GABUS-THORENS Elisabeth	Membre (jusqu'au 30 novembre) *
GRELLY Pierre	Membre (jusqu'au 31 décembre) *
REICHEL Dominic	Membre *

signature collective à deux *

Secrétariat et équipe de la consultation sociale :

SCHNEIDER Lydia, travailleuse sociale, coordinatrice
GOHNER Anne, travailleuse sociales, coordinatrice (jusqu'au 31 mai)
NAKOURI Delphine, secrétaire comptable
DEVAUX Patricia, secrétaire comptable (jusqu'au 30 septembre)
AUBRY Roxane, travailleuse sociale

Equipe des Fringantes :

BERTHET Marie-Jeanne , travailleuse sociale, responsable
BOURQUIN Anne-Rosalie, travailleuse sociale
PIGUET Lise, travailleuse sociale

Equipe de Label Bobine :

NGUYEN Yen-Nhi, responsable entreprise
 MULONE Paola, responsable de l'atelier couture
 BERTHET Marie-Jeanne, conseillère en insertion

L'organe de révision :

Dès cet exercice, Anne-Marie Parini de la Fiduciaire Parini à Genève, est chargée de la vérification des comptes annuels en conformité avec les dispositions légales en vigueur.

3 PRINCIPES D'EVALUATION

Les états financiers 2011 de l'association SOS FEMMES ont été établis conformément aux statuts de l'association, aux dispositions applicables du Code des Obligations et aux Recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Dans ce contexte, nous avons porté une attention particulière à la norme RPC 21 pour l'établissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif.

Liquidités

Les comptes de liquidités sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Créances

Les subventions à recevoir sont comptabilisées sur la base des décisions écrites adressées à l'association. Les créances débiteurs sont évaluées au bilan à leur valeur nominale.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur nette, déduction faite des fonds d'amortissements. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

Parc informatique	25.00%
Agencement des locaux et mobilier	12.50%
Equipelement couture	20.00%

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des garanties de loyers et téléphone.

Comptes de régularisation actifs et passifs

Les comptes transitoires sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges et des produits sur l'exercice en cours.

Subventions

Les subventions sont comptabilisées sur la base des décisions écrites adressées à l'association.

Dons privés et cotisations

Les dons spécifiques et cotisations sont comptabilisés lors de leur encaissement.

Produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires est comptabilisé sur la base des prestations facturées.

4 CREANCES

2011

2010

Subventions à recevoir

Commune de Chêne-Bougeries	5'000.00	-
Commune de Meyrin	8'000.00	8'000.00
Commune de Plan-les-Ouates	-	3'500.00
Commune de Bardonnex	2'000.00	1'000.00
Fondation Hans Wilsdorf (frais de lancement de Label Bobine)	6'467.25	-
	21'467.25	12'500.00

Créances débiteurs

Hospice Général (supervision)	1'800.00	-
L'Envie de Fraises	1'343.00	-
	3'143.00	-

5 COMPTES DE REGULARISATION ACTIFS (charges payées d'avance)

	2011	2010
Société centrale Madeleine, loyer (consultation)	1'735.40	1'735.40
Régie Zimmermann SA, loyer (boutique)	2'894.00	2'894.00
CGI Immobilier, loyer (label bobine)	4'201.00	-
Impôt à la source	-	459.90
Publicitas (annonce)	-	746.65
	8'830.40	5'835.95

6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit au 31 décembre 2011 :

	Balance au 31.12.2010	Achats	Amortiss.	Balance au 31.12.2011
Parc informatique	1.00	28'503.60	7'129.60	21'375.00
Agencement des locaux et mobilier	1.00	60'682.15	7'588.15	53'095.00
Equipement couture	-	28'130.00	5'626.00	22'504.00
	2.00	117'315.75	20'343.75	96'974.00

Valeur assurance installations permanentes

	2011	2010
Boutique "Les Fringantes" (selon inventaire)	96'000.00	94'800.00
Consultation SOS Femmes (selon inventaire)	66'900.00	66'000.00

7 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La Fondation Hans Wildorf a généreusement consigné sur le compte "Garantie Loyer" les sommes de CHF 7'050.00 (1996) ET CHF 400.00 (2004), soit une caution de CHF 7'450.00. En cas de remboursement total ou partiel de la caution bancaire, SOS FEMMES s'est engagée à restituer le montant, intérêts compris.

Garantie loyer - Les Fringantes	7'791.46	7'764.77
---------------------------------	----------	----------

La Fondation Hans Wildorf a généreusement consigné sur le compte "Garantie Loyer" la somme de CHF 11'443.00 (2011)

Garantie loyer - Label Bobine	11'443.00	-
-------------------------------	-----------	---

La contre partie de ces engagements est comptabilisée au passif du bilan sous "Fonds garanties loyers"

Garantie téléphone - Les Fringantes	400.00	400.00
	19'634.46	8'164.77

8 AUTRES DETTES**Salaires et charges sociales à payer**

Solde AVS/AC/Al CAFI, Amat	25'709.70	1'371.40
Solde LAA et PDG	8'824.65	3'657.05
Solde Prévoyance professionnelle	2'511.10	621.40
Solde impôt à la source	630.70	-
Salaires nets à payer	14'340.80	-
	52'016.95	5'649.85

Don Loterie Romande

La Loterie romande a versé un don de CHF 28'200.00, destiné à l'achat d'un véhicule utilitaire en 2012 pour le projet de Label Bobine.

Solde subvention Ville de Genève (Fonds chômage)

Une convention de subventionnement a été conclue avec la Ville de Genève pour 2011 et 2012. La part non dépensée en 2011 de CHF 38'671.13 est reportée sur le prochain exercice.

9 COMPTES DE REGULARISATION PASSIFS (charges à payer) 2011 2010**Charges à payer**

Fiduciaires (comptabilité et révision)	17'484.00	13'000.00
Sunrise, décembre	515.10	414.35
Swisscom, Fixnet novembre + décembre (consultation)	86.40	86.00
Graphi (rapport d'activité)	-	3'090.25
Services industriels - estimation	558.20	588.90
Supervision	1'200.00	140.00
Assurances	200.00	-
Ninon Carrier (graphiste)	-	1'430.00
Vêtements en consignation, rembours. s/ventes 4ème trimestre	3'758.00	2'546.00
Coopérative d'habitation Equilibre	27.00	-
Frais catalogue prestation	2'474.80	-
Autres charges	76.20	-
	26'379.70	21'295.50

10 FONDS AFFECTES (Fonds de solidarité) 2011 2010**FONDS ACTIONS SPECIALES**

Ces fonds reçus de tiers sont destinés aux femmes suivies par SOS Femmes.

Fonds actions spéciales au 1er janvier	26'058.95	12'132.55
<u>Recherche de fonds pour nos consultantes</u>		
Amitié Solidarité	560.00	3'875.00
Appui aux Aînés	2'000.00	-
Fondation Butin Ponson	5'090.00	7'718.80
Fondation Victor et Hélène Barbour	16'443.90	7'578.00
Fondation Gialdini	500.00	-
Fondation Œuvre Séraphique	7'370.00	2'931.00
Chaîne du Bonheur	20'003.00	15'265.00
Fonds Solidarité mère enfant	-	1'600.00
BCAS (Bureau central action sociale)	6'113.45	5'680.95
Fondation Hans Wilsdorf	35'492.30	32'507.05
Fonds social Hospice Général	9'300.00	3'478.00
Aides financière de la Ville de Genève	-	4'833.55
Association START	-	2'212.50
Secours Suisse d'Hiver	5'469.05	750.00
<i>Total recherche de fonds</i>	108'341.70	88'429.85
Remboursements reçus sur montants prêtés	5'871.60	748.00
<i>Total des produits</i>	114'213.30	89'177.85
Soutiens financiers aux femmes	(137'843.50)	(75'251.45)
Fonds actions spéciales au 31 décembre	2'428.75	26'058.95

FONDS D'URGENCE (consultantes)

Ce fonds a été créé en 2000 pour des dépannages d'urgence à des femmes en difficulté.

Fonds d'urgence (consultantes) au 1er janvier	19'304.85	7'531.50
Lions Club Genève-Lac	-	25'000.00
Claude-Inga Barbey et Doris Ittig	-	2'000.00
Total des dons affectés	-	27'000.00
Remboursement des dépannages par les femmes	-	200.00
Total des produits	-	27'200.00
Dépannages d'urgence destinés aux femmes	(10'952.30)	(15'426.65)
Fonds d'urgence (consultantes) au 31 décembre	8'352.55	19'304.85

FONDS D'URGENCES (enfants)

Les fonds récoltés en 2010 par l'Association pour l'Aide à l'Enfance et à l'Adolescence lors du déjeuner Ladies'Lunch ont été affectés en faveur des enfants des femmes suivies par SOS Femmes.

Fonds d'urgence (enfants) au 1er janvier	48'733.45	-
Don Ladies'Lunch	-	55'000.00
Total des dons affectés	48'733.45	55'000.00
Soutiens financiers en faveur des enfants des femmes bénéficiaires de l'association	(7'713.35)	(6'266.55)
Fonds d'urgence (enfants) au 31 décembre	41'020.10	48'733.45

1 FONDS AFFECTES (Fonds d'investissements)

2011 2010

Les fonds d'investissements proviennent des dons reçus pour l'acquisition des bien immobiliers, tels que le parc informatique, l'agencement des locaux et l'équipement couture de Label Bobine. Ils sont dissous proportionnellement aux amortissements de ces biens. (voir tableau de variation des fonds)

2 FONDS PROPRES

2011 2010

Capital au 1er janvier	74'079.14	73'681.00
Part de subvention non dépensée	298.79	398.14
Total des Fonds Propres au 31 décembre	74'377.93	74'079.14

La part de subvention 2011 non dépensée de CHF 298.79, qui restera dans les fonds propres de l'association, ainsi que la subvention 2011 non dépensée à restituer à l'échéance du contrat de CHF 896.37, présentée dans les Fonds étrangers, ont été calculées en conformité à l'article 11 du Contrat de prestations 2009-2012.

Détail de la répartition du résultat

Compte d'exploitation "CONSULTATION"	27'624.76	35'465.63
Compte d'exploitation "FONDATION VALERIA"	(60.94)	(90.10)
Compte d'exploitation "BOUTIQUE LES FRINGANTES"	(26'368.66)	(33'783.04)
Compte d'exploitation "LABEL BOBINE"	38'671.13	-
	39'866.29	1'592.49
Solde subvention Ville de Genève (Fonds chômage) à reporter sur exercice 2012	(38'671.13)	-
	1'195.16	1'592.49
Part du résultat revenant au subventionneur (contrat de prestation 2009-2012)	(896.37)	(1'194.35)
Résultat (part de subvention non dépensée)	298.79	398.14

13 SUBVENTIONS

2011

2010

Subventions des collectivités publiques

Subvention versée par le DSE Etat de Genève (contrat de prestations 4 ans)	355'000.00	355'000.00
Subvention versée par la Ville de Genève (convention 2 ans)	259'596.00	-
Communes	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	36'850.00	38'900.00
	651'446.00	393'900.00
Aire la ville	300.00	-
Bardonnex	2'000.00	1'000.00
Bernex	2'000.00	-
Carouge	2'000.00	2'000.00
Cartigny	200.00	-
Chêne-Bougeries	5'000.00	5'000.00
Chêne-Bourg	-	300.00
Choulex	200.00	-
Collex-Bossy	300.00	100.00
Collonge-Bellerive	1'000.00	1'000.00
Cologny	3'000.00	3'000.00
Dardagny	250.00	100.00
Grand-Saconnex	1'000.00	1'000.00
Jussy	500.00	200.00
Laconnex	100.00	-
Meinier	500.00	500.00
Meyrin	8'000.00	8'000.00
Onex	-	500.00
Plan-Les-Ouates	4'000.00	3'500.00
Pluillinge	200.00	200.00
Pregny Chambésy	-	5'000.00
Presinge	-	-
Thônex	5'000.00	5'000.00
Vernier	-	1'500.00
Versoix	300.00	-
Veyrier	1'000.00	1'000.00

Subventions non monétaires

SOS Femmes ne bénéficie d'aucune subvention non monétaire

14 CHARGES DE PERSONNEL

2011

2010

Les salaires du personnel en travail social et administratif sont fixés à l'engagement sur base inférieur à celle de l'échelle des traitements de l'Etat. Les salaires des auxiliaires sont établis selon le barème établi par l'association.

Salaires bruts

Personnel en travail social	413'339.10	348'668.15
Personnel administratif	46'070.50	43'764.45
Auxiliaires de vente	13'088.15	14'824.25
	472'497.75	407'256.85

Une convention de collaboration relative aux emplois de solidarité entre l'association SOS FEMMES et le Département de la solidarité et de l'emploi de l'Etat de Genève, signée en mars 2011 règle les conditions d'attributions de ces emplois.

Salaires Eds

Salaires bruts des emplois de solidarité	110'892.50	-
Charges sociales des emplois de solidarité	19'795.67	-
Total masse salariale des emplois de solidarité	130'688.17	-
Participation cantonale aux emplois de solidarité	106'994.70	-

15 EXONERATIONS FISCALES CANTONALE ET FEDERALE

L'association SOS Femmes est au bénéfice des exonérations fiscales sur le plan cantonal (renouvellement selon arrêté du Conseil d'Etat depuis 1975, reconduit pour une période de 10 ans dès l'exercice 2010) et fédéral.

16 AUTRES INFORMATIONS

	2011	2010
Montants des cautionnements, obligations de garanties non portées bilan et constitution de gages en faveur de tiers	NEANT	NEANT
Actifs mis en gage ou cédés pour garantir les engagements de l'association, ainsi que les actifs sous réserve de propriété	NEANT	NEANT
Engagement leasing	NEANT	NEANT
Engagement loyer	NEANT	NEANT
Prestations à titre gratuit	NEANT	NEANT
Emprunts obligataires, participations essentielles	non applicable	non applicable
Réserves de remplacement et réserves latentes	NEANT	NEANT
Réévaluations, actions propres, augmentation capital	non applicable	non applicable
Dépréciation sur débiteurs	NEANT	NEANT
Stock-marchandises	NEANT	NEANT
Provisions pour risques et charges	NEANT	NEANT
Provisions pour vacances et heures supplémentaires	NEANT	NEANT

La présentation des comptes 2010 a été adaptée pour être en comparaison avec l'exercice en cours.

17 ANALYSE DES RISQUES

Une procédure d'évaluation des risques a été formalisée et mise en application par l'association.

18 COMPTE D'EXPLOITATION ANALYTIQUE "CONSULTATION" 2011

PRODUITS	Budget		
	2011	2011	2010
	CHF	CHF	CHF
Subventions des collectivités publiques			
Etat de Genève (Contrat de prestations)	245'000.00	245'000.00	245'000.00
Communes	36'850.00	46'000.00	38'900.00
	281'850.00	291'000.00	283'900.00
Dons et cotisations			
Indemnités formation HES S2	7'650.00	3'825.00	3'825.00
Cotisations et dons	8'920.00	-	6'155.00
Evènement 70ème	-	-	38'803.25
Fondations-sociétés	2'000.00	-	24'870.00
Loterie Romande	-	-	25'000.00
	18'570.00	3'825.00	98'653.25
Autres produits			
Indemnités des assurances	10'529.00	-	251.80
Interventions extérieurs	4'410.00	-	1'800.00
Redistribution Taxe co2	262.50	-	-
Produits sur exercices antérieurs	-	-	404.70
	15'201.50	-	2'456.50
Produits affectés à des fonds			
Produits fonds actions spéciales	114'213.30	-	89'177.85
Produits fonds d'urgence (consult.)	-	-	27'200.00
Produits fonds d'urgence (enfants)	-	-	55'000.00
	114'213.30	-	171'377.85
TOTAL DES PRODUITS	429'834.80	294'825.00	556'387.60

CHARGES	2011	2011	2010
Charges de personnel			
Salaires bruts	182'491.65	192'240.00	193'581.85
Stagiaires HETS	6'250.00	6'250.00	6'976.60
Charges sociales	40'740.69	45'200.00	42'960.07
Formation continue et supervision	1'890.00	3'600.00	585.00
Frais de personnel	836.15	-	-
	232'208.49	247'290.00	244'103.52
Charges de locaux			
Loyers et charges	20'824.80	20'830.00	20'824.80
Services Industriels	629.15	950.00	950.85
Frais d'entretien et aménagement locaux	269.40	600.00	357.80
Assurances	394.95	310.00	435.00
	22'118.30	22'690.00	22'568.45
Total à reporter	254'326.79	269'980.00	266'671.97

CHARGES	Budget		
	2011	2011	2010
	CHF	CHF	CHF
Total reporté	254'326.79	269'980.00	266'671.97
Charges administratives			
Frais de bureau	4'640.10	2'500.00	3'914.35
Frais informatiques	2'149.25	1'200.00	692.45
Marketing, publicité, docum. et rapport d'activité	5'381.75	5'000.00	4'683.85
Matériel de communication, supports d'informations	-	-	26'391.65
Frais événement 70ème	-	-	20'431.75
Téléphones	4'036.65	4'000.00	4'246.10
Honoraires comptabilité et révision	15'050.25	4'500.00	19'780.55
	31'258.00	17'200.00	80'140.70
Charges de fonctionnement			
Cotisations, dons	390.00	800.00	955.20
Autres charges de fonctionnement	1'831.30	3'150.00	1'728.85
	2'221.30	3'950.00	2'684.05
Charges affectées à des fonds			
Dépenses fonds actions spéciales	85'725.60	-	75'251.45
Dépenses fonds d'urgence (consult.)	10'952.30	-	15'426.65
Dépenses fonds d'urgence (enfants)	7'713.35	-	6'266.65
	104'391.25	-	96'944.75
Amortissements			
Dotations aux amort.(Parc informatique)	1.00	-	-
Dotations aux amort.(Agencement des locaux)	1.00	-	-
	2.00	-	-
TOTAL DES CHARGES	392'199.34	291'130.00	446'441.47
RESULTAT D'EXPLOITATION	37'635.46	3'695.00	109'946.13
Résultats financiers			
Produits financiers	103.40	150.00	174.10
Commission perception impôt à la source	76.75	-	173.30
Charges financières	(368.80)	(500.00)	(394.80)
	(188.65)	(350.00)	(47.40)
Résultats des fonds affectés			
Utilisation des fonds affectés	104'391.25	-	96'944.75
Dotation à des fonds affectés	(114'213.30)	-	(171'377.85)
	(9'822.05)	-	(74'433.10)
RESULTAT "CONSULTATION" avant répartition	27'624.76	3'345.00	35'465.63

19 COMPTE D'EXPLOITATION ANALYTIQUE " FONDATION VALERIA DI MONTELERA " 2011

P R O D U I T S	Budget		
	2011	2011	2010
	CHF	CHF	CHF
<i>Dons</i>			
Fondation Valéria Rossi di Montelera	80'000.00	80'000.00	80'000.00
TOTAL DES PRODUITS	80'000.00	80'000.00	80'000.00

C H A R G E S*Frais généraux*

Salaires bruts	64'220.30	-	61'965.10
Charges sociales	13'553.89	-	13'088.45
Frais de bureau et informatique	244.60	-	628.75
Formation continue et supervision	2'020.00	-	4'260.15
Matériel de formation	-	-	62.80
Autres charges de fonctionnement	22.15	-	84.85
	80'060.94	-	80'090.10
TOTAL DES CHARGES	80'060.94	80'000.00	80'090.10

RESULTAT "VALERIA" avant répartition	(60.94)	-.--	(90.10)
---	----------------	-------------	----------------

20 COMPTE D'EXPLOITATION ANALYTIQUE "BOUTIQUE LES FRINGANTES" 2011

PRODUITS	Budget		
	2011	2011	2010
	CHF	CHF	CHF
Subventions des collectivités publiques			
Etat de Genève (Contrat de prestations)	110'000.00	110'000.00	110'000.00
	110'000.00	110'000.00	110'000.00
Dons			
Participation cantonal aux emplois de solidarité	27'864.00	-	-
Indemnités formation HES S2	7'650.00	3'825.00	1'170.00
	35'514.00	3'825.00	1'170.00
Produits d'exploitation			
Chiffre d'affaires sur ventes d'habits	160'726.80	165'000.00	150'736.50
	160'726.80	165'000.00	150'736.50
Autres produits			
Indemnités des assurances	-	-	9'751.95
Produits sur exercices antérieurs	-	-	404.70
	-	-	10'156.65
TOTAL DES PRODUITS	306'240.80	278'825.00	272'063.15

CHARGES**Charges de personnel**

Salaires bruts	132'076.20	141'420.00	151'709.90
Salaires bruts EdS	29'025.00	-	-
Stagiaires HETS	8'795.70	7'500.00	3'400.00
Charges sociales	34'759.96	31'720.00	31'041.48
Formation continue et supervision	380.00	3'600.00	630.00
	205'036.86	184'240.00	186'781.38

Charges de locaux

Loyers et charges	34'288.90	36'650.00	33'919.20
Services Industriels	1'140.90	1'200.00	1'097.05
Frais d'entretien et aménagement locaux	1'378.60	1'300.00	2'500.00
Assurances	1'095.95	960.00	1'087.50
	37'904.35	40'110.00	38'603.75

Charges administratives

Frais de bureau	308.75	450.00	873.50
Marketing, publicité, docum. et rapport d'activité	4'142.50	4'100.00	4'072.95
Téléphones	1'620.05	1'200.00	1'476.95
Matériel de formation	1'452.75	1'900.00	1'460.00
	7'524.05	7'650.00	7'883.40

Total à reporter	250'465.26	232'000.00	233'268.53
-------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

CHARGES	Budget		
	2011	2011	2010
	CHF	CHF	CHF
Total reporté	250'465.26	232'000.00	233'268.53
Charges de fonctionnement			
Autres charges de fonctionnement	6'680.10	7'600.00	5'235.15
	6'680.10	7'600.00	5'235.15
Charges d'exploitation			
Retrocessions sur ventes d'habits	75'551.25	79'500.00	67'179.30
	75'551.25	79'500.00	67'179.30
TOTAL DES CHARGES	332'696.61	319'100.00	305'682.98
RESULTAT D'EXPLOITATION	(26'455.81)	(40'275.00)	(33'619.83)
Résultats financiers			
Produits financiers	143.15	150.00	103.40
Charges financières	(56.00)	(300.00)	(266.61)
	87.15	(150.00)	(163.21)
RESULTAT "LES FRINGANTES" avant répartition	(26'368.66)	(40'425.00)	(33'783.04)

21 COMPTE D'EXPLOITATION ANALYTIQUE "LABEL BOBINE" 2011

PRODUITS	Budget		
	2011	2011	2010
	CHF	CHF	CHF
Subventions des collectivités publiques			
Ville de Genève (Fonds chômage)	259'596.00	259'596.00	-
	259'596.00	259'596.00	-
Dons			
Participation cantonale aux emplois de solidarité	79'130.70	-	-
Etat de Genève (Fonds de démarrage des EdS)	50'000.00	50'000.00	-
Fondation Hans Wilsdorf	55'592.65	-	-
	184'723.35	-	-
Produits d'exploitation			
Chiffre d'affaires	2'643.00	-	-
	2'643.00	-	-
TOTAL DES PRODUITS	446'962.35	259'596.00	-
CHARGES			
Charges de personnel			
Salaires bruts	93'709.60	121'936.00	-
Salaires bruts EdS	81'867.50	-	-
Charges sociales	36'272.05	26'826.00	-
Frais de personnel	1'532.70	-	-
	213'381.85	148'762.00	-
Charges de locaux			
Loyers et charges	35'202.20	57'500.00	-
Services Industriels	290.60	2'083.00	-
Frais d'entretien et aménagement locaux	6'354.90	2'500.00	-
Assurances	200.00	1'250.00	-
	42'047.70	63'333.00	-
Charges administratives			
Frais de bureau	3'405.90	3'000.00	-
Frais informatique	3'045.75	-	-
Marketing, publicité, docum. et rapport d'activité	6'523.25	1'500.00	-
Téléphones	2'654.10	2'000.00	-
Honoraires révision	4'000.00	4'000.00	-
	19'629.00	10'500.00	-
Total à reporter	275'058.55	222'595.00	-

CHARGES	Budget		
	2011	2011	2010
	CHF	CHF	CHF
Total reporté	275'058.55	222'595.00	-
Charges de fonctionnement			
Frais de manifestations	2'469.27	-	-
Frais de transports et déplacements	3'572.55	8'000.00	-
Autres charges de fonctionnement	695.45	500.00	-
	6'737.27	8'500.00	-
Charges d'exploitation			
Fourniture et matériel de couture	8'757.75	5'000.00	-
Entretien, réparation, petit outillage couture	416.75	1'500.00	-
	9'174.50	6'500.00	-
Amortissements			
Dotations aux amort.(Parc informatique)	7'128.60	-	-
Dotations aux amort.(Agencement des locaux)	7'587.15	-	-
Dotations aux amort.(Equipement couture)	5'626.00	-	-
	20'341.75	-	-
TOTAL DES CHARGES	311'312.07	237'595.00	-
RESULTAT D'EXPLOITATION	135'650.28	22'000.00	-
Résultats financiers			
Produits financiers	49.70	-	-
Charges financières	(54.85)	-	-
	(5.15)	-	-
Résultats des fonds d'investissements affectés			
Constitutions Fonds d'invest. (Parc informatique)	28'503.60	22'000.00	-
Dissolution partielle fonds d'investis (Parc informatique)	(7'128.60)	-	-
Constitutions Fonds d'invest. (Agencement des locaux)	60'682.15	-	-
Dissolution partielle fonds d'investis (Agencement locaux)	(7'587.15)	-	-
Constitutions Fonds d'invest. (Equipement couture)	28'130.00	-	-
Dissolution partielle fonds d'investis (Equipement couture)	(5'626.00)	-	-
	96'974.00	22'000.00	-
RESULTAT "LABEL BOBINE" avant répartition	38'671.13	-	-
Solde subvention Ville de Genève (Fonds chômage) à reporter sur exercice 2012	(38'671.13)		
RESULTAT "LABEL BOBINE"	-	-	-

ANNEXE 4D

Association Viol-Secours

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2009

<u>Produits</u>			
Notes	<u>2009</u>	<u>Budget 2009</u>	<u>2008</u>
<u>Subventions</u>			
Etat de Genève	295'000.00	295'000.00	295'000.00
Communes	7a 7a et 15	17'550.00	20'000.00
	<u>312'550.00</u>	<u>315'000.00</u>	<u>315'300.00</u>
<u>Dons et Cotisations</u>			
Dons	20'790.00	5'700.00	4'035.00
Cotisations des membres	3'500.00	6'000.00	4'205.00
	<u>24'290.00</u>	<u>11'700.00</u>	<u>8'240.00</u>
<u>Autres produits</u>			
Animations	7a	3'585.90	2'501.45
Produits financiers		719.70	570.15
	<u>4'305.60</u>	<u>4'100.00</u>	<u>3'071.60</u>
Total des Produits	<u>341'145.60</u>	<u>330'800.00</u>	<u>326'611.60</u>
<u>Charges</u>			
<u>Personnel</u>			
Salaires	2e et 7b	231'879.85	231'283.00
Charges sociales		55'664.70	53'931.60
Formations et supervisions		3'755.00	5'400.00
		<u>291'299.55</u>	<u>287'565.00</u>
<u>Frais d'administration</u>			
Loyer et charges		16'332.00	14'660.95
Services industriels		881.20	900.00
Entretien des locaux		2'403.95	1'627.10
Assurances		496.30	448.20
		<u>20'113.45</u>	<u>17'607.30</u>
<u>Frais généraux</u>	7b	<u>25'887.16</u>	<u>16'200.00</u>
<u>Autres charges</u>			
Matériel groupes de travail		588.80	406.50
Centre de documentation		1'036.60	1'555.69
Groupes de paroles		974.10	2'816.55
		<u>2'599.50</u>	<u>4'778.74</u>
Total des charges		<u>339'899.66</u>	<u>340'934.46</u>
Résultat de l'exercice avant traitement du résultat		1'245.94	585.00
./ Part due à l'Etat		934.46	0.00
Résultat de l'exercice après traitement du résultat		<u>311.48</u>	<u>585.00</u>
			<u>-14'322.86</u>

Comtesas + Gerficom S.A.
FIDUCIAIRE www.cplusg.ch

16, Rue Voltaire
1201 Genève
Tél. 022 949 06 20
TVA n° 260 058

Case postale 5265
1211 Genève 11
Fax 022 345 34 13
gerficom@dfinet.ch

ASSOCIATION VIOL-SECOURS

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT A L'ASSEMBLEE GENERALE

Exercice 2010



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale de

L'Association Viol-Secours

Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Association Viol-Secours pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément (n° 500'170) et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss Gaap RPC), à la loi et aux statuts.

Comtesas + Gerficom SA



Jean-Paul Küng
Expert-comptable diplômé
Agrément n° 100'620

Genève, le 4 avril 2011

JPK/bb/10 ex.

Annexes : - comptes annuels
(bilan total CHF 117'676.54, compte de résultat, annexe)

Association Viol-Secours
Bilan
Pour l'exercice clos au 31 décembre 2010
(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

	Note	<u>Au 31.12.2010</u>	<u>Au 31.12.2009</u>
Actifs			
Actifs circulants			
Liquidités	4	91'822.24	98'371.34
Débiteurs		8'601.05	8'000.00
Impôts anticipés		736.40	429.45
Charges payées d'avance		11'904.75	9'162.50
Produits à recevoir		600.00	6'707.55
Total actifs circulants		113'664.44	122'670.84
Actifs immobilisés			
Garantie loyer		4'011.10	4'003.10
Immobilisations corporelles	5	1.00	1.00
Total actifs immobilisés		4'012.10	4'004.10
Total des actifs		117'676.54	126'674.94
Passifs			
Fonds étrangers			
Dettes envers les fournisseurs		9'319.95	0.00
Charges à payer		22'975.85	6'960.30
Produits reçus d'avance		2'990.00	3'600.00
Subvention à restituer à l'Etat de Genève	6	1'530.86	934.46
Total fonds étrangers		36'816.66	11'494.76
Fonds affectés par donateurs ou recettes propres aux fonds			
Stages FemDoChi	7	19'964.17	15'496.97
Formation FemDoChi	8	14'792.05	47'432.40
Projets ponctuels	9	7'906.20	13'906.20
Total fonds affectés		42'662.42	76'835.57
Fonds propres			
Fonds de soutien	10	3'379.05	3'725.00
Résultats reportés		34'308.13	34'308.13
Réserve "Part de subvention non dépensée"	6	510.28	311.48
Total fonds propres		38'197.46	38'344.61
Total des passifs		117'676.54	126'674.94

Association Viol-Secours
Compte de résultat
pour l'exercice clos le 31 décembre 2010
(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

	Note	Comptes 2010	Budget 2010	Comptes 2009
Résultat d'exploitation				
Produits d'exploitation				
Subventions Etat de Genève		295'000.00	295'000.00	295'000.00
Subventions Communes		24'300.00	18'000.00	17'550.00
Dons privés		20'420.00	14'000.00	20'790.00
Cotisations de membres		4'760.00	4'000.00	3'500.00
Animations		15'034.65	3'000.00	14'788.70
Produits activité FemDoChi	7	29'143.65	22'000.00	22'580.00
Produit d'intérêts		944.75	700.00	719.70
Total produits d'exploitation		389'603.05	356'700.00	374'928.40
Charges d'exploitation				
Personnel				
Salaires	11	-240'829.35	-225'350.00	-231'879.85
Charges sociales	11	-51'085.60	-51'830.00	-55'664.70
Formations et supervisions		-4'012.25	-3'500.00	-3'755.00
Total charges de personnel		-295'927.20	-280'680.00	-291'299.55
Frais généraux				
Frais de locaux		-20'190.55	-21'300.00	-20'113.45
Frais d'animations		-12'534.50	-5'700.00	-13'802.30
Charges activité FemDoChi	7	-24'676.45	-22'000.00	-20'705.35
Frais administratif		-26'653.05	-28'000.00	-25'887.16
Total frais administratifs		-84'054.55	-77'000.00	-80'508.26
Total charges d'exploitation		-379'981.75	-357'680.00	-371'807.81
Résultat d'exploitation		9'621.30	-980.00	3'120.59
Produits et charges exceptionnels				
Dons affectés (fête des 25 ans)	12a	35'620.00	35'000.00	
Charges fête des 25 ans	12a	-45'978.90	-35'000.00	
Dons affectés formation FemDoChi	12b			43'590.20
Charges formation FemDoChi	12b	-32'640.35	-20'000.00	-19'260.85
Dons affectés projet 5 septembre 2009	12c			48'185.00
Charges projet 5 septembre 2009	12c			-34'278.80
Résultat exceptionnel		-42'999.25	-20'000.00	38'235.55
Résultat net avant résultat des fonds		-33'377.95	-20'980.00	41'356.14
Attributions aux fonds		-29'143.65	-22'000.00	-125'558.00
Utilisation des fonds		63'316.80	43'300.00	85'447.80
Résultat de l'exercice avant traitement du résultat		795.20	320.00	1'245.94
Part due à l'Etat	6	596.40	240.00	934.46
Résultat de l'exercice après traitement du résultat		198.80	80.00	311.49

Association Viol-Secours
Tableau de financement
pour l'exercice clos le 31 décembre 2010
(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

	2010	2009
<u>Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation</u>		
Résultat net de l'exercice	198.80	311.49
- Diminution du fonds de soutien	-345.95	-170.00
- Intérêts créanciers	-944.75	-719.70
+/- Variation des créances d'exploitation	2'457.30	580.55
+/- Variation des engagements à court et moyen terme	25'321.90	2'119.91
Total flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	26'687.30	2'122.25
<u>Flux financier provenant de l'activité d'investissement</u>		
- Augmentation du dépôt de garantie	-8.00	-11.30
Total flux financier provenant de l'activité d'investissement	-8.00	-11.30
<u>Flux financier provenant de l'activité de financement</u>		
+/- Variation des fonds affectés	-34'173.15	40'110.20
+ Intérêts créanciers	944.75	719.70
Total flux financier provenant de l'activité de financement	-33'228.40	40'829.90
Total variation des liquidités	-6'549.10	42'940.85
Liquidités au début d'exercice	98'371.34	55'430.50
Liquidités en fin d'exercice	91'822.24	98'371.34

Association Viol-Secours
Tableau de variation des fonds
Années 2010 et 2009

(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

2010

Fonds affectés	01.01.2010	Attributions	Utilisations	Transferts	
				internes	31.12.2010
Fonds formation FemDoChi	47'432.40		-32'640.35		14'792.05
Fonds stages FemDoChi	15'496.97	29'143.65	-24'676.45		19'964.17
Projets ponctuels	13'906.20		-6'000.00		7'906.20
Total Fonds affectés	76'835.57	29'143.65	-63'316.80		42'662.42
Fonds propres					
Fonds de soutien	3'725.00		-345.95		3'379.05
Résultats reportés	34'308.13				34'308.13
Part de subvention non dépensée	311.48			198.80	510.28
Résultat de l'exercice	198.80			-198.80	0.00
Total Fonds propres	38'543.41	0.00	-345.95	0.00	38'197.46

2009

Fonds affectés	39'814.00	Attributions	Utilisations	Transferts	
				internes	40'178.00
Fonds formation FemDoChi	23'103.05	43'590.20	-19'260.85		47'432.40
Fonds stages FemDoChi	13'622.32	22'580.00	-20'705.35		15'496.97
Projets ponctuels	0.00	48'185.00	-34'278.80		13'906.20
Total Fonds affectés	36'725.37	114'355.20	-74'245.00		76'835.57
Fonds propres					
Fonds de soutien	3'895.00		-170.00		3'725.00
Résultats reportés	34'308.13				34'308.13
Part de subvention non dépensée				311.48	311.48
Résultat de l'exercice		311.48		-311.48	0.00
Total Fonds libres	38'203.13	311.48	-170.00	0.00	38'344.61

Association Viol-Secours
Annexes aux États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2010
Tous les montants sont en CHF

1) Présentation

Viol-Secours est une association reconnue publique basée à Genève et régie par les dispositions des articles 60 et suivants du code civil suisse. Son origine remonte à l'année 1982 qui voit la formation d'un «Comité contre le viol» pour soutenir deux femmes victimes de viols en bande dans l'affaire Pré-Naville.

L'association est formellement créée en 1985 sous le nom de «Collectif Viol-Secours».

Le canton de Genève ainsi que la ville de Genève l'ont soutenue dès 1989 et ont permis une professionnalisation du travail de soutien des femmes violées et de prévention de la violence sexuelle.

L'association n'est pas enregistrée au registre du commerce.

2) Organisation

- a) Le comité est composé: de
- | |
|--|
| Mme Brigitte Bucherer Baud, Présidente |
| Mme Gabriela Félix Labrada |
| M. Simone Horat |
| Mme Virginia Lucas |
| Mme Sandra Muri |
| Mme Gudrun Russig |
| M. Christian Schiess |
| Mme Amanda Terzidis |

Les membres du comité ne sont pas rémunérés.

b) Statut social

L'association Viol-Secours est au bénéfice d'une exonération fiscale valable jusqu'en 2016.

Elle n'est pas assujettie à la TVA.

c) Comptabilité

La comptabilité est tenue par l'association Comptabilis, 43, rue Louis Favre, 1201 Genève.

d) Révision

L'organe de révision est Comtesas + Gerficom SA, Rue Voltaire 16, Case postale 5265, 1211 Genève 11.

3) Principes comptables

Les principes comptables appliqués sont ceux définis par le Code des obligations (titres 32: de la comptabilité commerciale), ainsi que par les normes Swiss GAAP RPC.

a) Reconnaissance du revenu

Les dons et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'association. Les dons et subventions affectés à un projet particulier qui n'ont pas été utilisés conformément à leur affectation durant l'exercice sont attribués aux fonds affectés dans le résultat des fonds.

Les dons et subventions affectés collectés lors des années précédentes, et qui sont utilisés conformément à leur affectation durant l'exercice, sont reconnus dans le résultat des fonds.

Les autres revenus sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

b) Enregistrement des charges

Les charges sont enregistrées selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations et autres événements générateurs de charges surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

4) Liquidités

Les liquidités sont composées de la manière suivante :

	<u>Au 31.12.2010</u>	<u>Au 31.12.2009</u>
Caisse	342	167
Compte CCP	29'630	19'924
Compte Epargne CCP	61'850	78'280
Total	91'822	98'371

5) Immobilisations corporelles

Les biens corporels sont assurés pour une valeur de 48'000.- (2009 : 48'000.-).

6) Subvention à restituer à l'Etat

L'association Viol-Secours est au bénéfice d'un contrat de prestation avec l'Etat de Genève, couvrant la période de 2009 à 2012. Conformément à ce contrat de prestation ainsi qu'à la Loi sur les indemnités et aides financières du 15 décembre 2005 (LIAF) et à son règlement d'application du 31 mai 2006, l'association Viol-Secours doit restituer à l'Etat de Genève, à l'échéance du contrat, 75% de son résultat durant la période concernée.

A la fin de chaque exercice comptable, la part du résultat qui doit être restituée à l'Etat est calculée et incluse dans la rubrique « Subvention à restituer à l'Etat ». La part revenant à l'association Viol-Secours est incluse dans une réserve « part de subvention non dépensée », qui sera acquise de façon définitive à l'association uniquement à la fin de la durée du contrat de prestation.

7) Fonds affecté « Stages Fem Do Chi »

Sous le nom de Fem Do Chi, l'Association Viol-Secours gère une activité spécifique prise en charge par les participantes, en organisant des cours d'autodéfense plus spécialement destinées aux femmes et adolescentes.

8) Fonds affecté « Formation Fem Do Chi »

Une formation d'animatrices Fem Do chi a débuté en septembre 2008 et se poursuivra jusqu'en juin 2011. Elle est financée par des fonds privés avec une prise en charge partielle des frais de gestion par Viol-Secours.

9) Fonds affecté « Projets ponctuels »

Des projets ponctuels, tels que les 25 ans de Viol-Secours en 2010, sont financés tout ou en partie par des fonds privés.

10) Fonds de soutien

Ce fonds permet de soutenir ponctuellement des femmes qui ont de la difficulté à payer par exemple un stage Fem Do Chi, une consultation juridique, ou d'autres frais en relation avec les buts de l'association. Il s'agit d'un fonds propre affecté.

11) Salaires et charges sociales

Les salaires et charges sociales totaux de l'Association Viol-Secours pour l'exercice 2010 sont les suivants :

	Salaires	Charges sociales
Activité principale	240'829	51'086
Fête 25 ans	7'846	0
Stages Fem Do Chi	26'189	986
Formation Fem Do Chi	21'010	1'067
Total	295'875	53'138

12) Produits et charges exceptionnels

a) 25 ans de Viol-Secours

L'Association Viol-Secours a fêté son 25^{ème} anniversaire durant l'année 2010. Les principales actions menées à l'occasion de cet anniversaire ont été une soirée avec des performances artistiques, une campagne dans les TPG ainsi que la mise à jour et la réédition de la brochure « Violences sexuelles que faire ? ». Ces actions ont pu être menées grâce au soutien notamment des donateurs suivants :

- Fondation Hans Wilsdorf
- Loterie romande
- Banque Pictet
- Ville de Genève
- Fondation Emilie Gourd
- SPPE

b) Formation Fem Do Chi

Une formation d'animatrices Fem Do chi a débuté en septembre 2008 et se poursuivra jusqu'en juin 2011. Elle est principalement financée par la Fondation meyrinoise pour la promotion culturelle, sportive et sociale.

c) Projet 5 septembre 2009

« Filles, femmes dans l'espace public », de midi à minuit à Carouge. Ateliers, expositions, spectacles, concerts, repas et boissons organisés avec des associations du réseau de lutte contre les violences faites aux femmes. Les donateurs ont été l'Oak Fondation, la Ville de Carouge, la Loterie Romande, la Fondation Emilie Gourd et le SPPE, avec la participation de la FAS'e.

13) Prestations bénévoles

En sus du comité, qui n'est pas rémunéré, un informaticien met régulièrement, gratuitement, ses compétences au service de l'association pour le bon fonctionnement du système informatique.

14) Événements postérieurs à la date de clôture

Les comptes annuels ont été approuvés par le comité le 16.3.2011. En outre, ils sont soumis à l'Assemblée générale du 13.4.2011. Entre le 31 décembre 2010 et la date de l'approbation des comptes annuels présents, aucun événement n'a eu lieu qui nécessiterait une adaptation des actifs et passifs de l'Association Viol-Secours au 31 décembre 2010 ou qui devrait être présenté ici.

15) Rapport de performance

Ci-après.



RAPPORT DE PERFORMANCE

basé sur le Contrat de prestations

Généralités	<p>Viol-Secours est une association reconnue d'utilité publique basée à Genève et régie par les dispositions des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Son origine remonte à l'année 1982 qui voit la formation d'un « Comité contre le viol » pour soutenir deux femmes victimes de viols en bande dans l'affaire Pré-Naville.</p> <p>L'association est formellement créée en 1985 sous le nom de « Collectif Viol-Secours ».</p> <p>Le Canton de Genève ainsi que la Ville de Genève l'ont soutenue dès 1989 et ont permis une professionnalisation du travail de soutien des femmes violées et de prévention des violences sexuelles.</p>
Comité	<p>Mme Brigitte Bucherer Baud, Présidente ; Mme Gabriela Félix Labrada; M. Simone Horat ; Mme Virginia Lucas ; Mme Sandra Muri ; Mme Gudrun Russig ; M. Christian Schiess et Mme Amanda Terzidis.</p> <p>Les membres du comité ne sont pas rémunéré-e-s.</p>
Organisation	<p>La comptabilité est tenue par : Association Comptabilis Rue Louis Favre 43 1201 Genève</p> <p>L'organe de révision est : Comtesas + Gerficom SA Rue Voltaire 16 Case postale 5265 1211 Genève 11</p>



viol-secours

Annexe aux états financiers de l'exercice 2010

Mission/ Service rendu	<p>Lutter contre tous les types de violences sexuelles en développant deux axes d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'aide et le soutien aux femmes ayant subi des violences sexuelles. ▪ La mise sur pied de projets de prévention afin de limiter l'incidence desdites violences.
Objectifs généraux	<p>Aide directe Offrir aux femmes ayant subi des violences sexuelles dans un passé proche ou lointain et qui en font la demande, un espace d'élaboration et de compréhension afin qu'elles puissent entamer un processus de réparation et de reconnaissance pour, à terme, favoriser la résurgence de leur autonomie et de leur identité.</p> <p>Prévention Prévenir les violences sexuelles en mettant à disposition du grand public, des professionnel-le-s, des femmes concernées, des compétences et une expertise dans le domaine des violences sexuelles.</p>
Objectifs opérationnels	<p>Aide directe</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gérer une permanence téléphonique et un site Internet pour permettre un premier contact, informer et orienter. ▪ Offrir un suivi psychosocial aux femmes ayant subi des violences sexuelles en fonction de leurs demandes et de leurs besoins à travers des entretiens individuels, des groupes de parole, des accompagnements lors de démarches juridiques ou sociales. <p>Prévention Offrir des cours d'autodéfense pour femmes et adolescentes.</p>
Indicateurs	<p>2.1 Typologie des violences reçues à Viol-Secours par téléphone et courriel</p> <p>2.2 Répartition des nouvelles situations par téléphone, courriel ou à la porte</p> <p>2.3 Répartition des nouvelles demandes directes ou indirectes</p> <p>3.1 Genre d'interventions</p> <p>3.2 Durée du suivi</p> <p>3.3 Proportion des femmes ayant vécu des violences participant aux cours d'autodéfense Fem Do Chi</p> <p>4 Innovations et améliorations</p>



Annexe aux états financiers de l'exercice 2010

TABLEAUX DE BORD 2010

1. Finances

2. Usagères

- 2.1. Typologie des violences reçues à Viol-Secours par téléphone et courriel
- 2.2. Répartition des nouvelles situations par téléphone, courriel ou à la porte
- 2.3. Répartition des nouvelles demandes directes ou indirectes

3. Reflet de l'activité

- 3.1. Genre d'interventions
- 3.2. Durée du suivi
- 3.3. Proportion des femmes ayant vécu des violences qui participent aux cours d'autodéfense Fem Do Chi

4. Innovations et améliorations

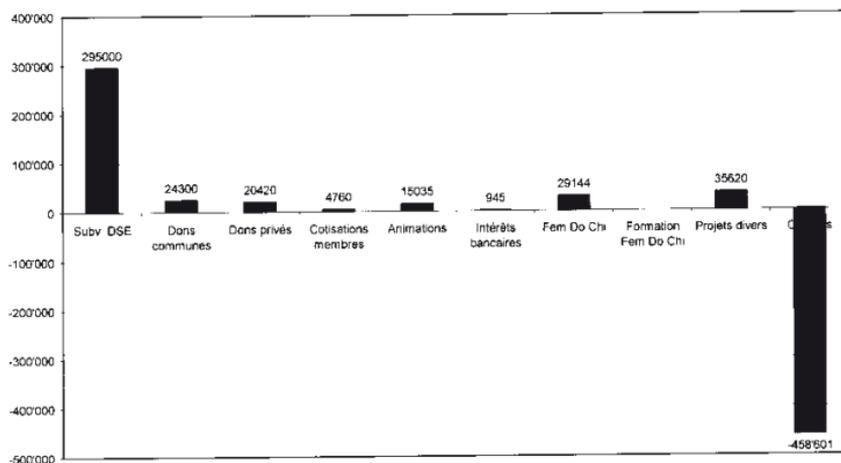


viol-secours

Annexe aux états financiers de l'exercice 2010

1. FINANCES

Financement et charges 2010



On constate une augmentation des dons des communes : CHF 24'300.00 en 2010, CHF 17'550.00 en 2009, CHF 20'300.00 en 2008. Grâce à une donatrice régulière ainsi que d'autres dons exceptionnels, le poste « dons privés » s'est maintenu à un niveau proche de 2009 (CHF 20'420.00 en 2010, CHF 20'790.00 en 2009).

Le poste « animations » est particulièrement élevé (CHF 15'034.00 en 2010, CHF 3'586.00 en 2009), car il inclut l'outil de prévention Tabou (spectacle de danse hip-hop suivi d'atelier ou de débat). Ce spectacle a été diffusé auprès d'élèves du CO, de professionnel-le-s du social et de l'enseignement et également dans un lieu ouvert à tout public.

Le résultat du compte d'exploitation (sans les projets) de l'exercice 2009 présente un boni de CHF 9'621.30, qui nous a permis de fêter les 25 ans de l'association avec une campagne dans les transports publics genevois, ainsi qu'en mettant à jour et rééditant la brochure « Violences sexuelles que faire ? ».

Le projet de formation d'animatrices Fem Do Chi a démarré en septembre 2008 et se déroule à notre grande satisfaction ; il se terminera en juin 2011. Les frais 2010 ont été couverts par les dons affectés à ce projet en 2009.

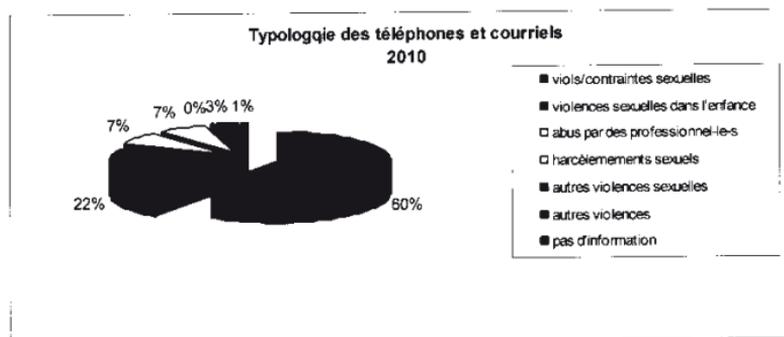


viol-secours

Annexe aux états financiers de l'exercice 2010

2. USAGERES

2.1 Typologie des violences reçues à Viol-Secours par téléphone et courriel



Le téléphone et le courriel sont les principales portes d'entrée pour recevoir des informations, une orientation ou entamer un suivi psychosocial. 60% des demandes de soutien concernent des situations de viols/contraintes sexuelles ayant eu lieu à l'âge adulte. Par rapport à 2008 et 2009, nous constatons que ce chiffre est en légère augmentation. Après avoir baissé en 2009, la part concernant des violences sexuelles commises dans l'enfance a légèrement augmenté en 2010.

La part de demandes par rapport à des situations d'abus sexuels commis par des professionnels est en baisse, et celle du harcèlement sexuel reste stable. Chacune représente 7% (en 2009, respectivement 17% et 6%). Ces types d'acte n'allant pas forcément jusqu'à la pénétration sont malheureusement souvent minimisés dans l'impact qu'ils peuvent avoir sur les personnes qui les subissent. Nous espérons que de plus en plus de personnes, grâce notamment à des efforts de prévention, prennent conscience qu'aucun statut professionnel n'autorise une atteinte à l'intégrité sexuelle.

Commentaire des légendes :

- a) « Autres violences sexuelles » comprend notamment les actes d'exhibitionnisme, la prostitution forcée, les gestes déplacés à connotation sexuelle par des inconnus, les appels obscènes ;
- b) « Autres violences » comprend les violences physiques, économiques, psychologiques et le mobbing ;
- c) « Pas d'information » signifie que nous ne connaissons pas le type de violence.



viol-secours

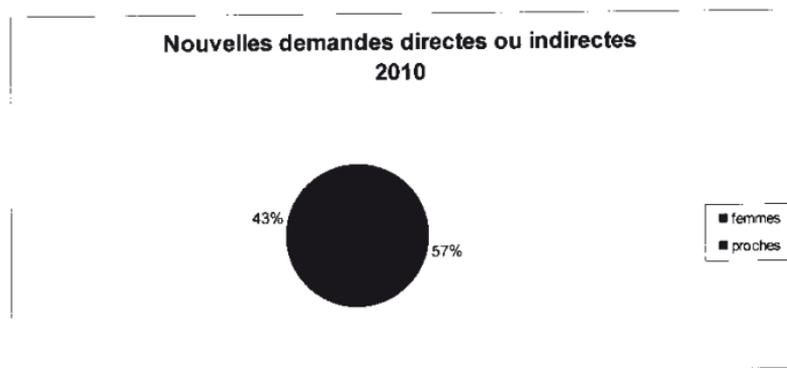
Annexe aux états financiers de l'exercice 2010

2.2 Répartition des nouvelles situations par téléphone, courriel ou à la porte



Le canal d'entrée privilégié des nouvelles situations reste comme les années précédentes le téléphone. Le pourcentage des courriels, après une forte hausse en 2009, est légèrement redescendu : de 12% en 2008, les courriels représentent 27% en 2009 et 23% en 2010. Après deux années consécutives de baisse, puis un pic en 2009, nous retrouvons quasiment le pourcentage de l'année 2006 (24%). Quant aux personnes qui se présentent à la porte de Viol-Secours, leur pourcentage est passé de 5% en 2008 à 10% en 2009 pour revenir à 6% en 2010.

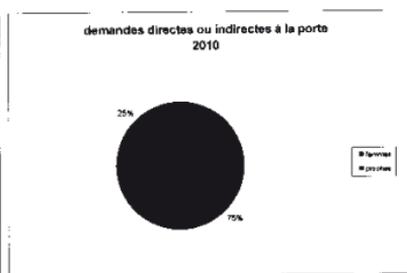
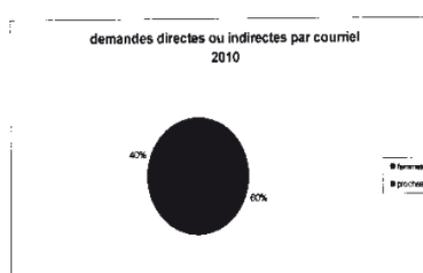
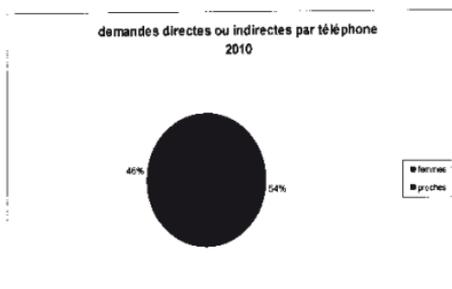
2.3 Répartition des nouvelles demandes directes ou indirectes



Les demandes « indirectes » provenant de proches, familles ou ami-e-s, et des services sociaux, institutionnels et associatifs, ont nettement augmenté par rapport à l'année passée : elles représentent 43% (un peu plus d'un quart en 2009, un tiers en 2008) des nouvelles situations. Les 57% restant sont des demandes directes, donc émanant des femmes victimes de violences sexuelles.



Annexe aux états financiers de l'exercice 2010



Cette augmentation de la part des demandes indirectes est visible quel que soit le canal d'entrée. La part des demandes de proches et des services sociaux est légèrement supérieure par téléphone 46% (29% en 2009) que par courriel 40% (27% en 2009). Quant aux demandes indirectes à la porte, elles poursuivent leur augmentation, puisqu'elles sont passées de 0% en 2008, à 13% en 2009 et à 25% en 2010.

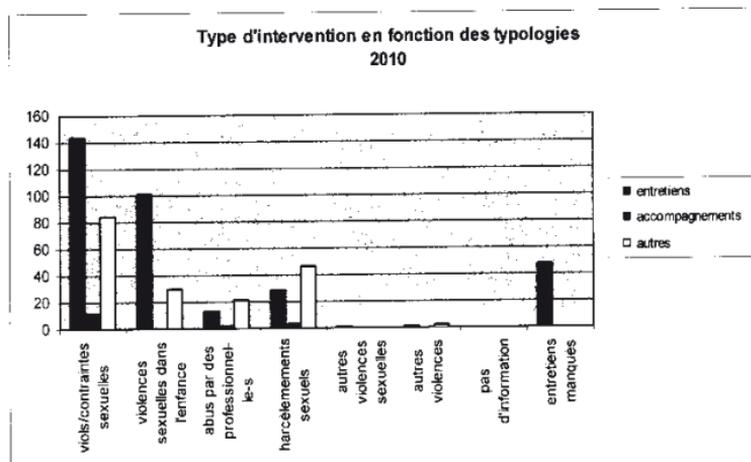


viol-secours

Annexe aux états financiers de l'exercice 2010

3. REFLET DE L'ACTIVITE

3.1 Genre d'interventions



Comme les années précédentes, les entretiens psychosociaux avec les femmes, tous types de violences confondus, ont représenté l'activité principale. Les permanentes psychosociales de l'association maintiennent la richesse et la spécificité d'un suivi adapté aux personnes ayant vécu des violences sexuelles en recourant selon le besoin à des entretiens verbaux, corporels et/ou d'expression créatrice. La typologie la plus représentée reste les viols et les contraintes sexuelles qui représentent plus de 40% des entretiens. Cette année, la proportion des entretiens pour des violences sexuelles dans l'enfance a augmenté et représente 30%. Globalement, le nombre d'entretien effectué a légèrement baissé et se situe entre les chiffres de 2005 et 2006. Le nombre d'autres démarches, notamment la rédaction de lettres, d'attestations et/ou le travail en réseau pour des femmes que nous recevons, est proche de 2009 et confirme la hausse de l'année dernière; ceci peut s'expliquer par la complexité des situations qui nécessitent un travail de réseau multidisciplinaire.

Les accompagnements concernaient principalement les démarches juridiques au niveau pénal pour des situations de viol/contrainte sexuelle, les démarches entreprises auprès d'employeurs à propos des situations de harcèlement sexuel et les abus par des professionnels. Leur nombre reste relativement constant au fil des années (17 en 2010, 20 en 2009, 27 en 2008, 21 pour 2007). Nous constatons que les femmes hésitent toujours à porter plainte, car cela représente une nouvelle intrusion dans leur intimité ; sans oublier que la procédure est longue, pénible, coûteuse et que l'issue reste incertaine.

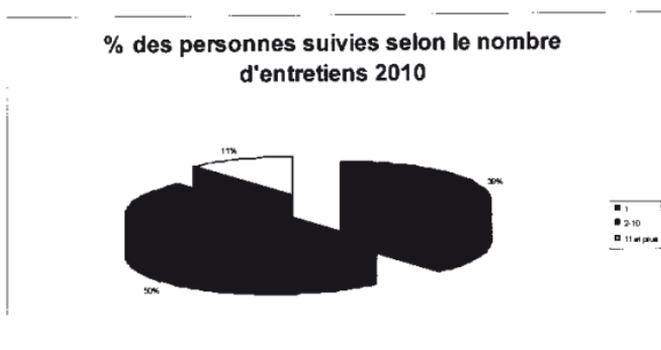


viol-secours

Annexe aux états financiers de l'exercice 2010

Le nombre d'entretiens manqués semble se stabiliser après avoir diminué trois années consécutives : 98 en 2007, 58 en 2008, 45 en 2009 et 47 en 2010. Les raisons demeurent les mêmes, à savoir que l'état de stress post-traumatique entraîne souvent confusion et oubli, et à cela s'ajoute le fait que même si une femme fait un premier pas de prise de contact, cela ne signifie pas qu'elle est prête à se confronter à son vécu et à ses souffrances à ce moment-là de sa vie.

3.2 Durée du suivi



Les pourcentages de personnes suivies selon le nombre d'entretiens se modifient légèrement si nous regardons trois années consécutives. Le nombre d'entretien unique passe de 36% en 2008 à 37% en 2009 et à 39% en 2010. Les suivis à moyen terme de 44% en 2008 à 46% en 2009 et à 50% en 2010, et les suivis à long terme de 20% en 2008 à 17% en 2009 et à 11% en 2010. Cette évolution est peut-être liée à l'augmentation des nouvelles situations qui prennent contact et demandent des informations mais qui ne souhaitent pas un suivi psychosocial. Pour celles qui entament un travail de reconstruction, un long suivi est souvent nécessaire.

L'explication qui précède semble être corroborée par le fait que 4% des personnes venues 1 seule fois en 2010 avaient bénéficié d'un suivi à Viol-secours les années précédentes, alors qu'elles étaient un tiers en 2009. Par contre, 45% des femmes reçues plusieurs fois en entretien ont commencé leur suivi avant 2010.

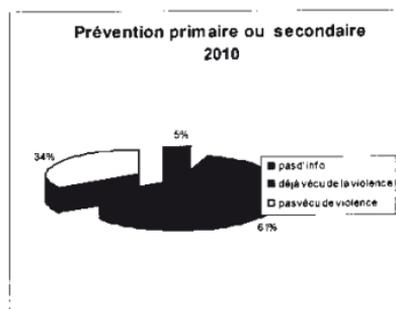
Lorsque la demande de soutien et/ou d'information vient des proches, les suivis sont généralement de courte durée. En effet, les proches ont besoin d'informations ponctuelles et d'explications sur les violences sexuelles, afin de mieux comprendre et réagir de manière adéquate face à la personne qui est touchée. Il arrive également que les proches viennent se renseigner sur nos prestations et notre mode d'accueil, puis encouragent la femme concernée à franchir le pas.



viol-secours

Annexe aux états financiers de l'exercice 2010

3.3 Proportion des femmes ayant vécu des violences qui participent aux cours d'autodéfense Fem Do Chi



Les cours d'autodéfense Fem Do Chi sont proposés aux femmes (dès 16 ans), ainsi qu'aux adolescentes (12-15 ans). Ils répondent à des objectifs de prévention primaire pour les femmes et les adolescentes qui n'ont pas vécu de violences et des objectifs de prévention secondaire pour celles qui en ont déjà vécues. Il est fondamental d'offrir aux jeunes femmes des outils de prise de conscience et de prévention de la violence, car une personne fragilisée par un vécu de violences court un plus grand risque d'être à nouveau agressée.

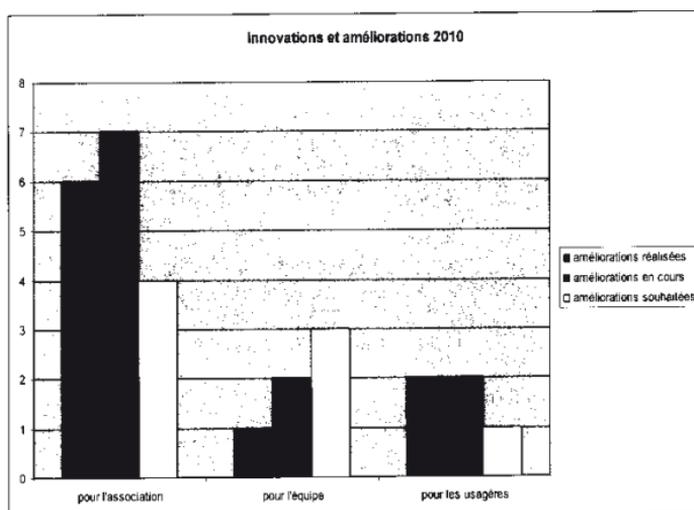
En remplissant un questionnaire, ce sont les participantes qui définissent si elles ont ou non vécu de la violence et, si tel est le cas, de quel type. Cette année, le nombre de questionnaires non rempli par des participantes a nettement diminué par rapport à 2009 et permet une meilleure comparaison avec les années précédentes à l'exception de 2009. En 2010, 34% des participantes déclarent ne pas avoir vécu de la violence (28 % en 2009 et 32% en 2008). 61% ont coché avoir vécu de la violence (55% en 2009 et 62% en 2010). En 2009, un nombre plus important de questionnaires n'avait pas été rempli et nous sommes satisfaites que la proportion de questionnaires remplis par rapport aux nombres de participantes soit à nouveau élevée. Cela nous permet une meilleure analyse des résultats.

Parmi ces femmes ayant répondu avoir vécu au moins l'un des trois types de violences, 83% d'entre-elles déclarent avoir vécu de la violence psychologique (86% en 2009, 85% en 2008), 65% de la violence physique (47% en 2009, 55% en 2008) et 38% de la violence sexuelle (40% en 2009, 51% en 2008). Comme certaines participantes ont vécu plusieurs types de violences, les chiffres cumulés dépassent 100%. Ces résultats restent élevés et confirment le rôle des stages Fem Do Chi en matière de prévention secondaire. Il est essentiel que ces femmes ayant vécu des violences puissent disposer d'un outil qui leur permette de reprendre confiance en elles en réalisant leur potentiel de défense et d'affirmation, afin qu'elles accèdent à une vie quotidienne de manière sereine, sans vivre en permanence dans la crainte d'une nouvelle agression.



Annexe aux états financiers de l'exercice 2010

4. INNOVATIONS ET AMÉLIORATIONS



Certaines améliorations peuvent bénéficier tant à l'association, à l'équipe qu'aux usagers.

Toujours sur la lancée de l'amélioration et de la consolidation des acquis organisationnels des années précédentes, nous avons apporté des précisions quant au rôle de chacun et chacune des membres du comité

Nous avons mis à jour, complété, et réédité, en partenariat avec le Centre LAVI et le SPPE, la brochure « Violences sexuelles que faire ? », qui datait de 2001. La nouvelle édition intègre les changements légaux liés au nouveau code de procédure pénale, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Cet outil est extrêmement précieux tant au divers professionnel-le-s des milieux sociaux et médicaux qu'aux personnes directement concernées.

Toujours désireuses de toucher le plus de femmes possible, nous avons fait deux campagnes d'information dans les transports publics genevois.

Cette année encore, le besoin, de plus en plus urgent, d'un poste supplémentaire s'est fait sentir, mais il n'a pas pu être concrétisé. En effet, nous souhaiterions vivement pouvoir engager une permanente psychosociale supplémentaire afin, entre autres, de répondre aux demandes croissantes d'intervention et de développer des projets de prévention, sans que cela soit au détriment de l'accueil psychosocial.

Genève, le 31 mars 2011

Viol-Secours

Tableau de contrôle

N°	Position	Objectif du contrôle	Contrôle	Quand	Qui	Documentation du contrôle
1	Caisse	Les liquidités indiquées sont physiquement disponibles	Contrôle de caisse inopiné mensuel	Mensuel	Responsable administration	Visa sur extrait de comptes caisse
2	Caisse	Les paiements sont effectués à juste titre	Visa sur facture	Avant tout paiement	Responsable administration	Visa sur factures
3	CCP	Les soldes de comptes correspondent avec ceux de PostFinance	Comparaison des comptes avec les communiqués du CCP	Mensuel	Responsable administration	Visa sur extrait de comptes CCP
4	Dépenses personnel	Seules les modifications de salaire approuvées sont payées	Comparaison avec nouveau contrat de travail ou traitements de l'Etat	Selon besoin	Comité	Adopté au P-V
5	Dépenses personnel	Un salaire n'est versé qu'aux personnes y ayant droit	Attestation mensuelle des modifications des dépenses de personnel	Mensuel	Responsable administration	Signature sur attestation
6	Dépenses personnel	Un salaire n'est versé qu'aux personnes y ayant droit	Validation de paiement	Mensuel	Responsable administration	Paiement
7	Dépenses personnel	Vacances et heures supplémentaires	Fiches de récapitulation des heures	Selon besoin	Equipe	Signature de la responsable administration
8	Dépenses personnel	Assurances sociales	Comparaison avec normes légales	Annuel	Responsable administration	Vérifié par Fiduciaire
9	Frais	Ne valider que les frais d'entretien nécessaires < 2,000.00	Discuté en colloque	Selon besoin	Equipe	PV du colloque hebdomadaire de l'équipe
10	Frais	Ne valider que les frais d'entretien nécessaires > 2,000.00	Discuté en colloque & Comité	Selon besoin	Equipe & Comité	PV du Comité
11	Frais	Délimitation des frais	Contrôle avec le budget	Selon besoin	Responsable administration	Visa sur factures
12	Frais	Seules les factures justifiées sont payées	Examen et visa de toutes les factures	Avant comptabilisation	Responsable administration	Visa sur factures
13	Amortissement	Comptabilisation selon normes comptables	Comparaison du niveau des investissements	Selon besoin	Responsable administration	Visa sur état des investissements
14	Bouclément	Analyse de chaque poste	Comparaison entre postes et justificatifs	Annuel	Responsable administration	Vérifié par Fiduciaire

Tableau de bord des objectifs et indicateurs pour le suivi des prestations 2010

1. Utiliser l'aide financière conformément au contrat de prestations	<input type="checkbox"/>	<p>a. entretiens et suivi de la personne : - entretiens - personne suivies - démarches (mail, tél.)</p> <p>b. accompagnements médical, social et/ou juridique : - personnes accompagnées</p> <p>c. animation de groupes (parole et théâtre)</p> <p>d. projets de prévention : - interventions menées</p>	<p>302 22 anciennes – 129 nouvelles 675</p> <p>17</p> <p>8</p> <p>1 de 5 séances</p> <p>11 32</p>
	<input type="checkbox"/>		<p>Atelier danse-théâtre</p>
	<input type="checkbox"/>		<p>VS a poursuivi sur la lancée de 2009 et mis l'accent sur la prévention en 2010 et ces chiffres particulièrement élevés sont exceptionnels</p>
	<input type="checkbox"/>		<p>Nous avons eu 2 mandats supplémentaires pour un stage de base</p>
	<input type="checkbox"/>		
2. Remettre des états financiers révisés respectant pleinement les RPC	<input type="checkbox"/>	<p>Nombre de réserves de l'organe de contrôle</p> <p>Nombre de jours de retard par rapport à la date fixée pour la remise des documents au département (30 avril pour les comptes de l'exercice précédent)</p>	<p>0</p> <p>0</p>

Comtesas + Gerficom S.A.
FIDUCIAIRE _____ www.cplusg.ch

16, Rue Voltaire
1201 Genève
Tél. 022 949 06 20
CHE-102.574.732 TVA

Case postale 5265
1211 Genève 11
Fax 022 345 34 13
gerficom@dfinet.ch

ASSOCIATION VIOL-SECOURS

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT A L'ASSEMBLEE GENERALE

Exercice 2011

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale de

L'Association Viol-Secours

Mesdames, Messieurs,

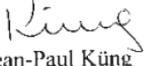
En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Association Viol-Secours pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément (n° 500'170) et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss Gaap RPC), à la loi (Code civil, Code des Obligations, LGAF, LSGAF, LIAF, Directives étatiques vous concernant) et aux statuts.

Comtesas + Gerficom SA


Jean-Paul Küng
Expert-comptable diplômé
Agrément n° 100'620

Genève, le 30 mars 2012

JPK:bb/11 es.

Annexes : - comptes annuels
(bilan total CHF 101'878.28, compte de résultat, annexe)

Association Viol-Secours
Bilan
Pour l'exercice clos au 31 décembre 2011
(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

	Note	Au 31.12.2011	Au 31.12.2010
Actifs			
Actifs circulants			
Liquidités	4	77'432.38	91'822.24
Débiteurs		5'670.20	8'601.05
Impôts anticipés		199.90	736.40
Charges payées d'avance		14'557.00	11'904.75
Produits à recevoir		0.00	600.00
Total actifs circulants		97'859.48	113'664.44
Actifs immobilisés			
Garantie loyer		4'017.80	4'011.10
Immobilisations corporelles	5	1.00	1.00
Total actifs immobilisés		4'018.80	4'012.10
Total des actifs		101'878.28	117'676.54

Passifs**Fonds étrangers à court terme**

Dettes envers les fournisseurs		3'978.85	9'319.95
Charges à payer		19'905.20	22'975.85
Produits reçus d'avance		2'950.00	2'990.00
Subvention à restituer à l'Etat de Genève	6	2'462.80	1'530.86
Total fonds étrangers à court terme		29'296.85	36'816.66

Fonds affectés par donateurs ou recettes propres aux fonds

Stages FemDoChi	7	26'267.12	19'964.17
Formation FemDoChi	8	0.00	14'792.05
Projets ponctuels	9	7'906.20	7'906.20
Total fonds affectés		34'173.32	42'662.42

Fonds propres

Fonds de soutien	10	3'279.05	3'379.05
Résultats reportés		34'308.13	34'308.13
Réserve "Part de subvention non dépensée"	6	820.93	510.28
Total fonds propres		38'408.11	38'197.46

Total des passifs		101'878.28	117'676.54
--------------------------	--	-------------------	-------------------

Association Viol-Secours
Compte de résultat
pour l'exercice clos le 31 décembre 2011
(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

	Note	Comptes 2011	Budget 2011	Comptes 2010
Résultat d'exploitation				
Produits d'exploitation				
Subventions Etat de Genève		295'000.00	295'000.00	295'000.00
Subventions Communes		22'000.00	19'000.00	24'300.00
Dons privés		30'350.00	18'000.00	20'420.00
Cotisations de membres		8'235.00	4'200.00	4'760.00
Animations		5'886.05	6'500.00	15'034.65
Produits activité FemDoChi	7	37'314.19	25'000.00	29'143.65
Produit d'intérêts		639.80	700.00	944.75
Total produits d'exploitation		399'425.04	368'400.00	389'603.05
Charges d'exploitation				
Personnel				
Salaires	11	-241'690.85	-226'000.00	-240'829.35
Charges sociales	11	-51'718.06	-51'600.00	-51'085.60
Formations et supervisions		-3'257.95	-4'500.00	-4'012.25
Total charges de personnel		-296'666.86	-282'100.00	-295'927.20
Frais généraux				
Frais de locaux		-20'944.70	-20'900.00	-20'190.55
Frais d'animations		-12'571.90	-13'200.00	-12'534.50
Charges activité FemDoChi	7	-31'011.24	-22'000.00	-24'676.45
Frais administratifs		-26'839.45	-29'500.00	-26'653.05
Total frais administratifs		-91'367.29	-85'600.00	-84'054.55
Total charges d'exploitation		-388'034.15	-367'700.00	-379'981.75
Résultat d'exploitation		11'390.89	700.00	9'621.30
Produits et charges exceptionnels				
Dons affectés – Projets spécifiques	12a	5'450.00	5'000.00	35'620.00
Charges- Projets spécifiques	12a	-6'132.25	-5'000.00	-45'978.90
Dons affectés formation FemDoChi	12b		14'900.00	
Charges formation FemDoChi	12b	-17'610.60	-14'900.00	-32'640.35
Résultat exceptionnel		-18'292.85	0.00	-42'999.25
Résultat net avant résultat des fonds		-6'901.96	700.00	-33'377.95
Attributions aux fonds		-37'658.74		-29'143.65
Utilisation des fonds		45'803.29		63'316.80
Résultat de l'exercice avant traitement du résultat		1'242.59	700.00	795.20
Part due à l'Etat	6	931.94	525.00	596.40
Résultat de l'exercice après traitement du résultat		310.65	175.00	198.80

Association Viol-Secours
Tableau de financement
pour l'exercice clos le 31 décembre 2011
 (avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

	2011	2010
<u>Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation</u>		
Résultat net de l'exercice	310.65	198.80
- Diminution du fonds de soutien	-100.00	-345.95
- Intérêts créanciers	-639.80	-944.75
+/- Variation des créances d'exploitation	1'415.10	2'457.30
+/- Variation des engagements à court et moyen terme	-7'519.81	25'321.90
Total flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	-6'533.86	26'687.30
<u>Flux financier provenant de l'activité d'investissement</u>		
- Augmentation du dépôt de garantie	-6.70	-8.00
Total flux financier provenant de l'activité d'investissement	-6.70	-8.00
<u>Flux financier provenant de l'activité de financement</u>		
+/- Variation des fonds affectés	-8'489.10	-34'173.15
+ Intérêts créanciers	639.80	944.75
Total flux financier provenant de l'activité de financement	-7'849.30	-33'228.40
Total variation des liquidités	-14'389.86	-6'549.10
Liquidités au début d'exercice	91'822.24	98'371.34
Liquidités en fin d'exercice	77'432.38	91'822.24

Association Viol-Secours
Tableau de variation des fonds
Années 2011 et 2010

(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

2011

Fonds affectés	01.01.2011	Attributions	Utilisations	Transferts	
				internes	31.12.2011
Fonds formation FemDoChi	14'792.05		-14'792.05		0.00
Fonds stages FemDoChi	19'964.17	37'314.19	-31'011.24		26'267.12
Projets ponctuels	7'906.20				7'906.20
Total Fonds affectés	42'662.42	37'314.19	-45'803.29		34'173.32
Fonds propres					
Fonds de soutien	3'379.05	344.55	-444.55		3'279.05
Résultats reportés	34'308.13				34'308.13
Part de subvention non dépensée	510.28			310.65	820.93
Résultat de l'exercice	0.00	310.65		-310.65	0.00
Total Fonds propres	38'197.46	655.20	-444.55	0.00	38'408.11

2010

Fonds affectés	01.01.2010	Attributions	Utilisations	Transferts	
				internes	31.12.2010
Fonds formation FemDoChi	47'432.40		-32'640.35		14'792.05
Fonds stages FemDoChi	15'496.97	29'143.65	-24'676.45		19'964.17
Projets ponctuels	13'906.20		-6'000.00		7'906.20
Total Fonds affectés	76'835.57	29'143.65	-63'316.80		42'662.42
Fonds propres					
Fonds de soutien	3'725.00		-345.95		3'379.05
Résultats reportés	34'308.13				34'308.13
Part de subvention non dépensée	311.48			198.80	510.28
Résultat de l'exercice	198.80			-198.80	0.00
Total Fonds propres	38'543.41	0.00	-345.95	0.00	38'197.46

Association Viol-Secours
Annexes aux États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2011
Tous les montants sont en CHF

1) Présentation

Viol-Secours est une association reconnue d'utilité publique basée à Genève et régie par les dispositions des articles 60 et suivants du code civil suisse. Son origine remonte à l'année 1982 qui voit la formation d'un «Comité contre le viol» pour soutenir deux femmes victimes de viol en bande dans l'affaire Pré-Naville. L'association est formellement créée en 1985 sous le nom de «Collectif Viol-Secours». Le canton de Genève ainsi que la ville de Genève l'ont soutenue dès 1989 et ont permis une professionnalisation du travail de soutien des femmes violées et de prévention de la violence sexuelle. L'association n'est pas enregistrée au registre du commerce.

2) Organisation

- a) Le comité est composé: de
- Mme Brigitte Bucherer Baud, Présidente
 - Mme. Simone Horat
 - Mme Virginia Lucas
 - Mme Gudrun Russig
 - M. Christian Schliess
 - Mme Amanda Terzidis
 - Mme Isabelle Chatelain

Les membres du comité ne sont pas rémunérés.

b) Statut social

L'association Viol-Secours est au bénéfice d'une exonération fiscale valable jusqu'en 2016. Elle n'est pas assujettie à la TVA.

c) Comptabilité

La comptabilité est tenue par l'association Comptabilis, 43, rue Louis Favre, 1201 Genève.

d) Révision

L'organe de révision est Comtesas + Gerficom SA, Rue Voltaire 16, Case postale 5265, 1211 Genève 11.

3) Principes comptables

Les principes comptables appliqués sont ceux définis par le Code des obligations (titres 32: de la comptabilité commerciale), ainsi que par les normes Swiss GAAP RPC.

a) Reconnaissance du revenu

Les dons et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'association. Les dons et subventions affectés à un projet particulier qui n'ont pas été utilisés conformément à leur affectation durant l'exercice sont attribués aux fonds affectés dans le résultat des fonds.

Les dons et subventions affectés collectés lors des années précédentes, et qui sont utilisés conformément à leur affectation durant l'exercice, sont reconnus dans le résultat des fonds.

Les autres revenus sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

b) Enregistrement des charges

Les charges sont enregistrées selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations et autres événements générateurs de charges surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

4) Liquidités

Les liquidités sont composées de la manière suivante :

	<u>Au 31.12.2011</u>	<u>Au 31.12.2010</u>
Caisse	418	342
Compte CCP	20'773	29'630
Compte Epargne CCP	56'241	61'850
Total	77'432	91'822

5) Immobilisations corporelles

Les biens corporels sont assurés pour une valeur de 48'000.- (2010 : 48'000.-).

6) Subvention à restituer à l'Etat

L'association Viol-Secours est au bénéfice d'un contrat de prestation avec l'Etat de Genève, couvrant la période de 2009 à 2012. Conformément à ce contrat de prestation ainsi qu'à la Loi sur les indemnités et aides financières du 15 décembre 2005 (LIAF) et à son règlement d'application du 31 mai 2006, l'association Viol-Secours doit restituer à l'Etat de Genève, à l'échéance du contrat, 75% de son résultat durant la période concernée.

A la fin de chaque exercice comptable, la part du résultat qui doit être restituée à l'Etat est calculée et incluse dans la rubrique « Subvention à restituer à l'Etat ». La part revenant à l'association Viol-Secours est incluse dans une réserve « part de subvention non dépensée », qui sera acquise de façon définitive à l'association uniquement à la fin de la durée du contrat de prestation.

A fin 2011, le résultat de l'exercice présentant une perte, cette perte a été attribuée à l'Etat de Genève jusqu'à concurrence du solde du compte « Subvention à restituer à l'Etat » constitué par les années précédentes. Le solde de cette perte a été attribué à la réserve « part de subvention non dépensée ».

	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>
Résultat de l'exercice, avant traitement du résultat	1245.94	795.20	1242.59	
Part à restituer à l'Etat de Genève	934.46	596.40	931.94	
Réserve « Part de subvention non dépensée »	311.49	198.80	310.65	
Part à restituer à l'Etat – Solde cumulé	934.46	1530.86	2462.80	
Part de subvention non dépensée – Solde cumulé	311.48	510.28	820.93	

7) Fonds affecté « Stages Fem Do Chi »

Sous le nom de Fem Do Chi, l'Association Viol-Secours gère une activité spécifique prise en charge par les participantes, en organisant des cours d'autodéfense plus spécialement destinées aux femmes et adolescentes.

8) Fonds affecté « Formation Fem Do Chi »

Une formation d'animatrices Fem Do Chi a débuté en septembre 2008 et s'est achevée en juin 2011. Elle a été financée par des fonds privés avec une prise en charge partielle des frais de gestion par Viol-Secours.

9) Fonds affecté « Projets ponctuels »

Des projets ponctuels sont financés tout ou en partie par des fonds privés.

10) Fonds de soutien

Ce fonds permet de soutenir ponctuellement des femmes qui ont de la difficulté à payer par exemple un stage Fem Do Chi, une consultation juridique, ou d'autres frais en relation avec les buts de l'association. Il s'agit d'un fonds propre affecté.

11) Salaires et charges sociales

Les salaires et charges sociales totaux de l'Association Viol-Secours pour l'exercice 2011 sont les suivants :

	Salaires	Charges sociales
Activité principale	260'175	51'718
Projet spécifiques	3'883	192
Stages Fem Do Chi	25'138	1'848
Formation Fem Do Chi	13'975	1'045
Total	303'171	54'803

La rubrique salaire comprend un transitoire pour les heures supplémentaires effectuées en 2011, qui seront payées au début de l'année 2012.

L'Association Viol-Secours ne constitue pas de provision pour vacances non prises, celles-ci ne présentant pas un montant significatif au 31.12.2011.

12) Produits et charges exceptionnels

a) Projets spécifiques

En 2011, cette rubrique comprend les revenus et les charges d'un projet d'Atelier Danse-Théâtre financé par le Bureau pour l'intégration des étrangers (BIE) de l'Etat de Genève.

En 2010, cette rubrique comprenait les revenus et les charges de la célébration du 25^{ème} anniversaire de l'Association viol-Secours durant l'année 2010. Les principales actions menées à l'occasion de cet anniversaire ont été une soirée avec des performances artistiques, une campagne dans les TPG ainsi que la mise à jour et la réédition de la brochure « Violences sexuelles que faire ? ». Ces actions ont pu être menées grâce au soutien notamment des donateurs suivants :

- Fondation Hans Wilsdorf
- Loterie romande
- Banque Pictet
- Ville de Genève
- Fondation Emilie Gourd
- SPPE

b) Formation Fem Do Chi

Une formation d'animatrices Fem Do chi a débuté en septembre 2008 et s'est achevée en juin 2011. Elle a été principalement financée par la Fondation meyrinoise pour la promotion culturelle, sportive et sociale.

13) Prestations bénévoles

Les sus du comité, qui n'est pas rémunéré, un informaticien met régulièrement, gratuitement, ses compétences au service de l'association pour le bon fonctionnement du système informatique.

14) Événements postérieurs à la date de clôture

Les comptes annuels ont été approuvés par le comité le 28.3.2012. En outre, ils sont soumis à l'Assemblée générale du 4.4.2012. Entre le 31 décembre 2010 et la date de l'approbation des comptes annuels présents, aucun événement n'a eu lieu qui nécessiterait une adaptation des actifs et passifs de l'Association Viol-Secours au 31 décembre 2011 ou qui devrait être présenté ici.

15) Rapport de performance

Ci-après.

viol-secours

RAPPORT DE PERFORMANCE

basé sur le Contrat de prestations

Généralités	<p>Viol-Secours est une association reconnue d'utilité publique basée à Genève et régie par les dispositions des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Son origine remonte à l'année 1982 qui voit la formation d'un « Comité contre le viol » pour soutenir deux femmes victimes de viols en bande dans l'affaire Pré-Naville.</p> <p>L'association est formellement créée en 1985 sous le nom de « Collectif Viol-Secours ».</p> <p>Le Canton de Genève ainsi que la Ville de Genève l'ont soutenue dès 1989 et ont permis une professionnalisation du travail de soutien des femmes violées et de prévention des violences sexuelles.</p>
Comité	<p>Mme Brigitte Bucherer Baud, Présidente ; Mme Isabelle Chatelain ; M. Simone Horat ; Mme Virginia Lucas ; Mme Gudrun Russig ; M. Christian Schiess et Mme Amanda Terzidis.</p> <p>Les membres du comité ne sont pas rémunéré-e-s.</p>
Organisation	<p>La comptabilité est tenue par : Association Comptabilis Rue Louis Favre 43 1201 Genève</p> <p>L'organe de révision est : Comtesas + Gerficom SA Rue Voltaire 16 Case postale 5265 1211 Genève 11</p>

Annexe aux états financiers de l'exercice 2011

viol-secours

<p>Mission/ Service rendu</p>	<p>Lutter contre tous les types de violences sexuelles en développant deux axes d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'aide et le soutien aux femmes ayant subi des violences sexuelles. ▪ La mise sur pied de projets de prévention afin de limiter l'incidence desdites violences.
<p>Objectifs généraux</p>	<p>Aide directe Offrir aux femmes ayant subi des violences sexuelles dans un passé proche ou lointain et qui en font la demande, un espace d'élaboration et de compréhension afin qu'elles puissent entamer un processus de réparation et de reconnaissance pour, à terme, favoriser la résurgence de leur autonomie et de leur identité.</p> <p>Prévention Prévenir les violences sexuelles en mettant à disposition du grand public, des professionnel-le-s, des femmes concernées, des compétences et une expertise dans le domaine des violences sexuelles.</p>
<p>Objectifs opérationnels</p>	<p>Aide directe</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gérer une permanence téléphonique et un site Internet pour permettre un premier contact, informer et orienter. ▪ Offrir un suivi psychosocial aux femmes ayant subi des violences sexuelles en fonction de leurs demandes et de leurs besoins à travers des entretiens individuels, des groupes d'expression, des accompagnements lors de démarches juridiques ou sociales. <p>Prévention Offrir des cours d'autodéfense pour femmes et adolescentes.</p>
<p>Indicateurs</p>	<p>2.1 Typologie des violences reçues à Viol-Secours par téléphone et courriel</p> <p>2.2 Répartition des nouvelles situations par téléphone, courriel ou à la porte</p> <p>2.3 Répartition des nouvelles demandes directes ou indirectes</p> <p>3.1 Genre d'interventions</p> <p>3.2 Durée du suivi</p> <p>3.3 Proportion des femmes ayant vécu des violences participant aux cours d'autodéfense Fem Do Chi</p> <p>4. Innovations et améliorations</p>



Annexe aux états financiers de l'exercice 2011

viol-secours

TABLEAUX DE BORD 2011

1. Finances

2. Usagères

- 2.1. Typologie des violences reçues à Viol-Secours par téléphone et courriel
- 2.2. Répartition des nouvelles situations par téléphone, courriel ou à la porte
- 2.3. Répartition des nouvelles demandes directes ou indirectes

3. Reflet de l'activité

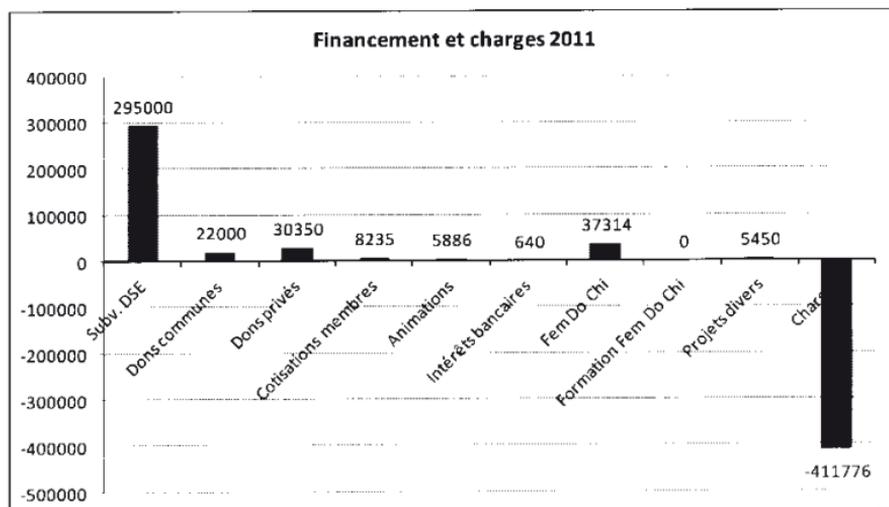
- 3.1. Genre d'interventions
- 3.2. Durée du suivi
- 3.3. Proportion des femmes ayant vécu des violences qui participent aux cours d'autodéfense Fem Do Chi

4. Innovations et améliorations



Annexe aux états financiers de l'exercice 2011

1. FINANCES



On constate une diminution des dons des communes : CHF 22'000.00 en 2011, CHF 24'300.00 en 2010, CHF 17'550.00 en 2009. Grâce à une donatrice régulière ainsi que d'autres dons exceptionnels, le poste « dons privés » a fortement augmenté (CHF 30'350.00 en 2011, CHF 20'420.00 en 2010, CHF 20'790.00 en 2009).

Les frais généraux ont été bien contrôlés et le total des charges (sans les projets) se monte à CHF 388'034.00. Grâce à cette bonne gestion et aux dons privés exceptionnels, nous avons pu couvrir les derniers frais de la formation d'animatrices Fem Do Chi, démarrée en septembre 2008, qui s'est achevée avec succès en juin 2011.



Annexe aux états financiers de l'exercice 2011

viol-secours

2. USAGERES

2.1 Typologie des violences reçues à Viol-Secours par téléphone et courriel



Le téléphone et le courriel sont les principales portes d'entrée pour recevoir des informations, une orientation ou entamer un suivi psychosocial. 64% des demandes de soutien concernent des situations de viols/contraintes sexuelles ayant eu lieu à l'âge adulte. Par rapport à 2008, 2009 et 2010, nous constatons que ce chiffre est en légère augmentation. Après avoir baissé en 2009, la part concernant des violences sexuelles commises dans l'enfance a légèrement augmenté en 2010 et 2011.

La proportion de demandes concernant des situations d'abus sexuels commis par des professionnels, et de harcèlement sexuel est en baisse. En 2011, elles sont respectivement de 3% et 5% (en 2009, respectivement 17% et 6% et en 2010, chacune représentait 7%). Ces types d'acte n'allant pas forcément jusqu'à la pénétration sont malheureusement souvent minimisés dans l'impact qu'ils peuvent avoir sur les personnes qui les subissent. Nous espérons que de plus en plus de personnes, grâce notamment à des efforts de prévention, prennent conscience qu'aucun statut professionnel n'autorise une atteinte à l'intégrité sexuelle.

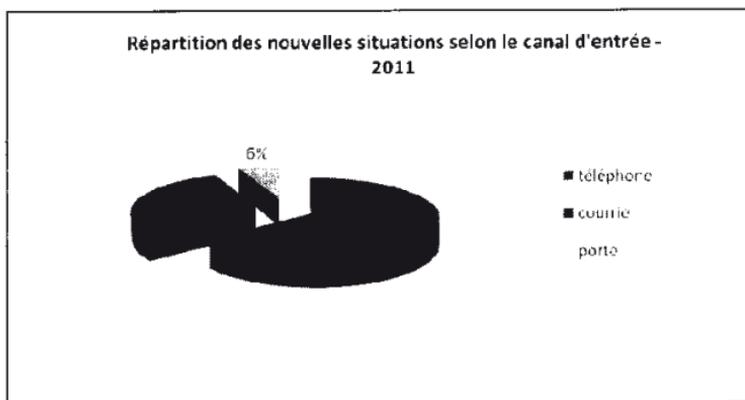
Commentaire des légendes :

- « Autres violences sexuelles » comprend notamment les actes d'exhibitionnisme, la prostitution forcée, les gestes déplacés à connotation sexuelle par des inconnus, les appels obscènes ;
- « Autres violences » comprend les violences physiques, économiques, psychologiques et le mobbing ;
- « Pas d'information » signifie que nous ne connaissons pas le type de violence.

Annexe aux états financiers de l'exercice 2011

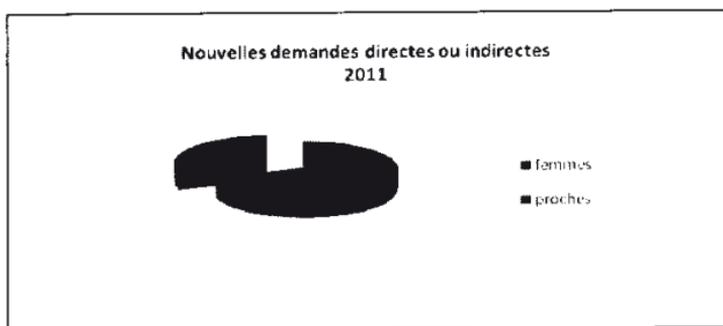
viol-secours

2.2 Répartition des nouvelles situations par téléphone, courriel ou à la porte



Le canal d'entrée privilégié des nouvelles situations reste comme les années précédentes le téléphone. Néanmoins, sa part a diminué puisque celle des courriels a nettement augmenté, atteignant les 30% en 2011 (de 12% en 2008, les courriels représentent 27% en 2009 et 23% en 2010). Quant aux personnes qui se présentent à la porte de Viol-Secours, leur pourcentage est passé de 5% en 2008 à 10% en 2009 pour revenir à 6% en 2010 et se maintenir à 6% en 2011.

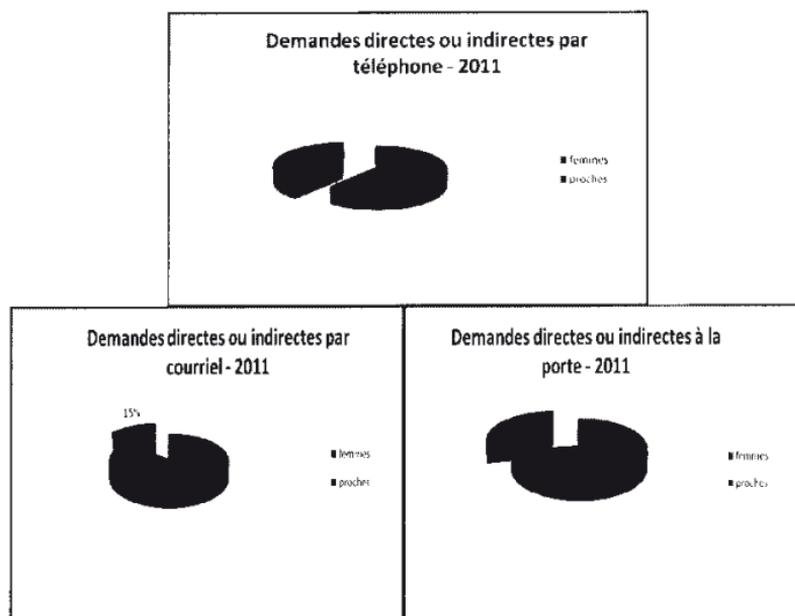
2.3 Répartition des nouvelles demandes directes ou indirectes



Annexe aux états financiers de l'exercice 2011

viol-secours

Les demandes « indirectes » provenant de proches, familles ou ami-e-s, et des services sociaux, institutionnels et associatifs, représentent 31% des nouvelles demandes. En 2010, elles représentaient 43%, un peu plus d'un quart en 2009 et un tiers en 2008 des nouvelles situations. Les 69% restant sont des demandes directes, donc émanant des femmes victimes de violences sexuelles.



Cette diminution de la part des demandes indirectes est particulièrement visible lorsque le canal d'entrée utilisé est le courriel. La part des demandes de proches et des services sociaux par téléphone est de 39% (46% en 2010 et 29% en 2009) et par courriel de 15% (40% en 2010, 27% en 2009). Quant aux demandes indirectes à la porte, elles poursuivent leur augmentation, puisqu'elles sont passées de 0% en 2008, à 13% en 2009, à 25% en 2010 et à 29% en 2011.

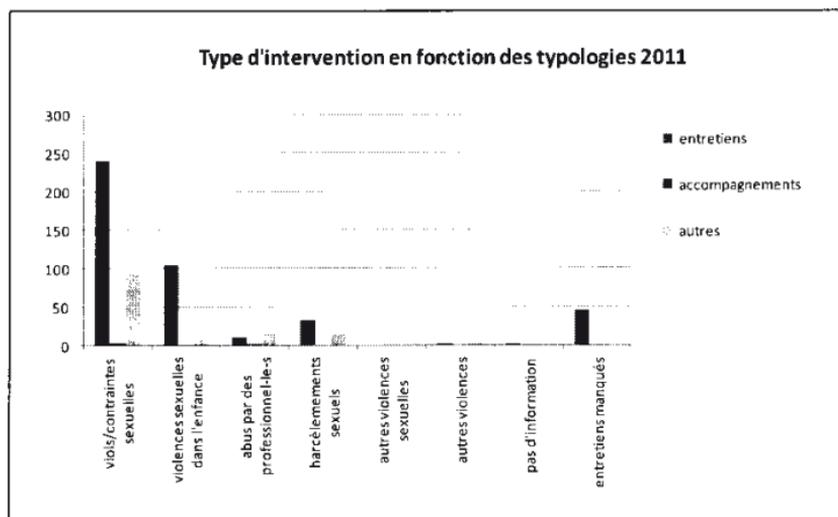


Annexe aux états financiers de l'exercice 2011

viol-secours

3. REFLET DE L'ACTIVITE

3.1 Genre d'interventions



Comme les années précédentes, les entretiens psychosociaux avec les femmes, tous types de violences confondus, ont représenté l'activité principale. Les permanentes psychosociales de l'association maintiennent la richesse et la spécificité d'un suivi adapté aux personnes ayant vécu des violences sexuelles en recourant selon le besoin à des entretiens verbaux, corporels et/ou d'expression créatrice. La typologie la plus représentée reste les viols et les contraintes sexuelles qui représentent plus de 60% des entretiens (40% en 2010). La proportion des entretiens pour des violences sexuelles dans l'enfance se maintient proche des 30%. Globalement, le nombre d'entretiens effectués a nettement augmenté après 2 années de légère baisse. Le nombre d'autres démarches, notamment la rédaction de lettres, d'attestations et/ou le travail en réseau pour des femmes que nous recevons, est proche de 2009 et confirme la hausse de l'année dernière; ceci peut s'expliquer par la complexité des situations qui nécessitent un travail de réseau multidisciplinaire.

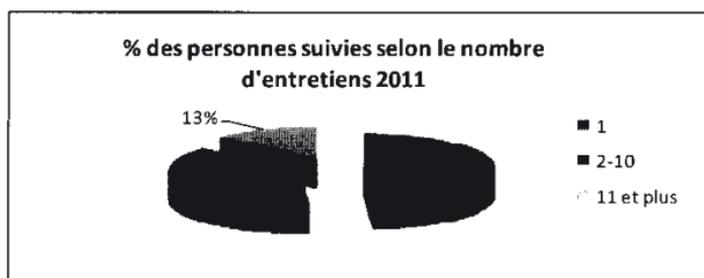
Les accompagnements concernaient principalement les démarches juridiques au niveau pénal pour des situations de viol/contrainte sexuelle, mais également des démarches médicales. Leur nombre relativement constant au fil des années (17 en 2010, 20 en 2009, 27 en 2008, 21 pour 2007) a fortement chuté en 2011 (8) en raison d'un manque de personnel. Nous constatons par ailleurs que les femmes hésitent toujours à porter plainte, car cela représente une nouvelle intrusion dans leur intimité ; sans oublier que la procédure est longue, pénible, coûteuse et que l'issue reste incertaine.

Annexe aux états financiers de l'exercice 2011

viol-secours

Le nombre d'entretiens manqués semble se stabiliser après avoir diminué trois années consécutives : 98 en 2007, 58 en 2008, 45 en 2009, 47 en 2010 et 46 en 2011. Les raisons demeurent les mêmes, à savoir que l'état de stress post-traumatique entraîne souvent confusion et oubli, et à cela s'ajoute le fait que même si une femme fait un premier pas de prise de contact, cela ne signifie pas qu'elle est prête à se confronter à son vécu et à ses souffrances à ce moment-là de sa vie.

3.2 Durée du suivi



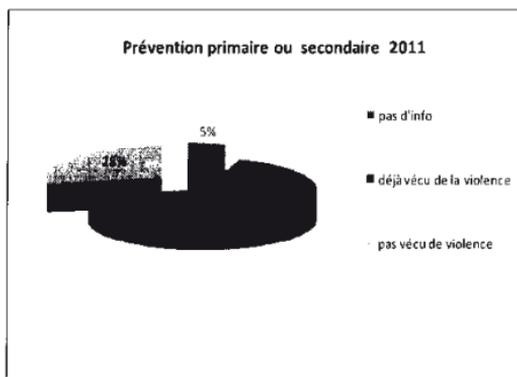
Les pourcentages de personnes suivies selon le nombre d'entretiens se modifient légèrement si nous regardons les trois années consécutives. Le nombre d'entretiens uniques passe de 37% en 2009 à 39% en 2010, et à 49% en 2011. Les suivis à moyen terme passent de 46% en 2009 à 50% en 2010 et à 38% en 2011, et les suivis à long terme de 17% en 2009 à 11% en 2010 et à 13% en 2011. En 2010, nous avons avancé l'explication suivante : « Cette évolution est peut-être liée à l'augmentation des nouvelles situations qui prennent contact et demandent des informations mais qui ne souhaitent pas un suivi psychosocial ». Pour celles qui entament un travail de reconstruction, un long suivi est souvent nécessaire. L'explication que nous avions avancée en 2010 n'est pas confirmée en 2011. En effet, 28 % des personnes venues 1 seule fois avaient bénéficié d'un suivi à Viol-Secours les années précédentes, alors qu'elles étaient seulement 4% en 2010 mais un tiers en 2009. En 2011, 28% des femmes reçues plusieurs fois en entretien ont commencé leur suivi avant 2011 contre 45% en 2010.

Lorsque la demande de soutien et/ou d'information vient des proches, les suivis sont généralement de courte durée. En effet, les proches ont besoin d'informations ponctuelles et d'explications sur les violences sexuelles, afin de mieux comprendre et réagir de manière adéquate face à la personne qui est touchée. Il arrive également que les proches viennent se renseigner sur nos prestations et notre mode d'accueil, puis encouragent la femme concernée à franchir le pas.

Annexe aux états financiers de l'exercice 2011

viol-secours

3.3 Proportion des femmes ayant vécu des violences qui participent aux cours d'autodéfense Fem Do Chi



Les cours d'autodéfense Fem Do Chi sont proposés aux femmes (dès 16 ans), ainsi qu'aux adolescentes (12-15 ans). Ils répondent à des objectifs de prévention primaire pour les femmes et les adolescentes qui n'ont pas vécu de violences et à des objectifs de prévention secondaire pour celles qui en ont déjà vécues. Il est fondamental d'offrir aux jeunes femmes des outils de prise de conscience et de prévention de la violence, car une personne fragilisée par un vécu de violences court un plus grand risque d'être à nouveau agressée. Nous constatons l'importance de l'estime et du respect de soi, de la confiance en soi, de la capacité à faire des choix et de l'autonomie dans la prévention des violences.

En remplissant un questionnaire, ce sont les participantes qui définissent si elles ont ou non vécu de la violence et, si tel est le cas, de quel type. Nous pensons que, d'une manière générale, les violences sont plutôt sous-estimées. Il est fréquent que les femmes minimisent la gravité de leur vécu en banalisant ou en normalisant les actes de violences particulièrement lorsqu'ils sont commis par un membre de la famille. Cette année, tout comme en 2010, le nombre de questionnaires non remplis par des participantes a nettement diminué par rapport à 2009 et permet une meilleure comparaison avec les années précédentes, à l'exception de 2009. En 2011, 28 % des participantes déclarent ne pas avoir vécu de la violence (34% en 2010, 28 % en 2009 et 32% en 2008). 67 % ont coché la case « avoir vécu de la violence » (61% en 2010, 55% en 2009 et 62% en 2010). Nous sommes satisfaites que la proportion de questionnaires remplis par rapport au nombre de participantes soit à nouveau élevée. Cela nous permet une meilleure analyse des résultats.

Parmi les femmes ayant répondu avoir vécu au moins l'un des trois types de violences, 72% déclarent avoir vécu de la violence psychologique (83% en 2010, 86% en 2009, 85% en 2008), 49 % de la violence physique (65% en 2010, 47% en 2009, 55% en 2008) et 32 % de la violence sexuelle (38% en 2010, 40% en 2009, 51% en 2008). Comme certaines participantes ont vécu plusieurs types de violences, les chiffres cumulés dépassent 100%.



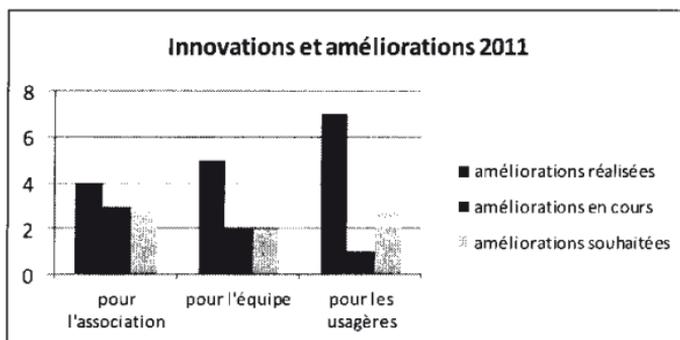
Annexe aux états financiers de l'exercice 2011

viol-secours

Bien qu'inférieurs aux années précédentes, ces résultats restent élevés et confirment le rôle des stages Fem Do Chi en matière de prévention secondaire.

Il est essentiel que les femmes ayant vécu des violences puissent disposer d'un outil qui leur permette de reprendre confiance en elles en réalisant leur potentiel de défense et d'affirmation, afin qu'elles accèdent à une vie quotidienne sereine, sans vivre en permanence dans la crainte d'une nouvelle agression.

4. INNOVATIONS ET AMELIORATIONS



Certaines améliorations peuvent bénéficier tant à l'association, à l'équipe qu'aux usagères.

Une stagiaire en dernière année de psychomotricité effectue son stage d'une année au sein de l'association. Cela permet aux femmes suivies de bénéficier d'une offre en psychomotricité. L'équipe profite également de la présence de cette personne au travers d'échanges intéressants et l'association dans son ensemble s'enrichit de cette expérience.

La formation de nouvelles animatrices Fem Do Chi est arrivée à son terme en juin 2011. Une équipe agrandie permet depuis, d'élargir l'offre des stages d'autodéfense et de répondre ainsi à une forte demande, tant pour des stages de base que pour des ateliers de révision ou pour des stages d'approfondissement pour les femmes et les adolescentes.

Une série d'articles concernant les violences sexuelles ont été mis en ligne sur notre site. Ceci agrandit notre visibilité et participe à la diffusion de notre analyse sur les violences sexuelles.

Comme l'année précédente, le besoin d'un poste supplémentaire s'est fait sentir, mais il n'a pas pu être concrétisé. Le besoin se fait de plus en plus urgent chaque année et malheureusement en 2011, pour la première fois, nous avons dû instaurer un moratoire par rapport à l'accueil de nouvelles personnes et limiter les accompagnements. En effet, nous souhaiterions vivement pouvoir engager une permanente psychosociale supplémentaire afin, entre autres, de répondre aux demandes croissantes d'intervention et de développer des projets de prévention, sans que cela se fasse au détriment de l'accueil psychosocial.

Genève, le 27 mars 2012

Tableau de bord des objectifs et indicateurs pour le suivi des prestations 2011

1. Utiliser l'aide financière conformément au contrat de prestations	<input type="checkbox"/> a. entretiens et suivi de la personne : - entretiens - personnes suivies - démarches (courriels, tél.) <input type="checkbox"/> b. accompagnement médical, social et/ou juridique : - personnes accompagnées <input type="checkbox"/> c. animation de groupes (parole et théâtre) <input type="checkbox"/> d. projets de prévention : - interventions menées <input type="checkbox"/> e. organisation de cours et stages d'auto-défense <input type="checkbox"/> f. expertises (médias, étudiant-e-s, professionnel-le-s)	401 26 anciennes – 115 nouvelles 738 8 4 1 de 10 séances 10 16 15 33	Le nombre d'accompagnements est faible, faute de personnel disponible pour les effectuer L'Atelier danse-théâtre a débuté fin 2010 mais il est comptabilisé sur 2011 uniquement Nous avons eu 1 mandat comprenant 4 stages de base
2. Remettre des états financiers révisés respectant pleinement les RPC	<input type="checkbox"/> Nombre de réserves de l'organe de contrôle Nombre de jours de retard par rapport à la date fixée pour la remise des documents au département (30 avril pour les comptes de l'exercice précédent)	0 0	



Rapport d'évaluation

"Récapitulatif des indicateurs et des objectifs du contrat de prestations"

Association Foyer Arabelle

Département de la solidarité et de l'emploi

Rappel du but de la subvention et des missions du subventionné :

L'association Foyer Arabelle a pour mission de "gérer un lieu d'accueil et d'hébergement pour toute femme, avec ou sans enfant, momentanément en difficulté" (but statutaire).

Dans le cadre du contrat de prestations (art. 4), l'association Foyer Arabelle s'engage à fournir les prestations suivantes à l'intention de femmes en difficulté :

- un hébergement, avec logement et accueil en demi-pension;
- un soutien socio-éducatif et psycho-social individuel destiné à contribuer au développement de l'autonomie et de l'épanouissement personnel des personnes accueillies;
- un accompagnement dans la recherche d'un logement, d'un emploi ou d'une formation ainsi que dans les démarches juridiques ou médicales, selon le projet défini à l'arrivée de la personne au foyer;
- différentes activités d'animations et de loisirs organisées tout au long de l'année, y compris durant les week-ends.

Mention du contrat : Aide financière annuelle de 545 000 F

Durée du contrat : 4 ans (2009-2012)

Période évaluée : 3 premières années (2009-2011)

Objectif :

1. Utiliser l'aide financière conformément au contrat de prestations

Indicateurs :

1.1. Hébergement

- 1.1.1. Femmes - enfants
- 1.1.2. Durée moyenne de séjour
- 1.1.3. Nuitées
- 1.1.4. Taux d'occupation
- 1.1.5. Age moyen des femmes
- 1.1.6. Nombre de demandes d'hébergement
- 1.1.7. Nombre d'entrées au foyer
- 1.1.8. Nombre de demandes d'hébergement refusées

- 1.2. Suivi socio-éducatif et psycho-social individuel et accompagnement
 - 1.2.1. Entretiens individuels
 - 1.2.2. Soutien formation, emploi
 - 1.2.3. Démarches logement
 - 1.2.4. Soutien juridiques
 - 1.2.5. Réunions de réseau
 - 1.2.6. Soutien à la scolarité
 - 1.2.7. Soutiens aux jeunes mères
 - 1.2.8. Accompagnement démarches juridiques
 - 1.2.9. Démarches médicales
- 1.3. Organisation d'activités d'animation et de loisir
 - 1.3.1. Groupe de parole
 - 1.3.2. Groupe de vie communautaire
 - 1.3.3. Groupe de relaxation
- 1.4. Activités proposées aux mamans et à leurs enfants le mercredi et le week-end
 - 1.4.1. Sorties à l'extérieur
 - 1.4.2. Animation et bricolage

Cible :

- 1.1. Hébergement
 - 1.1.1. 49 femmes, 51 enfants
 - 1.1.2. 4,2 mois
 - 1.1.3. 12'176 nuitées
 - 1.1.4. 101.09 %
 - 1.1.5. 28.5 ans
 - 1.1.6. (nouveau en 2010)
 - 1.1.7. (nouveau en 2010)
 - 1.1.8. (nouveau en 2010)
- 1.2. Suivi socio-éducatif et psycho-social individuel et accompagnement
 - 1.2.1. 2'800
 - 1.2.2. 1'960
 - 1.2.3. 1'470
 - 1.2.4. 1'225
 - 1.2.5. 392
 - 1.2.6. 190
 - 1.2.7. 170
 - 1.2.8. 25
 - 1.2.9. ---
- 1.3. Organisation d'activités d'animation et de loisir
 - 1.3.1. 12
 - 1.3.2. 24
 - 1.3.3. 12
- 1.4. Activités proposées aux mamans et à leurs enfants le mercredi et le week-end
 - 1.4.1. (nouveau en 2010)
 - 1.4.2. (nouveau en 2010)

Résultat :

- 1.1. Hébergement (33 places en 2009, 35 places en 2010, 35 places en 2011)
 - 1.1.1. 41 f. et 50 enf. en 2009, 44 f. et 48 enf. en 2010, 38 f. et 47 enf. en 2011
 - 1.1.2. 6.9 mois en 2009, 7.3 mois en 2010, 8.2 mois en 2011
 - 1.1.3. 13'275 nuitées en 2009, 13'930 nuitées en 2010, 13'719 nuitées en 2011
 - 1.1.4. 110.21 % en 2009, 113.36 % en 2010, 107.39 % en 2011
 - 1.1.5. 26 ans en 2009, 26 ans en 2010, 27 ans en 2011
 - 1.1.6. 134 en 2009, 164 en 2010, 108 en 2011
 - 1.1.7. 25 en 2009, 27 en 2010, 20 en 2011
 - 1.1.8. 109 en 2009, 137 en 2010, 81 en 2011
- 1.2. Suivi socio-éducatif et psycho-social individuel et accompagnement
 - 1.2.1. 3'229 en 2009, 3'330 en 2010, 3'345 en 2011
 - 1.2.2. 2'316 en 2009, 1'924 en 2010, 1'962 en 2011
 - 1.2.3. 1'721 en 2009, 1'800 en 2010, 1'812 en 2011
 - 1.2.4. 1'297 en 2009, 1'300 en 2010, 1'245 en 2011
 - 1.2.5. 388 en 2009, 290 en 2010, 303 en 2011
 - 1.2.6. 180 en 2009, 186 en 2010, 175, en 2011
 - 1.2.7. 384 en 2009, 488 en 2010, 479 en 2011
 - 1.2.8. 685 en 2009, 380 en 2010, 432 en 2011
 - 1.2.9. 478 en 2009, 453 en 2010, 461 en 2011
- 1.3. Organisation d'activités d'animation et de loisir
 - 1.3.1. 12 en 2009, 0 en 2010, 0 en 2011
 - 1.3.2. 24 en 2009, 24 en 2010, 23 en 2011
 - 1.3.3. 12 en 2009, 12 en 2010, 4 en 2011
- 1.4. Activités proposées aux mamans et à leurs enfants le mercredi et le week-end
 - 1.4.1. 32 en 2009, 24 en 2010, 26 en 2011
 - 1.4.2. 28 en 2009, 25 en 2010, 41 en 2011

Commentaire(s) : objectif 1 globalement atteint.

- 1.1. Les résultats en matière de femmes et d'enfants accueillis sont en-dessous de la cible pendant la période concernée, ceci en raison de la hausse notable et croissante de la durée des séjours (presque deux fois la cible en 2011). Cette hausse se répercute sur le nombre de nuitées ainsi que sur le taux d'occupation qui dépasse les 113 % en 2010 malgré l'ouverture de deux places (une chambre) supplémentaires. Une moyenne d'âge plus basse que la cible concorde avec le rallongement de la durée des séjours. Le foyer répond aux demandes d'hébergement de jeunes mères, dès 16 ans et sans limite d'âge. L'âge moyen de 28.5 ans utilisé comme cible n'a donc qu'une valeur indicative.
- 1.2. Les entretiens individuels ainsi que les démarches pour la recherche d'un logement ont été largement supérieurs à la cible pendant la période concernée. Seuls les soutiens à la scolarité sont inférieurs aux projections. A noter surtout la hausse conséquente des soutiens aux jeunes mères (environ 2.8 x la cible en 2010-2011). La valeur-cible concernant les démarches juridiques (25) a été posée sans tenir compte des interventions et orientations de courte durée, lesquelles ont plus tard été saisies comme indicateurs (résultats oscillant entre 380 et 685).
- 1.3. Les activités d'animation et de loisirs ont été considérablement réduites à partir de 2010. Les groupes de parole, en particulier, ne sont plus organisés dès 2010. Ces loisirs et animations ont été remplacés par de nouvelles activités, documentées au

point 1.4.

- 1.4. Depuis 2010, Arabelle propose le mercredi et le week-end des activités axées sur la relation entre les mères et leurs enfants. Ces activités font l'objet de deux nouveaux indicateurs. Les résultats très fluctuants d'une année à l'autre (les sorties à l'extérieur ont passé de 32 à 26 en 2011) s'expliquent par le fait que certaines sorties, obligatoires en 2009, ont été remplacées par une majeure incitation à effectuer des activités autonomes ou semi-encadrées, pour les mères avec leurs enfants (ex. manège, cirque), permettant de responsabiliser davantage les mamans. Ces sorties n'ont pas été comptabilisées. De plus, les activités du week-end sont variables et adaptées aux femmes hébergées, dont certaines sortent du vendredi au dimanche soir.

En 2011, nous avons comptabilisé également les animations-cuisine en terrasse et les soirées à thème culinaire, avec l'implication des femmes dans la préparation de spécialités.

Objectif :

2. Remettre des états financiers révisés respectant pleinement les recommandations relatives à la présentation des comptes (RPC)

Indicateur :

2.1. Nombre de réserves de l'organe de contrôle

2.2. Nombre de jours de retard par rapport à la date fixée pour la remise des documents au département (30 avril pour les comptes de l'exercice précédent)

Cible :

2.1. 0

2.2. 0

Résultat :

2.1. Aucune en 2009, 2010 et 2011

2.2. Dans les temps en 2009, 2010 et 2011

Commentaire(s) : objectif 2 atteint

Observations de l'institution subventionnée :

Un classeur pédagogique est en place au foyer; il inclut des procédures et processus de travail, qui seront repris en 2012 et inscrits dans une démarche qualité.

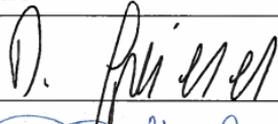
Les indicateurs statistiques de 2009 ont été posés par une ancienne équipe de dirigeantes (président et direction), qui ont quitté Arabelle entre-temps. Ces indicateurs sont affinés actuellement et pris en compte dans leur complexité. De plus, les indicateurs statistiques de l'époque n'ont pas été formulés dans les anciens documents en termes de démarches de type qualité.

Beaucoup de changements sont intervenus ces 3 dernières années. Depuis 2009, Arabelle a connu 3 directions différentes et a géré une crise institutionnelle en 2010-début 2011. Ces changements ont abouti à une meilleure stabilité dès fin 2011, avec la nomination d'une nouvelle directrice de l'institution (foyer avec crèche). Une nouvelle directrice de la crèche lui est directement rattachée, assurant ainsi une meilleure prise en charge globale mère-enfant.

Observations du département :

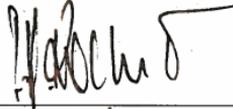
Les objectifs et indicateurs définis dans le cadre du contrat de prestations 2009-2012 constituent l'un des premiers tableaux de bord établis par le département en collaboration avec un subventionné. La plupart de ces indicateurs font référence à des statistiques de fréquentation.

Pour la période 2013-2016, l'association Foyer Arabelle a totalement repensé l'éventail des objectifs et des indicateurs en orientant ceux-ci sur sa pratique métier. Les nouveaux indicateurs 2013-2016 tendent à mesurer autant que possible la performance et non plus uniquement la fréquentation.

POUR LE SUBVENTIONNE*Nom, prénom, titre**Signature*Danièle Speierer
Présidente du comitéGraziella De-Vecchi
Directrice de l'institution

Genève, le

16/7/2012

POUR L'ETAT DE GENEVE*Nom, prénom, titre**Signature*Isabel Rochat
Conseillère d'Etat chargée du département
de la solidarité et de l'emploi (DSE)

Genève, le

31/7/12



Rapport d'évaluation
"Récapitulatif des indicateurs et des objectifs du contrat de prestations"

Association Solidarité Femmes

Département de la solidarité et de l'emploi

Rappel du but de la subvention et des missions du subventionné :

L'association Solidarité Femmes a pour mission "d'apporter des conseils et une aide directe, sur les plans psychologique et social, aux femmes subissant des violences physiques, psychiques, sexuelles, dans leur couple, ainsi qu'à leurs enfants; d'informer et sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics afin de contribuer à la prévention du phénomène de la violence dans le couple" (but statutaire).

Dans le cadre du contrat de prestations (art. 4), l'association Solidarité Femmes s'engage à fournir les prestations suivantes à l'intention de femmes victimes de violence conjugale :

- une permanence téléphonique permettant la délivrance de premiers conseils, d'informations ou la prise de rendez-vous en vue d'un suivi;
- des consultations et prestations ambulatoires (prise en charge individuelle ou en activités de groupe);
- un hébergement en foyer;
- des actions d'information et de sensibilisation du grand public à la question de la violence conjugale.

Mention du contrat : Aide financière annuelle de 726 000 F

Durée du contrat : 4 ans (2009-2012)

Période évaluée : 3 premières années (2009-2011)

Objectif :

1. Utiliser l'aide financière conformément au contrat de prestations

Indicateurs :

- 1.1. Permanence téléphonique
 - 1.1.1. femmes cherchant de l'aide
 - 1.1.2. professionnels
 - 1.1.3. familles ou proches
 - 1.1.4. administration, réseau, divers
 - 1.1.5. total
- 1.2. Consultations
 - 1.2.1. consultation de 1 entretien

<ul style="list-style-type: none"> 1.2.2. consultation de 2 à 5 entretiens 1.2.3. consultation de 6 entretiens et plus 1.2.4. total 1.3. Prestations collectives <ul style="list-style-type: none"> 1.3.1. groupes de parole 1.3.2. groupes familiaux 1.3.3. informels 1.3.4. sorties du mercredi 1.3.5. séances collectives d'information 1.4. Hébergement <ul style="list-style-type: none"> 1.4.1. nombre de personnes 1.4.2. durée moyenne de séjour 1.4.3. nuitées 1.4.4. taux d'occupation 1.5 Sensibilisation <ul style="list-style-type: none"> 1.5.1. concertation dans le réseau 1.5.2. contacts inter-institutionnels 1.5.3. commission consultative 1.5.4. sensibilisation, formation de professionnels 1.5.5. publication (rapport d'activité + dossier)
<p>Cible :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1.1. Permanence téléphonique <ul style="list-style-type: none"> 1.1.1. 2'253 (72 %) 1.1.2. 389 (12 %) 1.1.3. 147 (5 %) 1.1.4. 336 (11 %) 1.1.5. 3'125 (100 %) 1.2. Consultations <ul style="list-style-type: none"> 1.2.1. 160 (8 %) pour 160 usagères (36 %) 1.2.2. 494 (25 %) pour 165 usagères (38 %) 1.2.3. 1'305 (67 %) pour 115 usagères (26 %) 1.2.4. 1'959 (100 %) pour 440 usagères (100 %) 1.3. Prestations collectives <ul style="list-style-type: none"> 1.3.1. 292 prestations pour 28 femmes et 0 enfant 1.3.2. 150 prestations pour 30 femmes et 202 prestations pour 49 enfants 1.3.3. 383 prestations pour 57 femmes et 296 prestations pour 55 enfants 1.3.4. 50 prestations pour 10 enfants 1.3.5. (dès 2010) 1.4. Hébergement <ul style="list-style-type: none"> 1.4.1. 15 femmes et 16 enfants 1.4.2. 87 jours 1.4.3. 1'302 nuitées pour les femmes, 1'459 nuitées pour les enfants 1.4.4. 71 % pour les femmes et 76 % pour les enfants 1.5 Sensibilisation

- 1.5.1. 21
- 1.5.2. 42
- 1.5.3. 25
- 1.5.4. 24
- 1.5.5. 1

Résultat :

1.1. Permanence téléphonique

- 1.1.1. 2'047 (76 %) en 2009, 2'285 (76 %) en 2010, 2'950 (74 %) en 2011
- 1.1.2. 344 (13 %) en 2009, 318 (11 %) en 2010, 446 (11 %) en 2011
- 1.1.3. 107 (4 %) en 2009, 132 (4 %) en 2010, 150 (4 %) en 2011
- 1.1.4. 203 (8 %) en 2009, 274 (9 %) en 2010, 447 (11 %) en 2011
- 1.1.5. 2'701 en 2009, 3'009 en 2010, 3'993 en 2011

1.2. Consultations

- 1.2.1. 217 (12 %) pour 217 usagères (47 %) en 2009, 157 (8 %) pour 157 usagères (37 %) en 2010, 163 (8 %) pour 163 usagères (35 %) en 2011
- 1.2.2. 406 (22 %) pour 141 usagères (30 %) en 2009, 489 (24 %) pour 158 usagères (37 %) en 2010, 544 (25 %) pour 180 usagères (39 %) en 2011
- 1.2.3. 1'183 (66 %) pour 108 usagères (23 %) en 2009, 1'359 (68 %) pour 114 usagères (26 %) en 2010, 1'458 (67 %) pour 120 usagères (26 %) en 2011
- 1.2.4. 1'806 pour 466 usagères en 2009, 2'005 pour 429 usagères en 2010, 2'165 pour 463 usagères en 2011

1.3. Prestations collectives

- 1.3.1. 173 prestations pour 22 femmes et 0 enfants en 2009, 297 prestations pour 31 femmes et 0 enfant en 2010, 225 prestations pour 25 femmes et 0 enfant en 2011
- 1.3.2. 169 prestations pour 41 femmes et 186 prestations pour 44 enfants en 2009, 146 prestations pour 52 femmes et 160 prestations pour 44 enfants en 2010, 161 prestations pour 44 femmes et 174 prestations pour 46 enfants en 2011
- 1.3.3. 388 prestations pour 44 femmes et 245 prestations pour 44 enfants en 2009, 117 prestations pour 51 femmes et 146 prestations pour 56 enfants en 2010, 139 prestations pour 50 femmes et 155 prestations pour 51 enfants en 2011
- 1.3.4. 64 prestations pour 10 enfants en 2009, néant pour 2010 et 2011 car nouvel indicateur
- 1.3.5. 3 prestations pour 3 femmes en 2010, 35 prestations pour 35 femmes en 2011

1.4. Hébergement

- 1.4.1. 14 femmes et 14 enfants en 2009, 10 femmes et 14 enfants en 2010, 12 femmes et 16 enfants en 2011
- 1.4.2. 127 jours en 2009, 118 jours en 2010, 121 jours en 2011
- 1.4.3. 1'267 nuitées pour les femmes et 1'227 nuitées pour les enfants en 2009, 1'184 nuitées pour les femmes et 1'867 nuitées pour les enfants en 2010, 1'453 nuitées pour les femmes et 1'666 nuitées pour les enfants en 2011
- 1.4.4. 80 % en 2009, 81 % en 2010, 87 % en 2011

1.5 Sensibilisation

- 1.5.1. 27 en 2009, 44 en 2010, 44 en 2011
- 1.5.2. 20 en 2009, 16 en 2010, 18 en 2011
- 1.5.3. 16 en 2009, 14 en 2010, 11 en 2011
- 1.5.4. 24 en 2009, 9 en 2010, 20 en 2011

1.5.5. 1 en 2009, 2010 et 2011

Commentaire(s) : objectif 1 globalement atteint.

- 1.1. En 2011, la permanence téléphonique a vu le volume d'appels augmenter de 28 % (comparativement à la cible définie). Dans le même laps de temps, le nombre d'appels de femmes directement concernées cherchant de l'aide a augmenté de 31 %.
- 1.2. Le nombre de consultations a légèrement augmenté : en 2011, Solidarité Femmes a délivré 206 entretiens supplémentaires, soit 10.5 % de plus que la cible.
- 1.3. Tenant compte des différentes activités de socialisation qui sont actuellement offertes par d'autres structures genevoises, tels que les espaces de quartier, Solidarité Femmes a fermé un groupe informel qui réunissait des femmes et des enfants autour du partage d'un repas. Cette activité a été remplacée par une prestation collective privilégiant l'accès rapide à l'information et permettant de toucher 35 femmes supplémentaires dès 2011. Cette nouvelle prestation qui se déroule sur une seule séance hebdomadaire sans rendez-vous révèle toute son utilité depuis le 24 janvier 2011 dans le cadre de l'application de la loi genevoise sur les violences domestiques.
- 1.4. Concernant l'hébergement, la longueur des procédures légales ainsi que la pénurie des logements tendent à allonger la durée des séjours. Pour cette raison, le taux d'occupation a augmenté de 7 % sur la période concernée. Il dépasse de 16 % la valeur cible en 2011.
- 1.5. Afin de maîtriser au mieux le nombre de collaborations avec les institutions partenaires, Solidarité Femmes s'est investie dans les réseaux ayant pour but d'améliorer la coordination concernant l'aide directe et de mener des réflexions de fond. En 2011, 23 séances supplémentaires de réseau ont été nécessaires (comparativement à la cible définie), parallèlement le réseau interinstitutionnel a diminué de 24 séances.

Objectif :

2. Remettre des états financiers révisés respectant pleinement les recommandations relatives à la présentation des comptes (RPC)

Indicateur :

- 2.1. Nombre de réserves de l'organe de contrôle
- 2.2. Nombre de jours de retard par rapport à la date fixée pour la remise des documents au département (30 avril pour les comptes de l'exercice précédent)

Cible :

- 2.1. 0
- 2.2. 0

Résultat :

- 2.1. Aucune en 2009, 2010 et 2011
- 2.2. Dans les temps en 2009, 2010 et 2011

Commentaire(s) : objectif 2 atteint

Observations de l'institution subventionnée :

Le contrat de prestations 2009-2012 a permis à Solidarité Femmes d'assurer l'essentiel de son activité. Tenant à garantir des services de qualité, les prestations d'aide directe ont été

améliorées et adaptées, en fonction des besoins constatés, de l'évolution des ressources du réseau, des changements législatifs et des pratiques d'aide aux victimes.

L'élaboration du nouveau contrat de prestations 2013-2016 permet de réaffirmer les missions et objectifs essentiels de l'association ainsi que de redéfinir des indicateurs plus adaptés à la conceptualisation de nos prises en charge et aux projets futurs.

Observations du département :

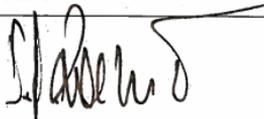
Les objectifs et indicateurs définis dans le cadre du contrat de prestations 2009-2012 constituent l'un des premiers tableaux de bord établis par le département en collaboration avec un subventionné. La plupart de ces indicateurs font référence à des statistiques de fréquentation.

Pour la période 2013-2016, l'association Solidarité Femmes a totalement repensé l'éventail des objectifs et des indicateurs en orientant ceux-ci sur sa pratique métier. Les nouveaux indicateurs 2013-2016 tendent à mesurer autant que possible la performance et non plus uniquement la fréquentation.

POUR LE SUBVENTIONNE

<i>Nom, prénom, titre</i>	<i>Signature</i>
Laurence Ody-Berkovits Présidente	
Béatrice Cortellini Directrice	
Genève, le 19.07.12	

POUR L'ETAT DE GENEVE

<i>Nom, prénom, titre</i>	<i>Signature</i>
Isabel Rochat Conseillère d'Etat chargée du département de la solidarité et de l'emploi (DSE)	
Genève, le 31/7/12	



Rapport d'évaluation
"Récapitulatif des indicateurs et des objectifs du contrat de prestations"

Association SOS-Femmes

Département de la solidarité et de l'emploi

Rappel du but de la subvention et des missions du subventionné :

L'association SOS-Femmes a pour mission "d'offrir un accueil et un accompagnement social et pédagogique à des femmes ayant exercé la prostitution et qui souhaitent se réorienter, ainsi qu'à des femmes migrantes ou qui vivent une exclusion sur le plan social et professionnel" (but statutaire).

Dans le cadre du contrat de prestations (art. 4), l'association SOS-Femmes s'engage à fournir les prestations suivantes à l'intention de femmes ayant exercé la prostitution et qui souhaitent changer d'activité ainsi qu'à des femmes qui vivent une exclusion sur le plan social et professionnel :

- consultation et accompagnement social;
- encouragement à une reprise d'activité, notamment à travers la boutique "Les Fringantes".

Mention du contrat : Aide financière annuelle de 355 000 F

Durée du contrat : 4 ans (2009-2012)

Période évaluée : 3 premières années (2009-2011)

Objectif :

1. Utiliser l'aide financière conformément au contrat de prestations

Indicateurs :

- 1.1. Consultation et accompagnement social
 - 1.1.1. contacts premier entretien
 - 1.1.2. personnes suivies
 - 1.1.3. projets développés
- 1.2. Encouragement à la reprise d'activité
 - 1.2.1. stages organisés
 - 1.2.2. stages interrompus
 - 1.2.3. stages accomplis avec obtention d'un certificat de travail ou d'une attestation
 - 1.2.4. stages accomplis se poursuivant sur l'année suivante

Cible :

- 1.1. Consultation et accompagnement social

1.1.1. 116

1.1.2. 172

1.1.3. 221

1.2. Encouragement à la reprise d'activité

1.2.1. 20

1.2.2. 3

1.2.3. 8

1.2.4. 9

Résultat :

1.1. Consultation et accompagnement social

1.1.1. 206 en 2009, 293 en 2010, 223 en 2011

1.1.2. 191 en 2009, 232 en 2010, 215 en 2011

1.1.3. 510 en 2009, 694 en 2010, 875 en 2011

1.2. Encouragement à la reprise d'activité

1.2.1. 25 en 2009, 30 en 2010, 33 en 2011

1.2.2. 3 en 2009, 6 en 2010, 5 en 2011

1.2.3. 12 en 2009, 11 en 2010, 13 en 2011

1.2.4. 10 en 2009, 13 en 2010, 15 en 2011

Commentaire(s) : objectif 1 atteint.

- 1.1. Les prestations sont en constante augmentation sur la période concernée. L'augmentation marquée dès 2009 du nombre de projets (plus du double de la cible) est due à l'augmentation de la précarité à de multiples niveaux (logement, dettes, en recherche d'emploi, problèmes éducatifs), aussi bien pour les personnes en recherche d'emploi qu'en activité.

SOS-Femmes est intervenue plus régulièrement pour résoudre des situations d'urgence sociale avérées, tout en conciliant cela avec les projets d'insertion socioprofessionnels. La prise en charge des problèmes dans les différents domaines nommés précédemment tend à devenir une condition indispensable à la réalisation et à la réussite de projet d'insertion et de formation.

- 1.2. Le nombre de stages augmente d'année en année avec des résultats plus élevés que les cibles fixées. Dès le printemps 2008, et grâce à un poste supplémentaire de travailleuse sociale à la boutique "Les Fringantes" (financé par une fondation privée), elle a intensifié les activités en formation de base et les accompagnements individuels des femmes dans leur projet de réinsertion sociale et professionnelle. Cet apport a contribué à accueillir davantage de stagiaires.

En 2011, une réorganisation des responsabilités et des postes de travail a également contribué à l'augmentation des places disponibles. Les candidates au stage sont adressées par la consultation de SOS-Femmes, mais également par différents partenaires institutionnels et associatifs. L'attente pour démarrer un stage varie entre deux semaines et trois mois.

Objectif :

2. Remettre des états financiers révisés respectant pleinement les recommandations relatives à la présentation des comptes (RPC)

Indicateur :

2.1. Nombre de réserves de l'organe de contrôle

2.2. Nombre de jours de retard par rapport à la date fixée pour la remise des documents au département (30 avril pour les comptes de l'exercice précédent)

Cible :

2.1. 0

2.2. 0

Résultat :

2.1. Aucune en 2009, 2010 et 2011

2.2. Dans les temps en 2009, 2010 et 2011

Commentaire(s) : objectif 2 atteint

Observations de l'institution subventionnée :

Le constat de ce contrat de prestation met en évidence l'accroissement des situations suivies, illustrant la précarisation aussi bien économique que professionnelle d'un grand nombre de femmes qui cumulent les difficultés (ménages monoparentaux, peu ou pas de formation, personnes migrantes, emplois précaires).

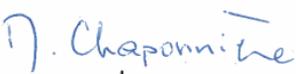
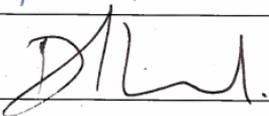
L'objectif du prochain contrat de prestations sera de continuer à traiter ces urgences en oeuvrant à la sauvegarde d'un accompagnement social et d'insertion professionnelle de qualité. Par ailleurs, nous souhaitons porter une attention particulière au domaine de la prostitution en mettant une priorité au traitement de ces situations et en cultivant une relation privilégiée avec les réseaux concernés par la problématique pouvant découler de cette activité.

Observations du département :

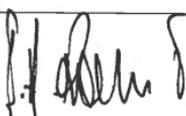
Les objectifs et indicateurs définis dans le cadre du contrat de prestations 2009-2012 constituent l'un des premiers tableaux de bord établis par le département en collaboration avec un subventionné. La plupart de ces indicateurs font référence à des statistiques de fréquentation.

Pour la période 2013-2016, l'association SOS-Femmes a totalement repensé l'éventail des objectifs et des indicateurs en orientant ceux-ci sur sa pratique métier. Les nouveaux indicateurs 2013-2016 tendent à mesurer autant que possible la performance et non plus uniquement la fréquentation.

POUR LE SUBVENTIONNE

<i>Nom, prénom, titre</i>	<i>Signature</i>
Martine Chaponnière Présidente du comité	
Dominique Reichel Membre du comité	
Genève, le 13 JUIL. 2012	

POUR L'ETAT DE GENEVE

<i>Nom, prénom, titre</i>	<i>Signature</i>
Isabel Rochat Conseillère d'Etat chargée du département de la solidarité et de l'emploi (DSE)	
Genève, le 31/7/12	



Rapport d'évaluation

"Récapitulatif des indicateurs et des objectifs du contrat de prestations"

Association Viol-Secours

Département de la solidarité et de l'emploi

Rappel du but de la subvention et des missions du subventionné :

L'association Viol-Secours a pour mission de "lutter contre tous les types de violences sexuelles, qui peuvent être, entre autres, des abus subis dans l'enfance, du harcèlement sexuel au travail ou dans la vie privée, des violences sexuelles commises par des professionnels, des viols et des agressions à caractère sexuel subis à l'âge adulte; selon deux axes d'intervention interdépendants : a) L'aide et le soutien aux femmes ayant subi des violences sexuelles dans un passé proche ou lointain, ainsi qu'à leurs proches. b) La mise sur pied et la gestion de différents projets de prévention afin de limiter l'incidence de ces violences" (but statutaire).

Dans le cadre du contrat de prestations (art. 4), l'association Viol-Secours s'engage à fournir les prestations suivantes à l'intention de femmes victimes de violences sexuelles :

- tenue d'une permanence téléphonique;
- gestion d'un site internet;
- entretiens et suivi de la personne;
- accompagnement médical, social, juridique;
- animation de groupes d'expression;
- organisation de stages d'autodéfense;
- activités de prévention;
- expertises (à l'intention des médias, étudiant-e-s, professionnel-le-s).

Mention du contrat : Aide financière annuelle de 295 000 F

Durée du contrat : 4 ans (2009-2012)

Période évaluée : 3 premières années (2009-2011)

Objectif :

1. Utiliser l'aide financière conformément au contrat de prestations

Indicateurs :

- 1.1. Entretiens et suivi de la personne
 - 1.1.1. entretiens
 - 1.1.2. personnes suivies
 - 1.1.3. démarches (courriels, tél.)

- 1.2. Accompagnement médical, social et/ou juridique
 - 1.2.1. Accompagnement
 - 1.2.2. personnes accompagnées
- 1.3. Animation de groupes (parole et théâtre)
- 1.4. Projets de prévention
 - 1.4.1. projets
 - 1.4.2. interventions menées
- 1.5 Organisation de cours et de stages d'auto-défense
- 1.6 Expertises (médias, étudiant-e-s, professionnel-le-s)

Cible :

- 1.1. Entretiens et suivi de la personne
 - 1.1.1. 406
 - 1.1.2. 43 anciennes - 87 nouvelles
 - 1.1.3. 611
- 1.2. Accompagnement médical, social et/ou juridique
 - 1.2.1. 21
 - 1.2.2. 11
- 1.3. total de 6 séances
- 1.4. Projets de prévention
 - 1.4.1. 6
 - 1.4.2. ---
- 1.5. 12
- 1.6. 36

Résultat :

- 1.1. Entretiens et suivi de la personne
 - 1.1.1. 339 en 2009, 302 en 2010, 401 en 2011
 - 1.1.2. anciennes 37 en 2009, 22 en 2010 et 26 en 2011- nouvelles 81 en 2009, 129 en 2010 et 115 en 2011
 - 1.1.3. 700 en 2009, 675 en 2010, 738 en 2011
- 1.2. Accompagnement médical, social et/ou juridique
 - 1.2.1. 20 en 2009, 17 en 2010, 8 en 2011
 - 1.2.2. 11 en 2009, 8 en 2010, 4 en 2011
- 1.3. total de 9 séance en 2009, 5 séances en 2010, 10 séances en 2011
- 1.4. Projets de prévention
 - 1.4.1. 9 en 2009, 11 en 2010, 10 en 2011
 - 1.4.2. 27 en 2009, 32 en 2010, 16, en 2011
- 1.5. 11 en 2009, 14 en 2010, 15 en 2011
- 1.6. 38 en 2009, 49 en 2010, 33 en 2011

Commentaire(s) : objectif 1 globalement atteint.

- 1.1. Les entretiens sont en-dessous de la cible fixée en 2009 et en 2010, mais se rapprochent de l'objectif en 2011. La légère baisse de 2009 et 2010 est à mettre en relation avec l'investissement exceptionnel de l'équipe dans des projets de prévention. L'écriture et la réédition de la brochure *Violences sexuelles que faire ?* ou encore les demandes et interventions pour le projet Tabou ont nécessité un engagement conséquent. La proportion des nouvelles personnes suivies dépassent la cible dès

2010 (dans le même laps de temps, le nombre d'anciennes personnes suivies diminuent presque de moitié). Les démarches entreprises se maintiennent au-dessus de la cible pendant toute la période concernée.

- 1.2. En 2011, le nombre d'accompagnement diminue de plus de moitié selon l'association, "faute de personnel disponible pour les effectuer". Il s'agit pour le département de vérifier si cette tendance se confirme au-delà de 2011.
- 1.4. Viol-Secours ayant mis l'accent sur la prévention en 2009, le nombre de projets de prévention et d'interventions menées est exceptionnel et particulièrement élevé pendant la période 2009-2010.
- 1.5. Les stages d'autodéfense Fem Do Chi se maintiennent au-dessus de la cible. Cette augmentation est due à deux facteurs. Premièrement, l'association constate depuis un peu plus d'un an que les cours sont remplis souvent plusieurs mois à l'avance, ce qui confirme la qualité du contenu ainsi que la spécificité de cette prestation. Deuxièmement la formation de 5 nouvelles animatrices, qui a débuté en 2008, s'est achevée en juin 2011. Avec la collaboration d'une des apprenties animatrices, Viol-Secours a obtenu 4 stages supplémentaires au printemps 2011 mandatés par l'association Camarada.
- 1.6. Viol-Secours est de plus en plus sollicitée par diverses institutions, par les médias, par des professionnel-le-s ainsi que par des étudiant-e-s, afin d'apporter son expertise sur les violences sexuelles faites aux femmes. Par ailleurs, des événements comme les 25 ans de l'association en 2010, ont fait connaître davantage l'expertise de Viol-Secours et contribuent à cette augmentation.

Objectif :

2. Remettre des états financiers révisés respectant pleinement les recommandations relatives à la présentation des comptes (RPC)

Indicateur :

- 2.1. Nombre de réserves de l'organe de contrôle
- 2.2. Nombre de jours de retard par rapport à la date fixée pour la remise des documents au département (30 avril pour les comptes de l'exercice précédent)

Cible :

- 2.1. 0
- 2.2. 0

Résultat :

- 2.1. Aucune en 2009, 2010 et 2011
- 2.2. Dans les temps en 2009, 2010 et 2011

Commentaire(s) : objectif 2 atteint

Observations de l'institution subventionnée :

Viol-Secours continue à constater l'importance de maintenir ses deux axes d'intervention, à savoir l'aide et le soutien direct aux femmes victimes de violences sexuelles, ainsi que la mise sur pieds de projets de préventions. Ces deux axes interdépendants nous permettent d'agir tant en amont qu'en aval et s'alimentent l'un l'autre. Ils participent à la qualité de l'accueil et à la pertinence des interventions, car nous restons au contact avec la réalité et son évolution. Malheureusement, comme le montrent également les statistiques, il devient de plus en plus difficile d'assurer de manière optimale les deux buts de l'association avec

une équipe de 2.1 postes.

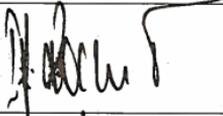
Nous souhaiterions obtenir les fonds nécessaires pour la période 2013-2016, afin d'engager une permanente psychosociale supplémentaire. Cet engagement permettrait de répondre aux demandes croissantes d'intervention, sans que cela se fasse au détriment de l'accueil psychosocial. Nous allons également repenser nos indicateurs, afin qu'ils traduisent et garantissent au mieux la qualité de notre travail.

Observations du département :

Les objectifs et indicateurs définis dans le cadre du contrat de prestations 2009-2012 constituent l'un des premiers tableaux de bord établis par le département en collaboration avec un subventionné. La plupart de ces indicateurs font référence à des statistiques de fréquentation.

Pour la période 2013-2016, l'association Viol-Secours a totalement repensé l'éventail des objectifs et des indicateurs en orientant ceux-ci sur sa pratique métier. Les nouveaux indicateurs 2013-2016 tendent à mesurer autant que possible la performance et non plus uniquement la fréquentation.

POUR LE SUBVENTIONNE	
Nom, prénom, titre	Signature
Brigitte Bucherer Baud Présidente	
Amanda Terzidis Coresponsable psychosociale et cogestionnaire	
Genève, le 16 juillet 2012	

POUR L'ETAT DE GENEVE	
Nom, prénom, titre	Signature
Isabel Rochat Conseillère d'Etat chargée du département de la solidarité et de l'emploi (DSE)	
Genève, le 31/7/12	